

COLLECTION DES RAPPORTS

ÉVOLUTION DU REGARD SUR LES QUARTIERS « SENSIBLES » ET LES DISCRIMINATIONS ENTRE 2009 ET 2014

Étude réalisée à la demande de l'Agence nationale pour la cohésion sociale
et l'égalité des chances (ACSE)

Régis BIGOT
Sandra HOIBIAN
Jörg MÜLLER

■ AVRIL 2015



DÉPARTEMENT CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANÇAIS

Document réalisé à la demande de :

l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE)

Le département « Conditions de vie et Aspirations des Français » est composé de :

Régis Bigot, Patricia Croutte, Emilie Daudey, Isabelle Delakian, Sandra Hoibian et Jörg Müller

C R É D O C

Sommaire

I. AVANT-PROPOS	4
II. SYNTHESE	5
III. LES DISCRIMINATIONS ET LES QUARTIERS « SENSIBLES » DANS LA HIERARCHIE DES PREOCCUPATIONS SOCIETALES	7
IV. REGARDS SUR LES QUARTIERS « SENSIBLES »	13
1. ENVIRON 12% DE LA POPULATION DIT VIVRE OU TRAVAILLER DANS UN QUARTIER « SENSIBLE »	14
2. L'IMAGE DES QUARTIERS « SENSIBLES » S'EST PLUTOT DEGRADEE DEPUIS 5 ANS	20
3. LA MAJORITE DE NOS CONCITOYENS CONTINUE DE PENSER QUE LA SITUATION DANS LES QUARTIERS « SENSIBLES » SE DEGRADE	25
4. LE MANQUE D'ACTIVITE POUR LES JEUNES ET DES CENTRES DE POLICE DE PROXIMITE	27
5. DE NOMBREUSES SUGGESTIONS POUR AMELIORER LA SITUATION	32
a. <i>L'éducation et l'emploi comme levier d'égalité et de justice sociale</i>	33
b. <i>Stimuler la société civile et promouvoir l'action citoyenne</i>	34
c. <i>Combattre davantage l'insécurité</i>	35
d. <i>Améliorer le cadre de vie et les services publics</i>	37
6. LES HABITANTS DES QUARTIERS EUX-MEMES SONT CONSIDERES COMME LES PLUS COMPETENTS POUR AMELIORER LA SITUATION	40
V. OPINIONS SUR LES DISCRIMINATIONS	44
1. LES DISCRIMINATIONS SELON LA COULEUR DE LA PEAU SONT JUGEES PARMI LES PLUS PREOCCUPANTES	44
2. L'ACCES A L'EMPLOI ET AU LOGEMENT SONT LES DEUX DOMAINES OU LES DISCRIMINATIONS SONT JUGEES LES PLUS FORTES	52
3. L'ÉTAT DEVRAIT AGIR EN PRIORITE DANS LE SECTEUR DE L'EMPLOI ET DU LOGEMENT	56
VI. LE POINT DE VUE DES HABITANTS DES QUARTIERS	58
VII. ANNEXES	60
1. TABLEAUX ET GRAPHIQUES COMPLEMENTAIRES	60
2. TABLEAUX SOCIO-DEMOGRAPHIQUES	65
3. TABLEAUX SOCIO-DEMOGRAPHIQUES – ÉVOLUTIONS 2009-2014	96
4. QUESTIONNAIRE	106

I. Avant-propos

Ce document présente les résultats des questions insérées par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) dans la vague du début 2014 de l'enquête "Conditions de Vie et les Aspirations des Français" du CREDOC. Ces questions peuvent être comparées aux résultats d'une première enquête réalisée en 2009.

Trois thèmes sont présentés dans ce rapport :

1. **Les préoccupations de l'opinion publique vis-à-vis de plusieurs questions sociétales :** la pauvreté, l'insécurité, les quartiers « sensibles »¹, les inégalités des revenus, l'intégration des immigrés en France, etc.
2. **Le regard porté sur les quartiers dits « sensibles » :** Quelles représentations la population a-t-elle des quartiers « sensibles » ? Chômage, délinquance, égalité des chances, cadre de vie, rôle des parents, rôle de l'État, solidarité entre les habitants et dynamisme des associations sont entre autres évoqués. L'opinion considère-t-elle que la situation des quartiers « sensibles » s'est améliorée ces dernières années ? Qu'est-ce qui manque dans ces quartiers ? Quelle serait la mesure la plus efficace pour améliorer la situation ? Qui est l'interlocuteur le plus compétent pour intervenir ? etc.
3. **L'état de l'opinion vis-à-vis des discriminations :** Quelles sont les discriminations ressenties comme les plus préoccupantes ? Quels sont les domaines de la vie quotidien où les discriminations se font le plus sentir ? Quelles actions l'État devrait-il mener en priorité pour lutter contre les discriminations ?

Encadré 1 - Précisions méthodologiques

L'enquête a été réalisée en « face à face », entre décembre 2013 et janvier 2014, auprès d'un échantillon représentatif de 2 003 personnes, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge - sexe, PCS) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement général de la population. Un redressement final a été effectué pour assurer la représentativité par rapport à la population nationale de 18 ans et plus².

¹ Le fait que qualifier ces quartiers de « sensibles » n'est pas neutre. Cela soulève tout d'abord un problème méthodologique d'enquête : lors de la passation d'une enquête, chaque mot du questionnaire compte et la formulation des questions peut influencer les résultats. Au-delà de la connotation que chacun peut associer au mot « sensible », on prend également le risque d'institutionnaliser quelque chose qui ne correspond pas à la réalité ni aux représentations que chacun peut se faire de ces quartiers. En outre, utiliser une appellation unique pour regrouper ensemble des quartiers qui sont tellement différents les uns des autres peut donner l'impression que l'on parle d'un ensemble homogène. C'est, en partie, un *arte fact*. Il faut également évoquer le risque de stigmatisation des habitants de ces quartiers, qui peuvent avoir l'impression qu'on les « catalogue ». Dans le but de faciliter la passation du questionnaire auprès des enquêtés, nous avons opté pour le recours à l'adjectif « sensible ». Le choix de ce mot plutôt qu'un autre renvoie à l'appellation officielle « zones urbaines sensibles (ZUS) », définie par les pouvoirs publics. Les guillemets présents tout au long de ce rapport sont là pour inviter à la prudence dans l'interprétation des résultats.

² Pour plus de précisions sur les caractéristiques techniques de l'enquête, on pourra se reporter au rapport intitulé « Premiers résultats de la vague de début 2014 » (CREDOC, avril 2014).

II. Synthèse

S'appuyer sur les habitants eux-mêmes pour améliorer la situation des quartiers sensibles

La thématique des « quartiers sensibles » constitue depuis des années un sujet controversé au sein du débat public. En 2014, **78% de nos concitoyens se disent préoccupés** par ce sujet. Toutefois, l'intérêt que les Français portent à cette question a diminué au cours des cinq dernières années (-6 points). En même temps, **le regard que portent nos concitoyens sur les quartiers sensibles s'est durci**. Par rapport à 2009, les Français pensent moins souvent que les quartiers sensibles sont marqués par une forte solidarité entre les habitants (51%, -7 points), qu'il y a de nombreuses opportunités pour monter des projets (44%, -7 points), que les jeunes issus de ces quartiers constituent une richesse pour notre pays (43%, -5 points) ou encore que les associations y sont nombreuses et dynamiques (55%, -2 points). Parallèlement les connotations négatives continuent de dominer : 94% (stable) pensent qu'il y a trop de chômage et 92% (+2 points) pensent que la délinquance y est particulièrement présente.

Outre la question de l'emploi, les Français pensent **qu'il manquerait, dans les quartiers « sensibles », des activités pour les jeunes** (citées par 41% en première ou en deuxième réponse) **mais aussi des centres de police de proximité** (36% de nos concitoyens évoquent cette thématique en première ou deuxième réponse ce qui constitue une progression de +11 points par rapport à 2009).

Face à ce qui ressemble à un constat d'échec, 84% (stable par rapport à 2009) de la population estiment que l'État devrait intervenir davantage pour améliorer la situation dans les quartiers sensibles : **l'aide aux élèves en difficulté scolaire (94%) et le développement économique (86%) sont considérés comme des mesures prioritaires pour améliorer la situation**. Autre évolution notable : **la demande de mesures dites « sécuritaires » progresse fortement**. En 2014, 82% des Français considèrent que le développement de la police de proximité serait un moyen efficace pour améliorer la situation, et 76% évoquent la piste des punitions plus sévères vis-à-vis des délinquants (+7 et +5 points respectivement par rapport à 2009).

Bien que l'État est censé jouer un rôle important dans le redressement des quartiers sensibles, **l'action des pouvoirs publics devrait, pour l'opinion, s'appuyer davantage sur des habitants de ces quartiers**, considérés comme les plus à-mêmes **d'améliorer la situation**. Les acteurs jugés les plus compétents sont, dans l'ordre, les habitants eux-mêmes (43%, +3 point par rapport à 2009), les parents (29%) et les associations locales (26%). Les Français se montrent, en revanche, assez réticents à apporter plus d'aides financières aux habitants des quartiers sensibles : seuls 35% (-8 points par rapport à 2009) pensent que ces aides seraient efficace. Cette évolution s'inscrit dans une tendance plus générale de la société française qui

tend de plus en plus à ne compter que sur elle-même, qui s'explique à la fois par une défiance grandissante dans les institutions et leur capacité d'infléchir le réel dans le contexte de la crise, une forte inquiétude vis-à-vis des risques de déresponsabilisation du modèle social, et la valorisation de la liberté et l'autonomie individuelle.

Pour l'opinion, les discriminations racistes et xénophobes sont les plus préoccupantes et l'État doit intervenir en priorité pour lutter contre les discriminations dans l'accès à l'emploi et au logement

85% des Français se préoccupent du problème des discriminations. Toutefois, comme pour la thématique des « quartiers sensibles », l'intérêt de nos concitoyens pour les discriminations diminue comparé à 2009 (-3 points).

Comme dans le passé, **une majorité des Français citent en première ou deuxième réponse « les discriminations en fonction de la couleur de la peau »** comme type de discrimination la plus préoccupante en France (51%, -1 points par rapport à 2009). **Un tiers de nos concitoyens citent « les discriminations en fonction du pays d'origine »** ce qui constitue une progression de +8 points pour cette réponse par rapport à l'enquête précédente. Il faut dire que les Français sont particulièrement sensibles à la question du racisme par rapport à leurs voisins européens et que la crise leur fait craindre une montée des discriminations ethniques. La préoccupation pour **les discriminations en fonction de l'orientation sexuelle** (17%, +6 points) **progresses également** ce qui est probablement une conséquence des débats controversés autour du « mariage pour tous » ou encore de la question de l'adoption d'un enfant par un couple homosexuel. A l'inverse, les différences de traitement envers les personnes en fonction du sexe ou en situation de handicap choquent moins.

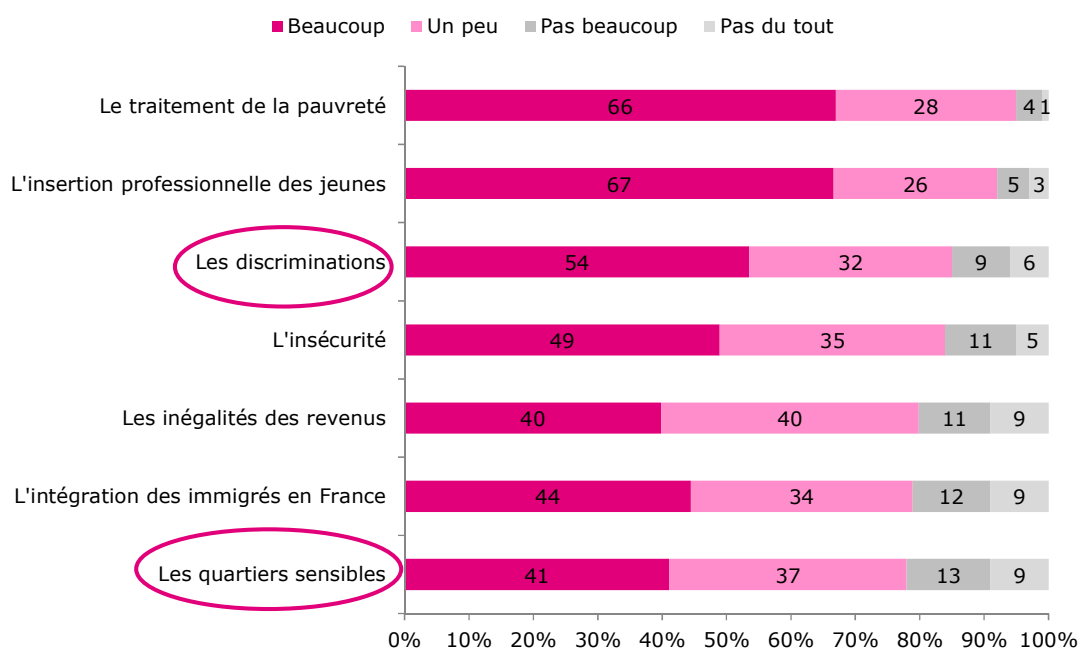
Quoi qu'il en soit, **75% de nos concitoyens citent, en première ou en deuxième réponse, « l'accès à l'emploi » comme le domaine où il y a aujourd'hui le plus de discriminations.** Les discriminations en matière d'accès au logement sont considérées par les Français comme le second domaine dans lequel les pratiques discriminatoires se font le plus sentir (47% des suffrages, -3 points).

Pour lutter contre les discriminations, **l'État doit agir en priorité dans le secteur de l'emploi** (76%, stable) **et de logement** (42%, -4 points par rapport à 2009). L'école qui porte à travers son rôle éducatif pour beaucoup de nos concitoyens un message d'égalité républicaine et de tolérance, est citée par 28% de nos concitoyens en première ou en deuxième réponse comme secteur méritant davantage d'attention de la part des pouvoirs publics (+2 points).

III. Les discriminations et les quartiers « sensibles » dans la hiérarchie des préoccupations sociétales

Dans une conjoncture très négative, les préoccupations de nos concitoyens pour la pauvreté et l'insertion professionnelle des jeunes sont fortes : 94% des Français se préoccupent du traitement de la pauvreté et 92% se soucient de l'insertion professionnelle des jeunes. Avec 85% des suffrages, les discriminations arrivent en troisième position, juste avant l'insécurité (84%). Parmi l'ensemble des sujets évoqués, les quartiers « sensibles » semblent moins prioritaires, même si 78% de la population s'en soucient quand même.

Graphique 1 – Dans quelle mesure les sujets suivants vous préoccupent-ils ? (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

En 2014, 66% des Français se préoccupent « beaucoup » du traitement de la pauvreté en France et 28% s'en soucient « un peu ».

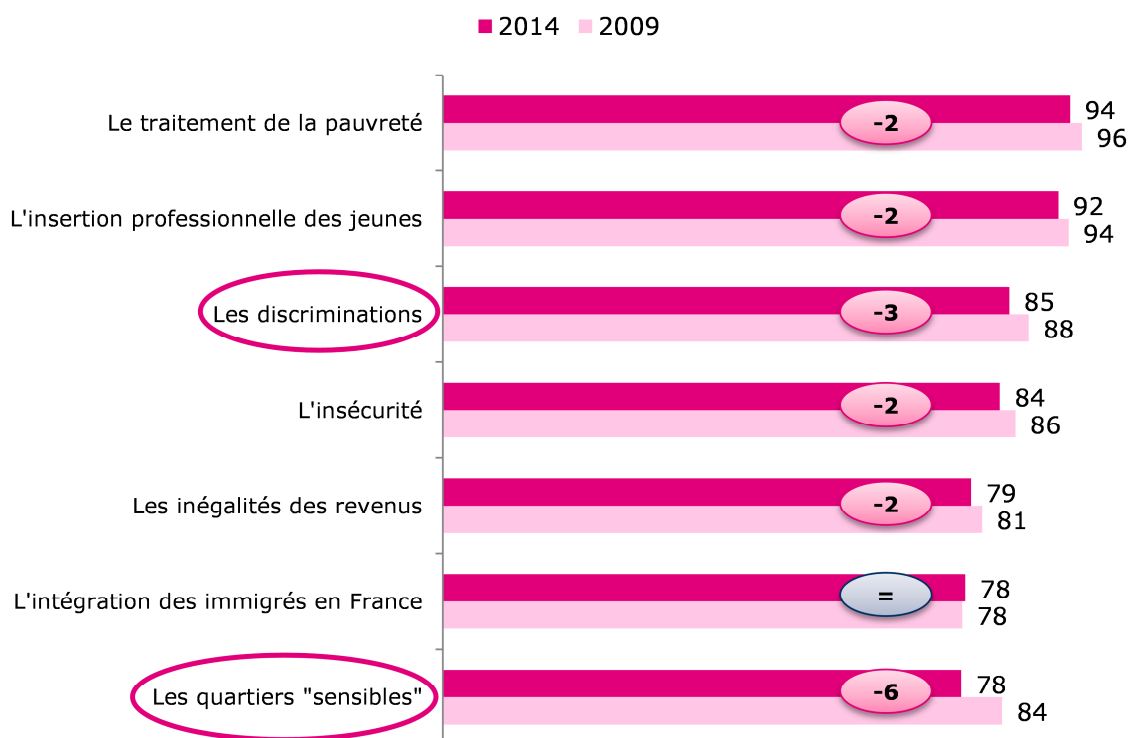
Il est frappant de constater que, depuis 2009, tous les thèmes soumis à l'appréciation de nos concitoyens semblent moins les préoccuper, à l'exception de l'intégration des immigrés en France. Dans ce repli généralisé, ce sont surtout les préoccupations pour les quartiers « sensibles » qui ont le plus reculé : -6 points. Cette moindre préoccupation de l'opinion pour les questions sociales peut sembler paradoxale car, depuis 2009, le chômage a progressé (il est passé de 8% à plus de 10% aujourd'hui³), la pauvreté s'est accrue et les inégalités ont progressé⁴, l'insertion professionnelle des jeunes est devenue encore plus compliquée, etc. Habituellement, lorsque la conjoncture économique se durcit, l'opinion se sent plus concernée par les questions de sociétés⁵.

³ <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=14>

⁴ http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATnon04247

⁵ Régis BIGOT et Émilie DAUDEY, *La sensibilité de l'opinion publique à l'évolution de la pauvreté*, Document de travail de la DREES, Série études et recherche n° 126, juin 2013, <http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/serieetud126.pdf>

Graphique 2 – Proportion d'individus se sentant « un peu » ou « beaucoup » préoccupés par les sujets suivants (en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

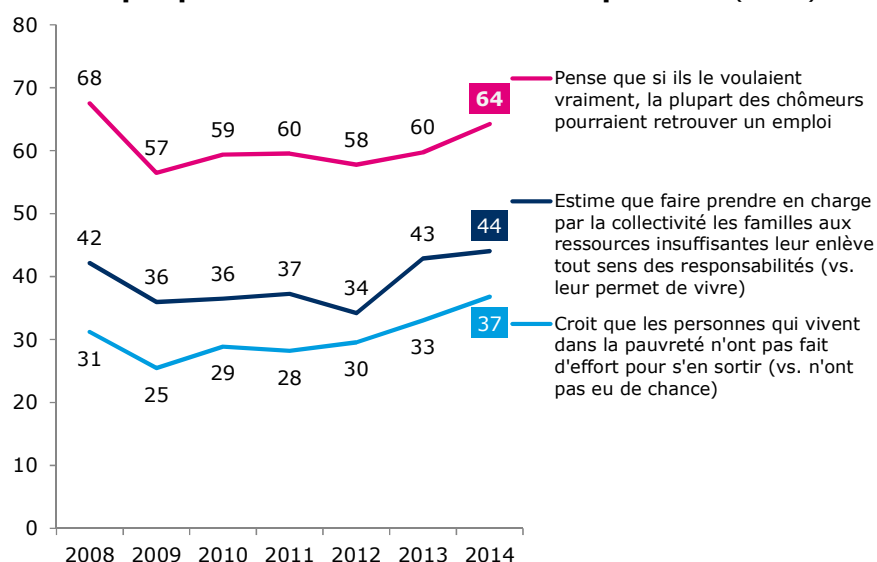
Lecture : En 2014, 94% de la population sont préoccupées par le traitement de la pauvreté, contre 96% en 2009. ; 66% le sont « beaucoup » et 28% le sont « un peu ».

Note : Le détail des réponses figure en annexe p. 60.

Mais ces dernières années, force est de constater que la **solidarité envers les plus démunis est remise en question** ; elle n'apparaît plus véritablement comme une idée fédératrice de la société française. L'année qui a suivi le déclenchement de la crise économique, un élan de solidarité s'est fait jour spontanément, mais l'opinion s'est ensuite très vite retournée, et depuis 2009, les positions se sont franchement « durcies » :

- Malgré la croissance du taux de chômage depuis le début de la crise, l'idée selon laquelle s'ils le voulaient vraiment, la plupart des chômeurs pourraient trouver un emploi progresse : elle est maintenant nettement majoritaire, avec 64% d'opinions favorables (+4 points par rapport à 2013).
- La part d'individus considérant que faire prendre en charge par la collectivité les familles aux ressources insuffisantes leur enlève tout sens des responsabilités (vs. leur permet de vivre) n'a jamais été aussi élevée.
- 37% des personnes interrogées considèrent que les personnes qui vivent dans la pauvreté n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir. Elles n'étaient que 25% à défendre ce point de vue au lendemain de la crise économique.

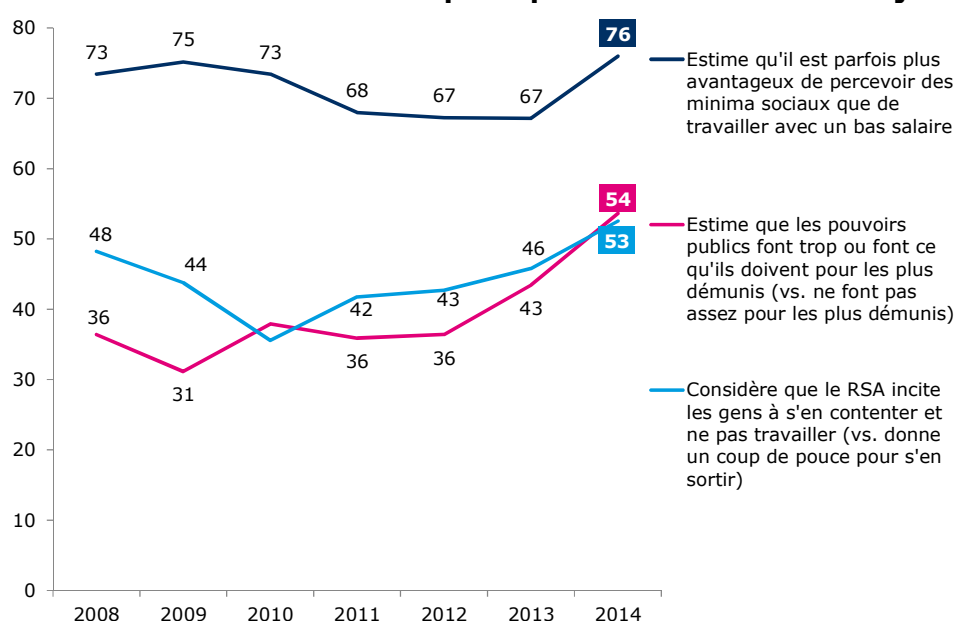
Graphique 3- La montée du chacun pour soi (en %)



Source : CRÉDOC, enquêtes « Conditions de vie et aspirations »

Le corollaire de cette moindre empathie est la **remise en cause du bienfondé** des politiques sociales. Les craintes de **déresponsabilisation** des différentes mesures d'aide aux plus démunis n'ont jamais été aussi fortes qu'aujourd'hui. Le sentiment que les pouvoirs publics font trop ou ce qu'ils doivent pour les démunis et le fait de considérer que le RSA incite à ne pas chercher de travail sont devenus pour la première fois majoritaires (ces opinions recueillent respectivement 54% et 53% de suffrages, progressant respectivement de +11 points et +7 points). Dans le même registre, la proportion d'individus considérant qu'il est plus avantageux de percevoir des minima sociaux que de travailler avec un bas salaire a progressé de +9 points, atteignant 76% de la population en 2014.

Graphique 4 – La remise en cause des politiques sociales devient majoritaire (en%)



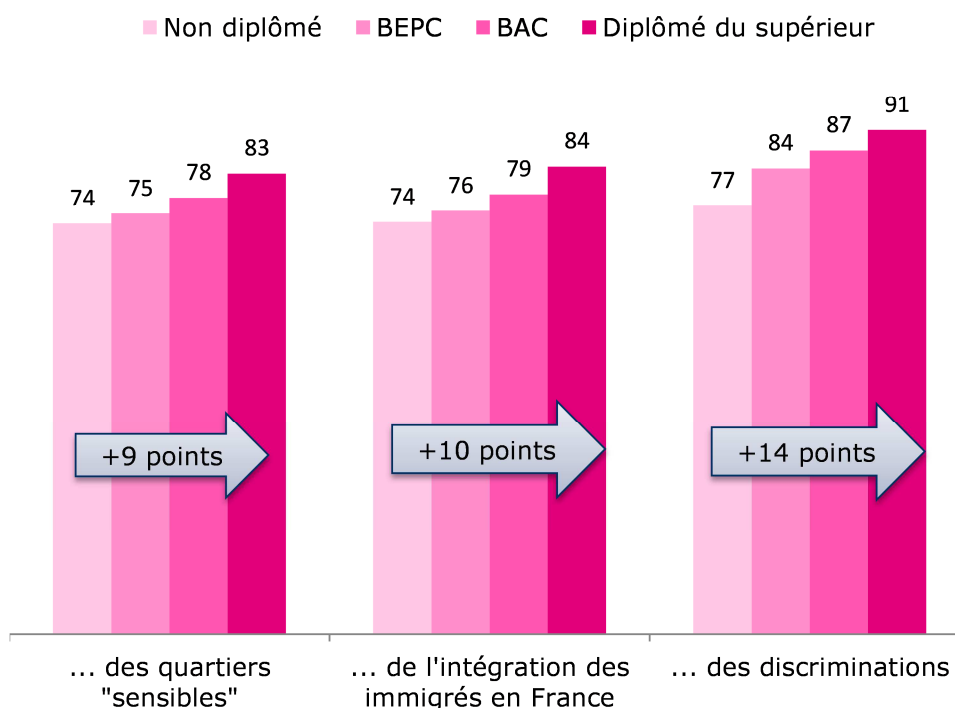
Source : CRÉDOC, enquêtes « Conditions de vie et aspirations »

On comprend mieux, peut-être, le repli des préoccupations en matière de traitement de la pauvreté, d'insertion professionnelle des jeunes, de discriminations ou vis-à-vis des quartiers sensibles.

Le repli est assez général mais les différences d'appréciation selon l'âge ou le niveau de diplôme perdurent :

- Les sexagénaires et les professions intermédiaires sont relativement plus préoccupés par les inégalités des revenus (84% et 86% respectivement, contre 79% en moyenne).
- Le diplôme est particulièrement discriminant quant aux préoccupations pour les discriminations, les quartiers « sensibles » et l'intégration des immigrés en France. L'équation est la suivante : plus on est diplômé plus on se préoccupe de ces trois sujets (cf. Graphique 5). Les citoyens qui ont quitté le système éducatif le plus tard prônent plus souvent un discours égalitariste et se soucient davantage du délitement du lien social.

Graphique 5 – Proportion d'individus qui se préoccupent....
Selon le diplôme (en %)

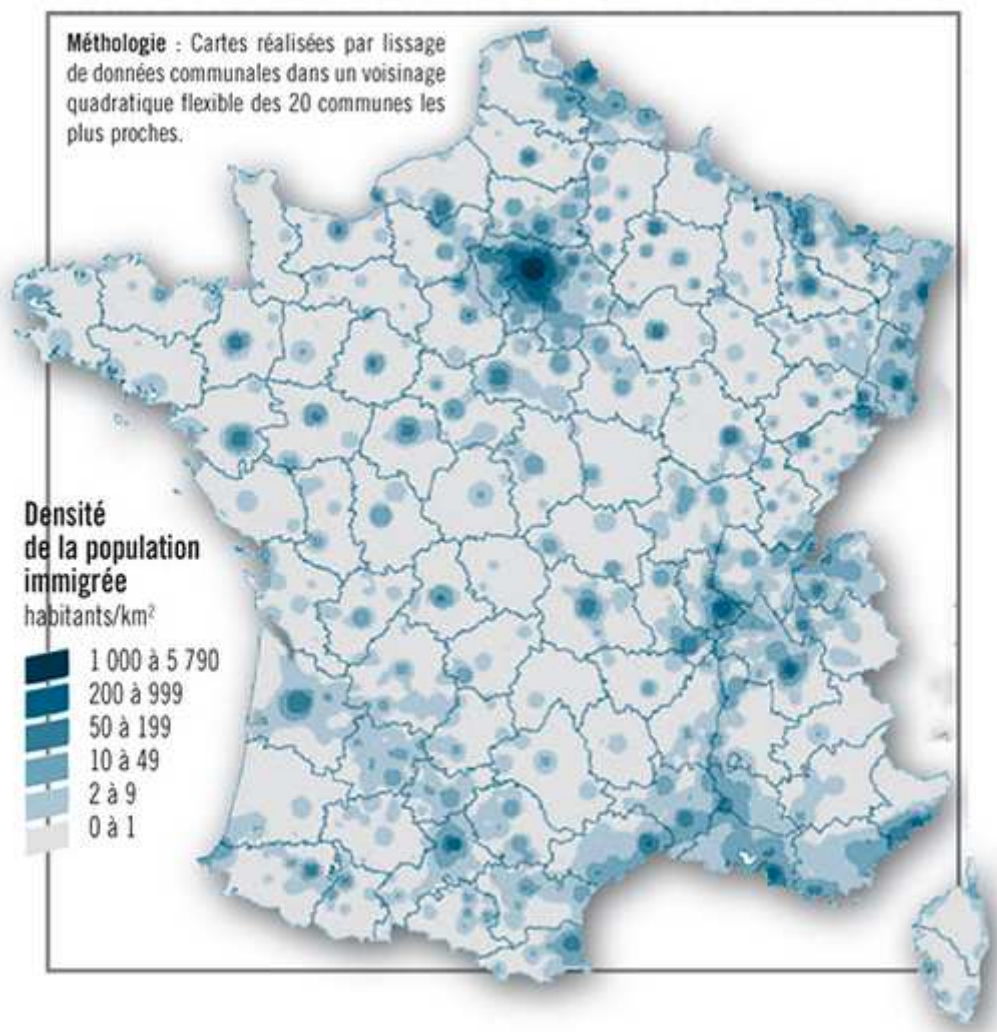


Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

- On notera, par ailleurs que **la taille de la commune** joue sur les préoccupations pour **les quartiers « sensibles »** et **l'intégration des populations immigrées**. 84% des habitants de l'agglomération parisienne se disent respectivement préoccupés par les deux sujets, tout comme 83% des habitants de grandes villes (100 000 habitants et plus) qui se soucient davantage du sort des quartiers « sensibles ». Selon les statistiques de l'INSEE les 5 millions d'immigrés résidant en France sont très

inégalement répartis sur le territoire : ils représentent près de 17% de la population en Région parisienne, contre 6% en moyenne dans les 21 autres régions métropolitaines. On observe par ailleurs que, en dehors des distorsions entre régions, l'implantation des immigrés est fortement concentrée dans les grandes villes⁶.

Graphique 6 – La densité de la population immigrée en France métropolitaine



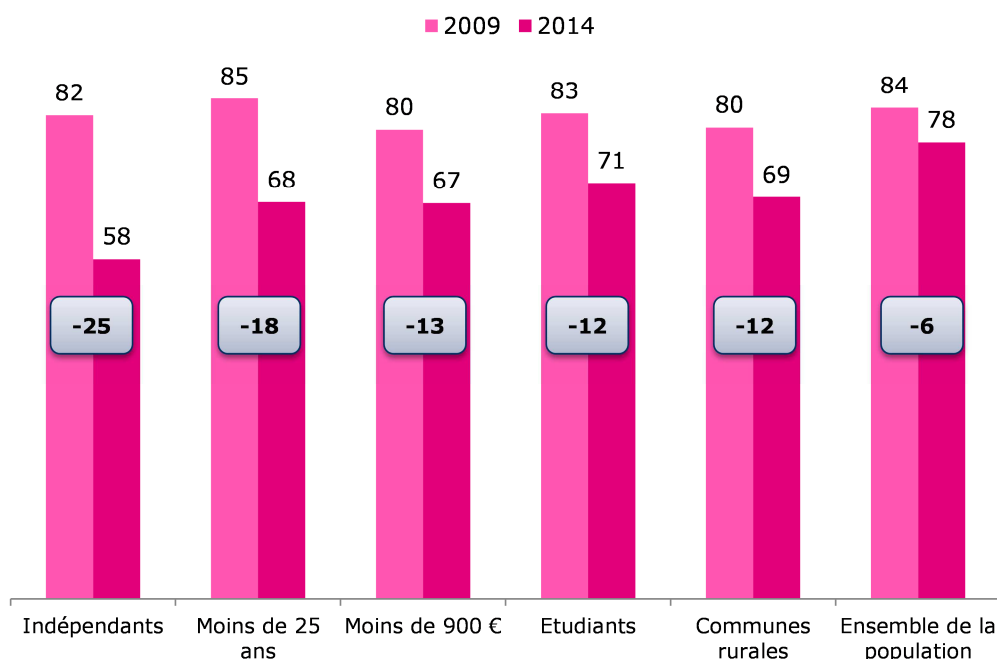
Source : INSEE, Recensement 2004-2008, pour les données : Jean-Marc Zaninetti, pour le lissage et présentation graphique.

L'analyse longitudinale montre quelques **évolutions catégorielles significatives au sujet des quartiers « sensibles »** : les jeunes se préoccupent moins de ce sujet (-18 points pour les moins de 25 ans, contre -6 points en moyenne), mais davantage de leur insertion professionnelle. Quant aux habitants de communes rurales, on peut considérer que la distance géographique avec les quartiers « sensibles » les éloigne de la problématique des quartiers « sensibles », surtout en temps de crise.

⁶ Jean-Marc Zaninetti, "L'immigration en France: quelle géographie?" In *Population & Avenir*, Paris, n°697, 2012/2, pp. 4-8, <https://www-cairn-info.acces-distant.sciences-po.fr/revue-population-et-avenir-2010-2-page-4.htm>

Graphique 7 – Evolution de la proportion de personnes qui se préoccupent des quartiers « sensibles » entre 2009 et 2014

Selon les indicateurs sociodémographiques (en %)



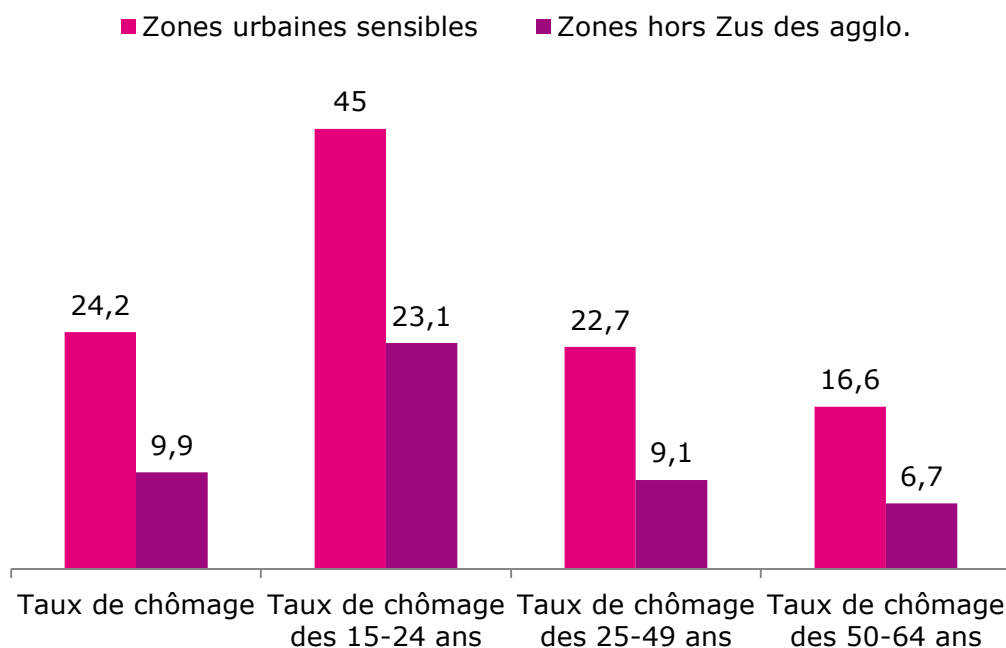
Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

En scrutant les opinions de nos concitoyens sur différents sujets de société, il s'avère que leur **ouverture au multiculturalisme et à l'altérité favorise une plus grande attention aux quartiers « sensibles » et aux discriminations**. Ainsi, 93% des Français qui pensent qu'il faut favoriser la diversité des populations, 90% de ceux qui considèrent que la diversité culturelle est une richesse, 90% qui estiment que la mondialisation représente plutôt des avantages, 90% de ceux qui souhaitent que les pouvoirs publics favorisent l'intégration des immigrés dans les années à venir et 90% qui disent d'eux-mêmes ne pas être racistes se préoccupent des discriminations (contre 85% en moyenne). Dans une moindre mesure, ces mêmes catégories se soucient aussi davantage du sort des quartiers « sensibles » (85%/78%/81%/80%/79%, contre 78% en moyenne).

IV. Regards sur les quartiers « sensibles »

La question des « quartiers sensibles » est au cœur de la politique de la ville développée à la fin des années 1990, qui a notamment pour objectif d'intervenir dans les territoires urbains en difficultés. La création des *zones urbaines sensibles (ZUS)*, en 1996⁷, a sans doute marqué un changement de cap en la matière, en formalisant le concept de quartier « sensible » ou « en difficulté » et en identifiant des périmètres infra-urbains devant faire l'objet de politiques publiques spécifiques⁸. 416 zones de redynamisation urbaine (ZRU) et 100 zones franches urbaines (ZFU) ont été créées à cet effet. Aujourd'hui au nombre de 751, les ZUS rassemblent 4,7 millions d'habitants, soit environ 7,5% de la population française⁹. En 2012, le taux de chômage dans les ZUS est de 24,3% contre 9,9% pour les agglomérations hors ZUS. Le taux de chômage des jeunes (15-29 ans) y atteint environ 45%, contre 23.1% pour l'ensemble des jeunes de la même tranche d'âge en agglomérations métropolitaines hors ZUS¹⁰¹¹.

Graphique 8 – La situation de l'emploi dans les ZUS et dans les agglomérations hors ZUS (en %)



Source : ONZUS, Rapport 2013, données 2012.

Cette précarité de l'emploi se traduit par un fort risque d'exclusion sociale et de pauvreté des populations vivant dans ces zones. En outre, la part de personnes vivant en dessous du seuil

⁷ Cf. Décret n° 96-1156 du 26 décembre 1996, modifié par les décrets n° 2000-796 du 24 août 2000 et n° 2001-707 du 31 juillet 2001

⁸ Les ZUS sont caractérisées par la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé et par un déséquilibre accentué entre l'habitat et l'emploi.

⁹ <http://www.onzus.fr/presentation/les-quartiers-de-la-politique-de-la-ville>

¹⁰ Cf. DARES Analyses, « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2009 », octobre 2010, n°072, <http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2010-072.pdf>

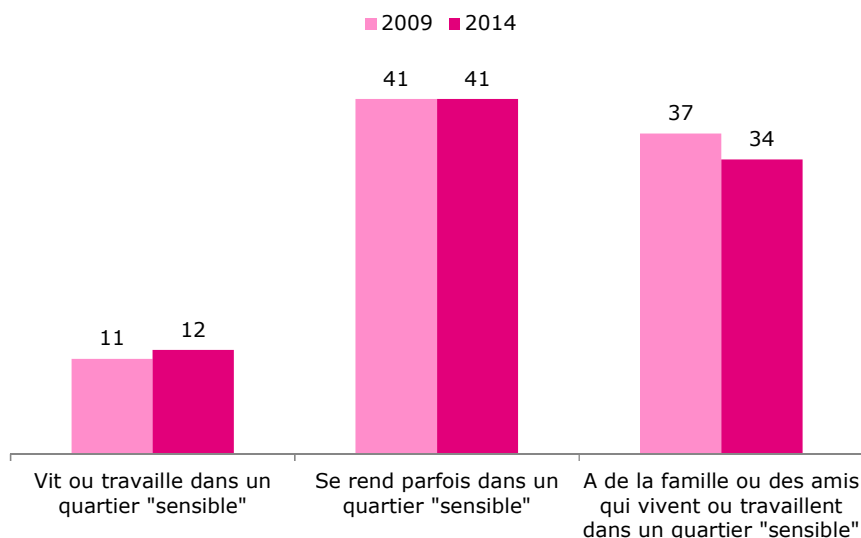
¹¹ Cf. Observatoire National des zones urbaines sensibles (ONZUS), *Rapport 2013*, Paris, 2013, http://www.onzus.fr/uploads/media_items/rapport-de-l-onzus-2013.original.pdf

de pauvreté était de 28,8% en 2008 dans les ZUS contre 12% dans le reste du territoire¹², la proportion des bénéficiaires du RMI/RSA est deux fois plus importante que sur l'ensemble du territoire métropolitain et le revenu moyen des habitants des ZUS est inférieur d'environ 40% au revenu moyen des agglomérations concernées¹³. Cette concentration de précarités peut amener à parler d'une ghettoïsation territoriale couplée d'une ségrégation sociale¹⁴. Dans ce contexte où les mécanismes d'exclusion sociale se traduisent par une stigmatisation territoriale, sociale et parfois ethnique ou encore religieuse, la question des discriminations se pose.

1. Environ 12% de la population dit vivre ou travailler dans un quartier « sensible »

12% de la population déclarent vivre ou travailler dans un quartier « sensible », 41% dit s'y rendre parfois et 34% y ont de la famille ou des amis qui y vivent ou y travaillent.

Graphique 9 – Dans les villes et leur périphérie, certains quartiers sont parfois qualifiés de « sensibles ». Vous-même, vivez-vous dans un quartier « sensible » ? Vous rendez-vous parfois dans un quartier « sensible » ? Avez-vous de la famille ou des amis qui vivent ou travaillent dans les quartiers « sensibles » ? (en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Lecture : En 2014, 12% de la population dit vivre ou travailler dans un quartier « sensible ».

Note : Le total est différent de 100% car les enquêtés pouvaient répondre oui ou non à chacune des trois questions qui leur ont été posées. Le détail des réponses figure en annexe p. 60.

¹² Cf. ONZUS, *Rapport 2010*, Paris, 2010, <http://extranet.ville.gouv.fr/docville/RapportONZUS2010/REVENUS.pdf>

¹³ Cf. ONPES, *Rapport au parlement – décembre 2010*, Paris, 2010, http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_pauvrete_2010.pdf

¹⁴ BRONNER Luc, *La loi du ghetto – Enquête dans les banlieues françaises*, Paris, Calman-Lévy, 2010.

En regroupant les personnes qui ont répondu par l'affirmative à une des trois questions, une personne sur deux (51% exactement) côtoie de près ou de loin les quartiers « sensibles ».

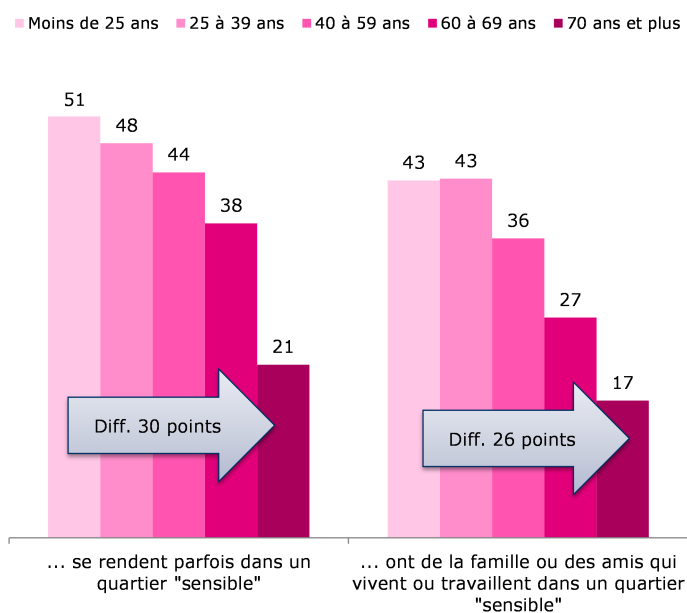
Afin de mieux connaître la population des quartiers « sensibles » nous avons procédé à des tris croisés en faisant intervenir à la fois des variables socio-démographiques, d'opinion et des marqueurs décrivant les conditions de vie des populations concernées.

- **L'âge joue sur la fréquentation des quartiers « sensibles ».** La probabilité de s'y rendre où d'y avoir des attaches familiales ou amicales décroît avec l'âge. Ainsi, 51% des moins de 25 ans se rendent parfois dans ces quartiers contre 21% des 70 ans et plus. De même pour les liens familiaux ou amicaux : 43% des moins de 25 ans ont de la famille ou des amis qui y vivent ou y travaillent contre 27% des sexagénaires et 17% des seniors âgés de 70 ans et plus (cf. Graphique 10). Cette asymétrie des âges tient probablement à la réalité démographique des quartiers « sensibles » marqués par une forte présence des populations jeunes. Selon l'INSEE, la part des jeunes de moins de 25 ans est supérieure à celle observée dans les unités urbaines englobantes (entre 10% à 30% selon les différentes tranches d'âge). A l'inverse, la part des sexagénaires est inférieure à un quart¹⁵.
- Bien que de tailles très variables (1 000 à 50 000 habitants) les différents quartiers « sensibles » se situent plus souvent au sein ou en proximité d'une grande ville ou agglomération. L'Ile-de-France regroupe, par exemple, à elle seule 11 des 21 zones urbaines sensibles de plus de 20 000 habitants. L'analyse montre que **la taille d'agglomération influe effectivement sur le lien que nos concitoyens tissent avec les quartiers « sensibles »**. Non seulement que les habitants de l'agglomération parisienne vivent plus souvent dans un quartier « sensible » que ceux d'agglomérations plus petites (26%, contre 12% en moyenne), ils sont aussi plus souvent amenés à s'y rendre (59% contre 41% en moyenne) ou encore ils indiquent davantage d'y avoir de la famille ou des amis (52% contre 34%).

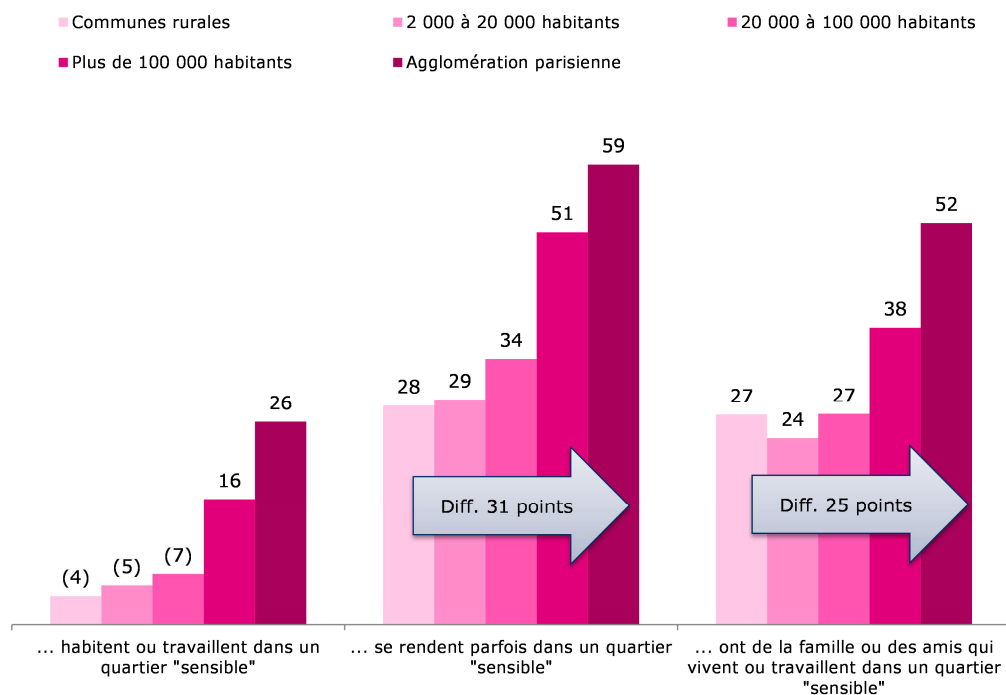
¹⁵ Ibid. p. 2.

Graphique 10 – Proportion de personnes qui ... (en %)

Selon l'âge



Selon la taille de l'agglomération



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Conditions de vie et aspirations dans les quartiers « sensibles »

Le tableau de la page suivante montre que les personnes qui disent vivre ou travailler dans un quartier « sensible » :

- Se sentent plus souvent appartenir aux **classes populaires, voire se sentent « défavorisés »**, ont l'impression que leurs conditions de vie se sont beaucoup dégradées ces dernières années, occupent plus souvent un emploi précaire, bénéficient de prestations versées par CAF, déclarent s'imposer des restrictions sur plusieurs postes de leur budget, ont plus souvent fait appel à un membre de leur famille pour l'aider à résoudre des difficultés, disposent moins souvent d'une voiture, sont plus souvent dépourvues de patrimoine.
- Vivent plus souvent en HLM, perçoivent plus souvent une aide au **logement**, sont plus souvent locataires, considèrent plus souvent que la taille de leur logement est insuffisante (les ménages avec des enfants et de 5 personnes ou plus y sont surreprésentés), sont moins satisfaits de leur cadre de vie quotidien, sont inquiets du risque d'agression dans la rue.
- Se sentent en moins bon **état de santé** que le reste de la population, déclarent plus souvent souffrir de maux de dos, d'insomnies, de nervosité, renoncent plus souvent à se soigner, considèrent que l'on est mieux soigné lorsqu'on a de l'argent et des relations.
- **Ne font pas confiance** aux banques, ni aux entreprises, pensent que l'État devrait davantage réguler et contrôler les entreprises plutôt que leur laisser davantage de liberté, estiment plus qu'en moyenne que le budget de l'État consacré aux dépenses de sécurité intérieure et de santé devraient être augmenté, souhaitent plus souvent que le mode de fonctionnement de la société change de manière radicale.
- **Rencontrent moins souvent** des membres de leur famille, reçoivent moins souvent des relations ou amis chez elles, ont une pratique religieuse régulière.
- **Sont plus souvent opposées à l'homoparentalité** et sont moins favorables que les autres au suicide médicalement assisté lorsque les patients âgés souffrent de maladie incurable.
- Se disent **moins souvent « heureuses »** que les autres.

Tableau 1 – Spécificité des modes de vie des personnes déclarant vivre ou travailler dans un quartier « sensible »

	Part parmi les habitants des quartiers sensibles	Part dans la population générale
Travail		
Actif occupé	61%	49%
Exerce un emploi	59%	48%
Est salarié de la fonction publique	21%	13%
Est en CDD, interim	15%	8%
Logement		
Vit en HLM, ILN	43%	18%
Vit dans une habitation collectif (immeuble)	60%	33%
Vit en agglomération parisienne	37%	17%
Est locataire, sous-locataire	68%	49%
La taille de logement n'est pas suffisant	19%	11%
N'a pas de lave vaisselle	55%	43%
Enfants de moins de 20 ans dans le même foyer	42%	32%
Perçoit une aide au logement	30%	22%
Cinq personnes et plus vivent dans le foyer	13%	9%
Les dépenses de logement représentent une charge lourde	57%	50%
Cadre de vie/ vie quotidienne		
N'est pas satisfait de son cadre de vie quotidien	35%	12%
Ne se sent pas en sécurité dans sa vie quotidien	31%	12%
Se sent <u>occasionnellement</u> heureux dans sa vie quotidienne	24%	15%
Inquiet des risques d'agression dans la rue	68%	59%
Santé		
Doit s'imposer des restrictions budgétaires sur les soins médicaux	31%	18%
A souffert au cours des quatre dernières semaines d'insomnies	48%	35%
A souffert au cours des quatre dernières semaines de maux de dos	61%	49%
A souffert au cours des quatre dernières semaines de nervosité	51%	40%
Pense qu'on est mieux soigné quand a des relations et de l'argent	46%	36%
Pas satisfait de son état de santé comparé aux personnes du même âge	8%	4%
Revenu/ Pouvoir d'achat/ niveau de vie		
Considère appartenir à la classe des défavorisés	10%	6%
Considère appartenir à la classe populaire	31%	25%
Doit s'imposer des restrictions budgétaires sur l'équipement ménager	61%	48%
Doit s'imposer des restrictions budgétaires sur le tabac et les boissons	39%	27%
Doit s'imposer des restrictions budgétaires sur les vacances et les loisirs	72%	61%
Doit s'imposer des restrictions budgétaires sur le logement	39%	28%
Doit s'imposer des restrictions budgétaires sur les dépenses pour les enfants	29%	19%
Doit s'imposer des restrictions budgétaires sur les dépenses pour les habilles	62%	52%
Doit s'imposer des restrictions budgétaires sur les dépenses pour l'alimentation	42%	33%
A déjà eu recours à l'aide d'un proche pour résoudre des difficultés	23%	16%
Touche une prestation versée par la CAF	47%	37%
Pense que son niveau de vie s'est beaucoup dégradé depuis 10 ans	32%	23%
N'a pas de voiture	30%	21%
Ne dispose d'aucun patrimoine	19%	12%
N'est pas prêt à payer plus cher les produits Made in France	47%	39%
Est indifférent au pays de fabrication lorsqu'il achète un produit industriel	44%	36%
Regard sur les politiques publiques/ société		
Pense que "la famille" est le principal poste de dépenses publiques	7%	3%
Pense que les dépenses pour la sécurité intérieure devraient être augmentées	14%	9%
Pense que les dépenses pour la santé devraient être augmentées	21%	15%
Ne pense pas qu'il est plus avantageux de percevoir des minima sociaux que de travailler avec un bas salaire	32%	23%
Pense que l'Etat doit davantage contrôler les entreprises et mieux les réguler	55%	46%
Ne fait pas confiance aux entreprises privées	26%	21%
Ne fait pas confiance aux associations	23%	17%
Ne fait pas du tout confiance aux banques	27%	20%
Pense que la société a besoin de changements radicaux	50%	44%
Famille/ vie sociale/ mœurs		
Ne rencontre pas de manière régulière des membres de sa famille	20%	12%
N'invite ou ne reçoit jamais des amis chez lui	11%	6%
A une pratique religieuse régulière	17%	11%
Fait partie d'une association dans le domaine humanitaire, sanitaire ou social	15%	10%
S'oppose au mariage de couples du même sexe	35%	26%
Est contre le suicide médicalement assisté lorsque la personne est très âgée et qu'elle souffre d'une maladie incurable	20%	15%

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

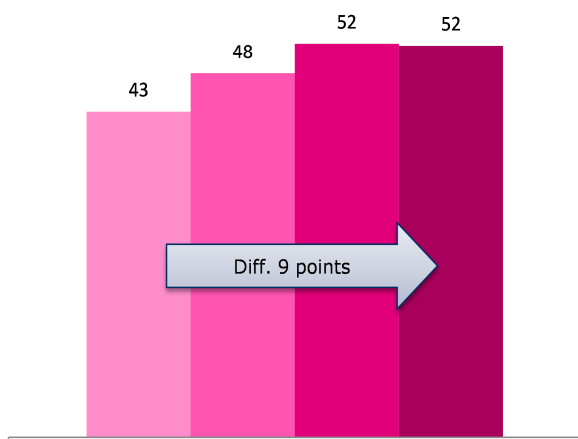
Les personnes ayant un lien avec les quartiers « sensibles » ou bien parce qu’elles y habitent, y travaillent, y ont des amis ou de la famille ou s’y rendent parfois **portent en général un regard critique sur la cohésion sociale**. 52% de ceux qui pensent que la cohésion sociale n’est pas du tout forte en France ont un lien avec les quartiers « sensibles » contre seulement 43% de ceux qui considèrent que la cohésion entre les Français est très forte. Le sentiment d’intégration est encore plus clivant. Alors que 70% de ceux qui ne sentent pas du tout intégrés dans la société actuelle indiquent avoir un lien avec ces quartiers, ils ne sont que 47% pour ceux qui se sentent très bien intégrés dans la société dans laquelle ils vivent. Au constat d’un défaut de cohésion sociale et d’intégration se rajoute l’impression d’appartenir socialement et économiquement aux défavorisés.

Graphique 11 – Proportion de personnes ayant un lien avec les quartiers « sensibles »

Selon ... (en %)

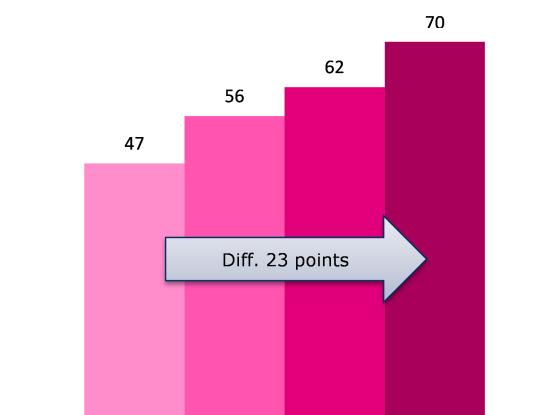
... la perception de la cohésion sociale

■ Très forte ■ Assez forte ■ Pas très forte ■ Pas du tout forte



... le sentiment d’intégration

■ Très bien intégré ■ Assez bien intégré
■ Pas bien intégré ■ Pas intégré du tout



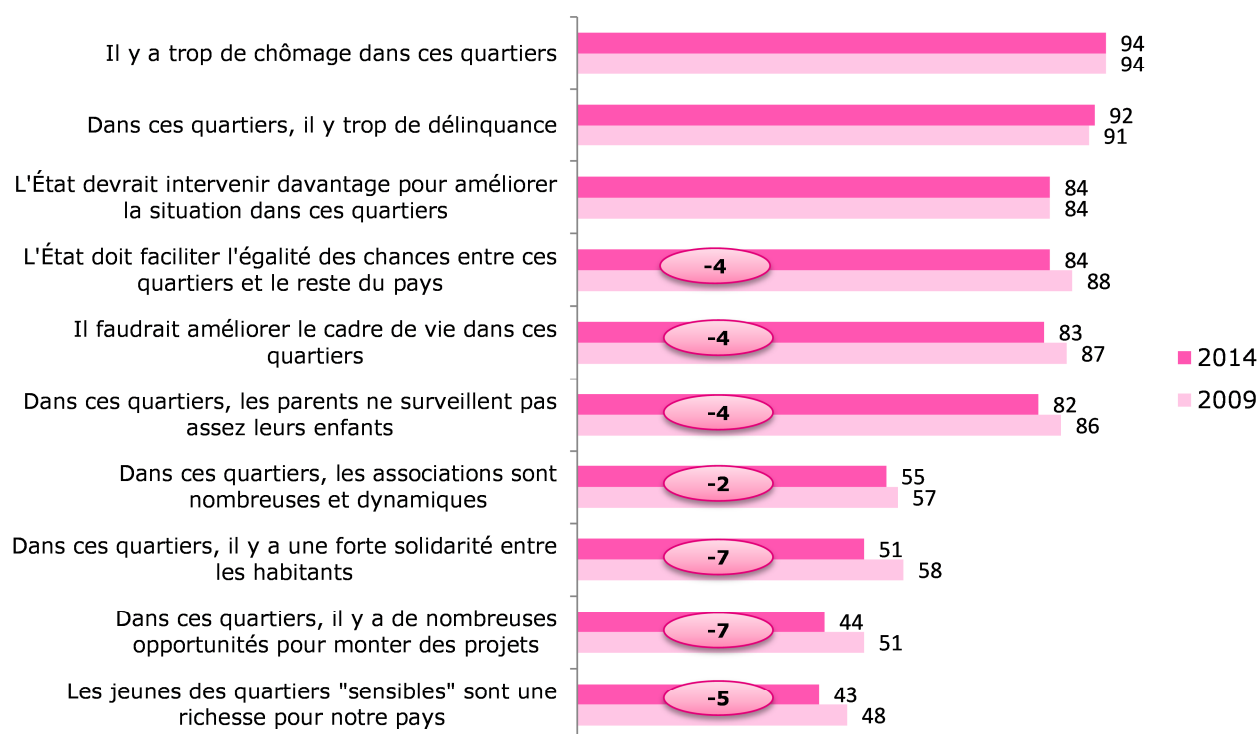
Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

2. L'image des quartiers « sensibles » s'est plutôt dégradée depuis 5 ans

Comme en 2009, **les quartiers « sensibles » restent largement associés au chômage** (94%, stable). Autre stigmate : 92% de nos concitoyens ont l'impression qu'il y a trop de délinquance sur ces territoires (+1 point par rapport à 2009). Mais l'image des quartiers « sensible » se dégrade aussi dans d'autres domaines : 55% disent que les associations sont nombreuses et dynamiques dans ces quartiers (-2 points), 51% qu'il y a une forte solidarité entre les habitants (-7 points), 44% que les opportunités pour monter des projets y sont nombreuses (-7 points) et 43% que la jeunesse de ces quartiers est une richesse pour notre pays (-5 points).

Par ailleurs, même si 84% des Français considèrent aujourd'hui (stable par rapport à 2009) que l'État devrait intervenir davantage pour améliorer la situation dans ces quartiers, l'idée que l'action publique devrait faciliter l'égalité des chances entre ces quartiers et le reste du pays a reculé de -4 points (84% en 2014) tout comme le souhait d'améliorer le cadre de vie dans ces quartiers (83%, -4 points). Autrement dit, l'opinion publique continue de soutenir les politiques publiques visant l'amélioration de la situation dans ces quartiers, mais elle est plus prudente quant aux moyens à employer.

Graphique 12 – Voici un certain nombre d'informations concernant les quartiers « sensibles ». Êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec chacune d'entre elles ? (en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

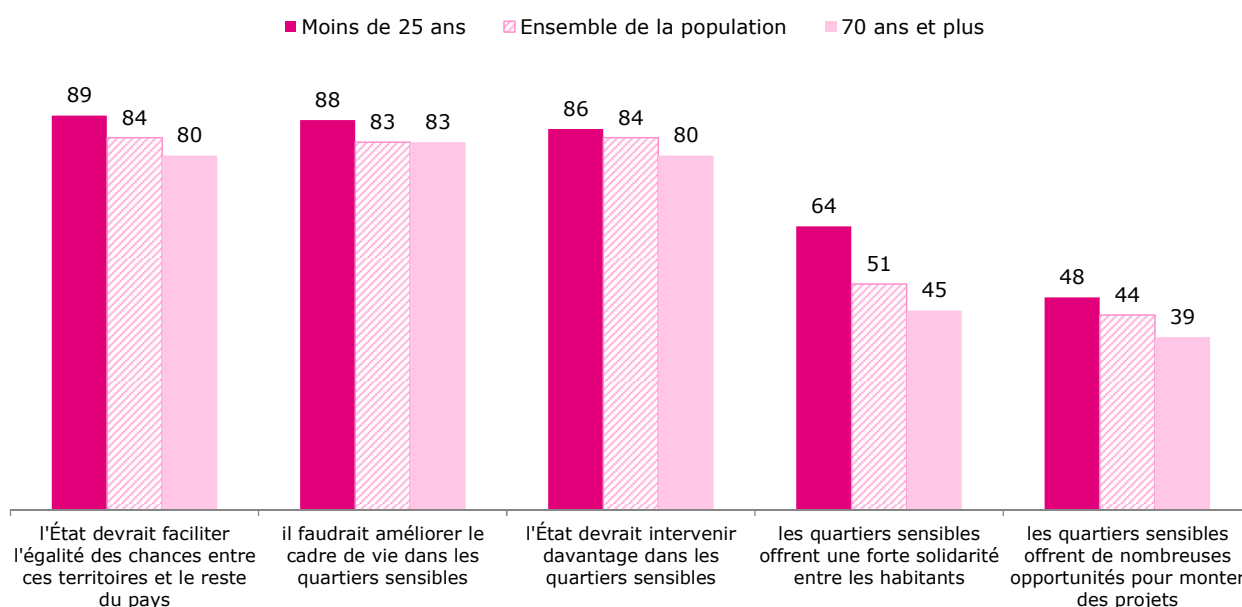
Lecture : En 2014, 94% de la population considèrent qu'il y a trop de chômage dans les quartiers « sensibles ».

Note : Le détail des réponses figure en annexe p. 61.

Néanmoins, retenons aussi une évolution « positive ». En 2014, la proportion de personnes qui pensent que dans les quartiers « sensibles » **les parents ne surveillent pas assez leurs enfants a reculé de -4 points** bien qu'elle reste partagée par plus de huit Français sur dix (82%).

Une lecture des résultats à travers le prisme des variables socio-démographiques montre que l'âge influe sur la perception des quartiers « sensibles ». **Les jeunes en ont une image plus positive.** Ainsi, les moins de 25 ans – mais à un moindre degré aussi les étudiants – estiment plus souvent que « la solidarité entre les habitants » (64% contre 51% en moyenne) les caractérise particulièrement bien. 48% considèrent que les opportunités pour monter des projets y sont particulièrement nombreuses (44% en moyenne) et 49% que les jeunes de ces quartiers sont une richesse pour notre pays. Par ailleurs, l'attente à l'égard de l'intervention des pouvoirs publics se fait particulièrement sentir chez les jeunes. Ils pensent plus souvent que l'État devrait intervenir davantage dans ces quartiers (86% et 89% chez les 25 à 39 ans, contre 84% en moyenne), qu'il y faudrait améliorer le cadre de vie (88%, contre 83% en moyenne) et que l'action des pouvoirs publics devrait s'attaquer à faciliter l'égalité des chances entre ces territoires et le reste du pays (89%, contre 83% en moyenne).

Graphique 13 – Proportion de personnes qui estiment que...
Selon l'âge (en %)



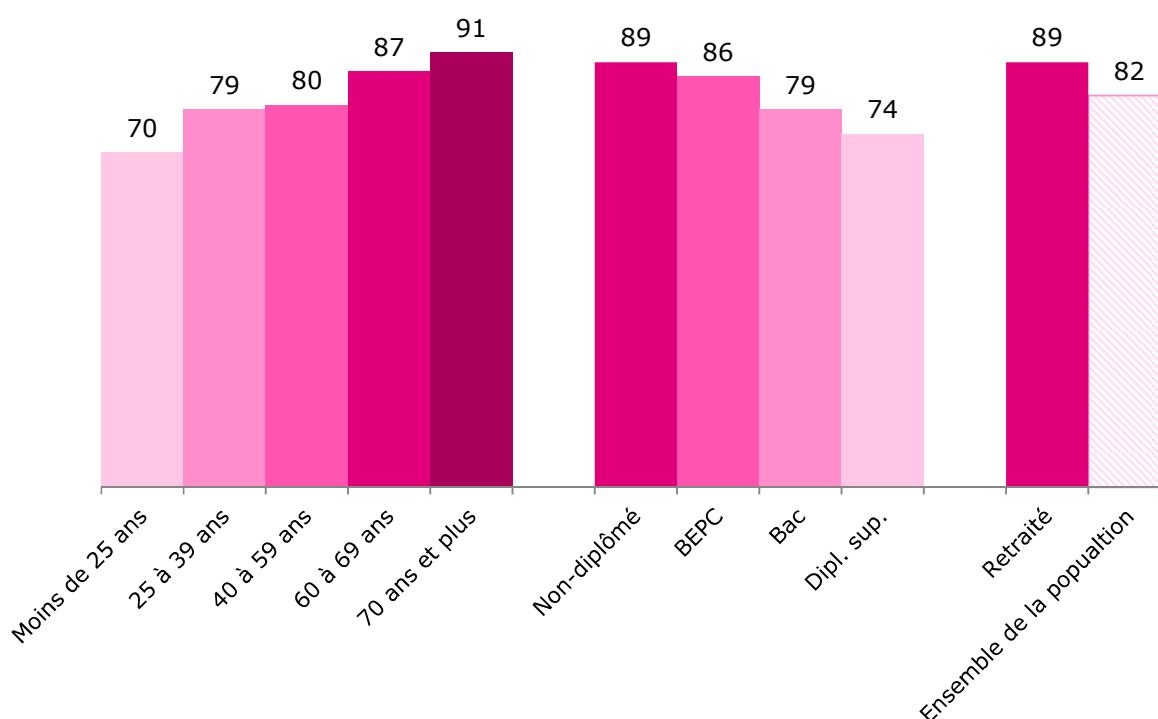
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Les diplômés du supérieur, les cadres, les hauts revenus et les habitants de l'agglomération parisienne associent également plus souvent des caractéristiques positives aux quartiers « sensibles ». Ainsi, ils estiment davantage que les jeunes des quartiers « sensibles » sont une richesse pour notre pays (62%, 61%, 51%, 53% contre 43%

en moyenne) et que les associations y sont nombreuses et dynamiques (63%, 65%, 61%, 62% contre 55% en moyenne).

A l'inverse, les seniors, les non-diplômés et les retraités ont plus souvent une image négative des quartiers « sensibles ». Ils sont particulièrement nombreux à considérer que dans les quartiers « sensibles » les parents manquent à leur responsabilité et ne surveillent pas assez leurs enfants (cf. Graphique 14). Notons par ailleurs, que les 70 ans et plus portent un regard particulièrement critique vis-à-vis de la jeunesse des quartiers « sensibles » dont ils estiment rarement qu'elle représente une richesse pour notre pays (32% contre 43% en moyenne). L'évolution par rapport à 2009 renforce le scepticisme des 70 ans. Par exemple, aujourd'hui, les seniors pensent moins souvent que les quartiers « sensibles » offrent de nombreuses opportunités pour monter des projets (-13 points par rapport à 2009).

Graphique 14 – Proportion de personnes qui estiment que dans les quartiers « sensibles » les parents ne surveillent pas assez leurs enfants
Selon les marqueurs socio-démographiques (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Les personnes qui connaissent personnellement la question des quartiers « sensibles » parce qu'elles y habitent, y travaillent, s'y rendent parfois ou y ont leur famille ou des amis ont une meilleure image de ceux-ci. Ainsi, 51% des Français ayant un lien avec ces quartiers pensent que les jeunes issus de ces quartiers sont une chance pour notre pays (contre 43% en moyenne), 47% estiment que les opportunités de monter des projets y sont nombreuses (contre 44%) et 56% apprécient la forte solidarité entre les habitants de ces quartiers (contre 51%). En outre les personnes qui s'y rendent parfois (56%)

et celles qui y ont de la famille (57%) apprécient davantage la forte solidarité entre les habitants dans les quartiers « sensibles » (contre 51% en moyenne).

Le système de valeurs de chacun modifie également la perception des quartiers « sensibles ». L'impression d'être en insécurité dans sa vie quotidienne joue tout comme le racisme ou le désir de voir partir un grand nombre d'immigrés dans les années à venir (cf. tableau suivant).

Tableau 2 – Proportion de personnes qui pensent que dans les quartiers « sensibles »...

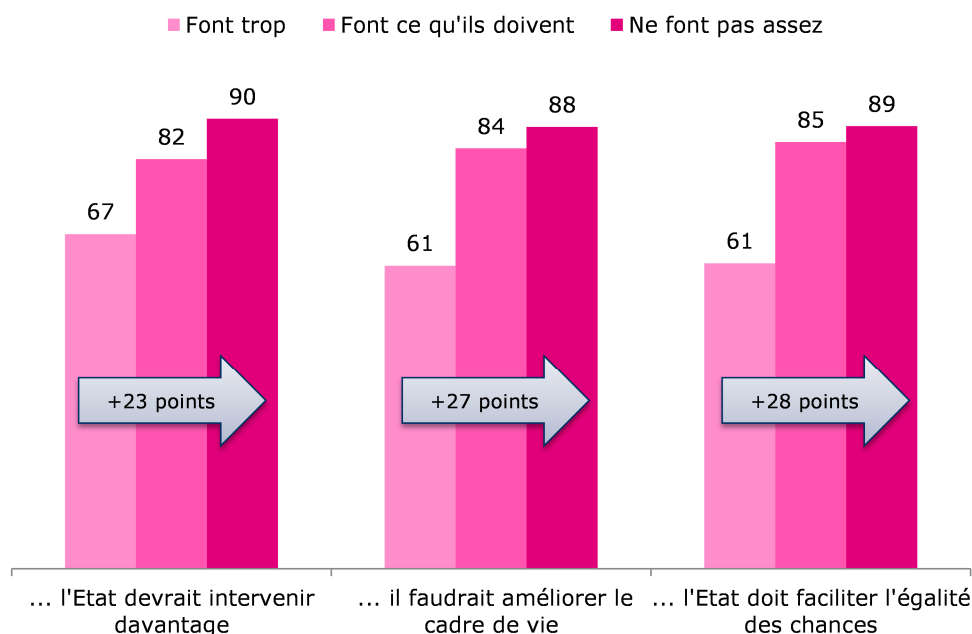
Selon les variables d'opinion (en %)

	... il y a trop de délinquance	... les parents ne surveillent pas assez leurs enfants
Se déclare raciste	96	88
Souhaite le départ d'un grand nombre d'immigrés dans les années à venir	97	92
Pense que la société a besoin de plus d'ordre	94	87
Ne se sent pas en sécurité	98	91
Ensemble de la population	92	82

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Les Français qui soutiennent les politiques sociales et le principe de redistribution des plus riches vers les plus pauvres défendent aussi davantage l'action des pouvoirs publics dans les quartiers « sensibles ». Ainsi, 90% de ceux qui pensent que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis considèrent que l'État devrait intervenir davantage dans ces quartiers. 88% d'eux pensent qu'il faudrait améliorer le cadre de vie et 89% que l'État doit faciliter l'égalité des chances (cf. Graphique 15).

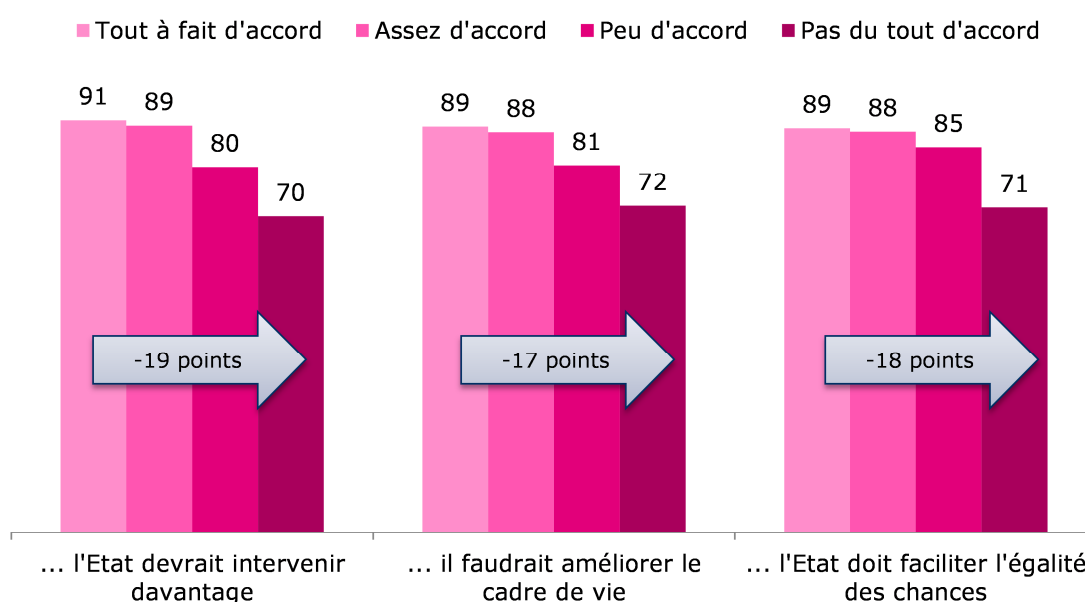
Graphique 15 – Proportion de personnes qui pensent que ...
Selon l'appréciation de l'action des pouvoirs publics pour les plus démunis (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

De même, **les personnes qui considèrent que la justice sociale devrait se faire sur la base d'une redistribution des richesses en prenant aux riches pour donner aux pauvres citent également plus souvent ces trois items** : 91%, 89%, 89% contre 70%, 72% et 71% de ceux qui s'opposent à l'idée de redistribution et qui, par voie de conséquence, soutiennent moins souvent l'action des pouvoirs publics dans les quartiers « sensibles ».

Graphique 16 – Proportion de personnes qui pensent que ...
Selon la question : « Pour établir la justice sociale, il faudrait prendre aux riches pour donner aux pauvres ? » (en %)



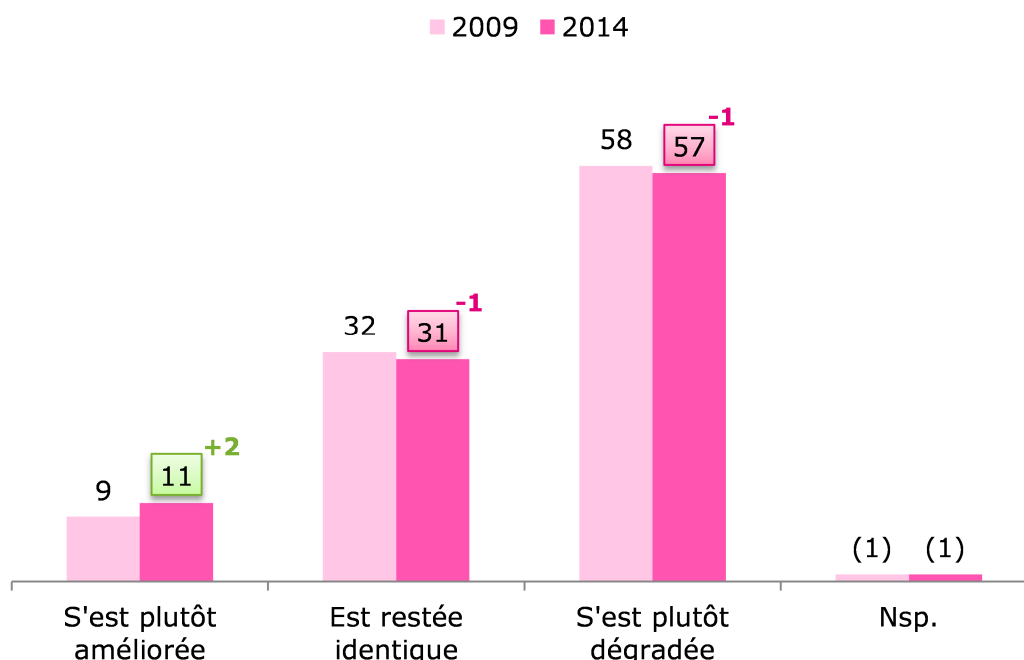
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

3. La majorité de nos concitoyens continue de penser que la situation dans les quartiers « sensibles » se dégrade

En ce début 2014, 57% des Français pensent que la situation dans les quartiers « sensibles » s'est plutôt dégradée en France ces dernières années. Un peu moins d'un tiers (31%) considère que les choses n'ont pas évolué et seul un peu plus d'un Français sur dix (11%) estime que la situation s'est améliorée. On notera également que seulement 1% des enquêtés ne se sont pas prononcés sur cette question. Autrement dit, tout le monde a un avis sur le sujet.

Les évolutions par rapport à 2009 sont très faibles. On constate néanmoins une très légère augmentation de la proportion de personnes percevant une amélioration de la situation dans les quartiers « sensibles ».

Graphique 17 – Diriez-vous qu'en France, ces dernières années, la situation dans les quartiers « sensibles »... (en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

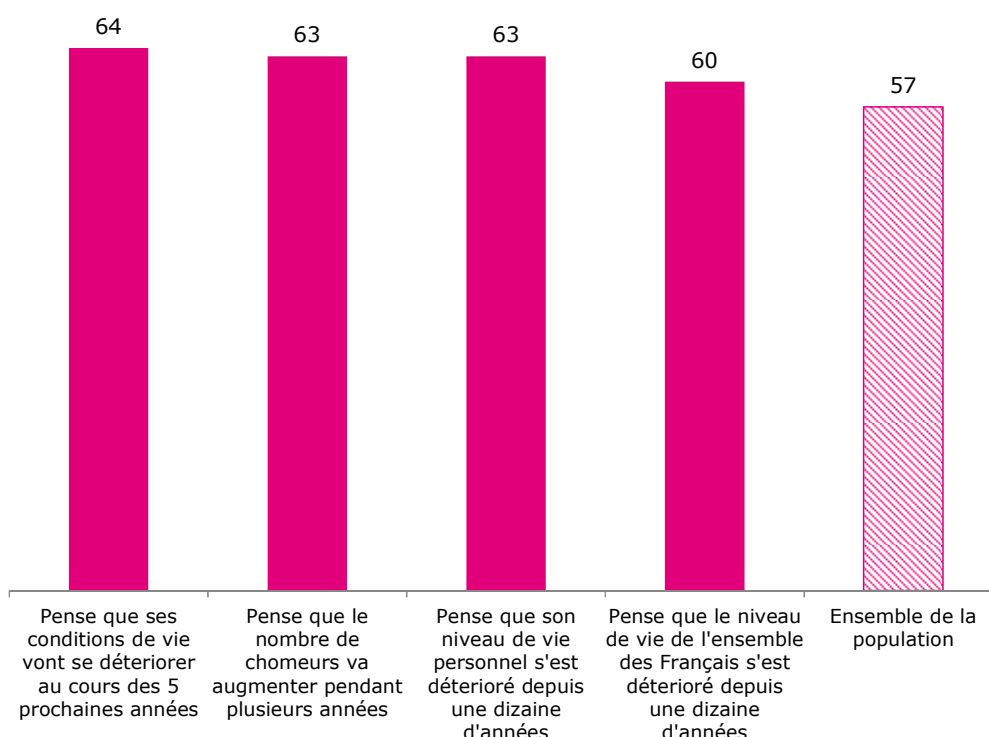
Lecture : En 2014, 57% de la population pensent que la situation dans les quartiers « sensibles » s'est plutôt dégradée ces dernières années.

Les seniors portent un regard particulièrement sévère sur l'évolution de la situation dans les quartiers « sensibles ». Les sexagénaires (65%) et les 70 ans et plus considèrent plus souvent qu'en moyenne que la situation dans les quartiers sensibles s'est dégradée. Il en va de même pour 67% des personnes au foyer et 66% des habitants d'agglomérations de taille moyenne (20 000 à 100 000 habitants) qui partagent cette opinion. La comparaison longitudinale des variations sociodémographiques montre peu de résultats significatifs.

Il est intéressant de noter que l'on retrouve les représentations les plus négatives chez les personnes qui portent, par ailleurs, un regard particulièrement sombre sur le passé et l'avenir socio-économique de leur propre ménage ou de la société dans laquelle elles vivent. 63% de ceux qui considèrent que leur niveau de vie personnel s'est détérioré depuis une dizaine d'années et 60% de ceux qui pensent de même pour l'ensemble des Français portent un regard sévère sur l'évolution de la situation dans les quartiers « sensibles ». Les personnes qui portent un regard sceptique sur l'avenir en général jugent la situation dans les quartiers « sensibles » moins positive. 64% de ceux qui pensent que leurs propres conditions de vie vont se détériorer au cours des 5 prochaines années et 63% de ceux qui voient le nombre de chômeurs augmenter pendant plusieurs années estiment plus souvent que la situation dans les quartiers « sensibles » s'est dégradée.

Graphique 18 – Diriez-vous qu'en France, ces dernières années, la situation dans les quartiers « sensibles » s'est plutôt dégradée

Selon l'opinion sur l'évolution du niveau de vie, du chômage et des conditions de vie (en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

A l'inverse, **l'image positive des quartiers « sensibles », se construit aussi à travers une expérience personnelle**. Ainsi, 16% de ceux qui y vivent ou travaillent ou encore 15% de ceux qui y ont de la famille estiment que la situation s'est plutôt améliorée, contre 11% en moyenne. Il va de même pour 19% des habitants de l'agglomération parisienne.

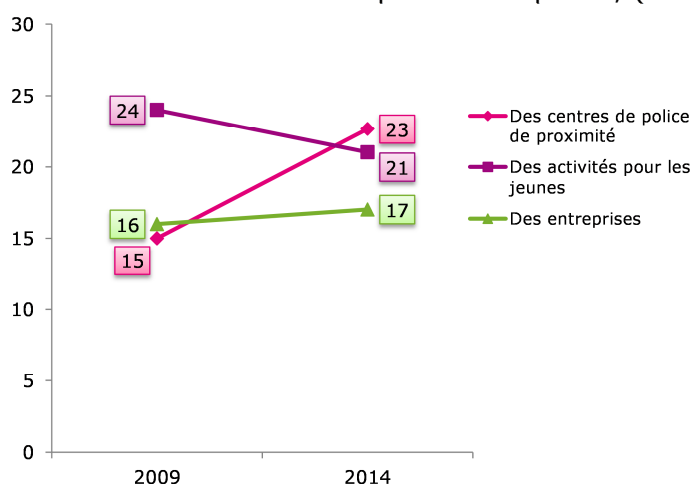
4. Le manque d'activité pour les jeunes et des centres de police de proximité

Dans un contexte de crise économique où le chômage frappe particulièrement fort les jeunes générations, ces dernières font l'objet d'une attention particulière. La question des emplois pour les jeunes était d'ailleurs au cœur de la campagne présidentielle de François Hollande.

Lorsqu'on demande à nos concitoyens leur avis sur ce qu'il manque le plus dans les quartiers « sensibles », 41% citent les « activités pour les jeunes » en première ou en deuxième réponse. La proportion de personnes soulignant ce manque reste relativement stable par rapport à 2009 (-1 point). Le manque de centres de police de proximité suit en deuxième position avec plus d'un tiers des suffrages (36%). Par rapport à 2009, cette thématique bondit de +11 points et passe devant le manque d'entreprises (31%, stable). Si l'on considère uniquement la première réponse le « manque de centres de police de proximité » arrive même en tête avec 23% des citations (cf. Graphique 19). Ce résultat appelle plusieurs remarques. Créée par le gouvernement de Lionel Jospin, la police de proximité fut instaurée en 1998 et généralisée comme dispositif sur l'ensemble du territoire français entre 2001 et 2002. En 2003, Nicolas Sarkozy – alors ministre de l'intérieur – a supprimé la police de proximité en engageant la mutation stratégique de la police nationale qui s'oriente davantage vers la mise en place d'une police « d'intervention » (BAC). Selon le sociologue Laurent Bonelli, cette politique « interventionniste » a manqué de légitimité auprès des habitants des quartiers « sensibles » à cause d'un manque de présence, de visibilité et de disponibilité des effectifs¹⁶. Aujourd'hui, le gouvernement actuel réfléchirait à une revalorisation de l'action policière de proximité en soutenant le développement des compétences et des prérogatives des polices municipales¹⁷.

Graphique 19 – Selon vous, que manque-t-il le plus dans les quartiers « sensibles » ?

Evolution 2009-2014 de la première réponse, (en %)



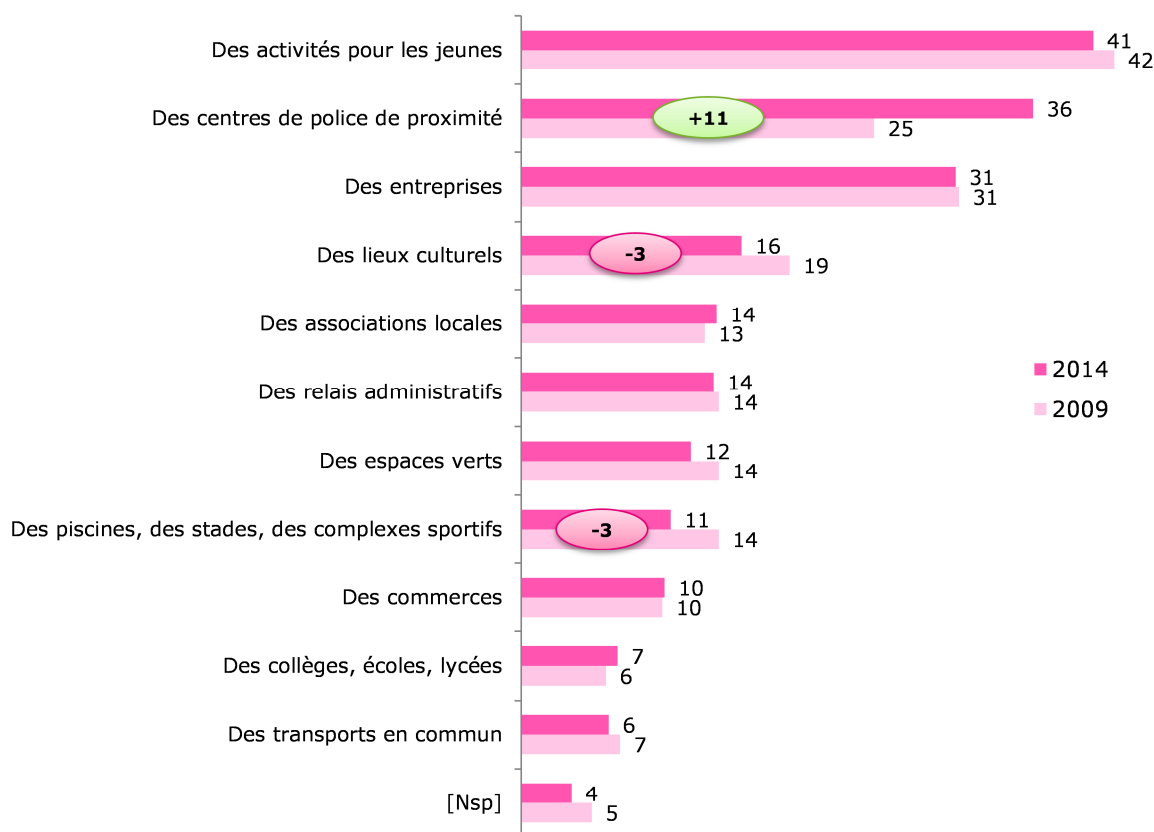
Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

¹⁶ BONELLI Laurent, « Révolte des banlieues : Raisons d'une colère », *Le Monde Diplomatique*, Paris, décembre 2005.

¹⁷ ROCHE Sébastien, *Police de proximité*, Paris, Le Seuil, 2012 ; ROHCE Sébastien, HASSID Olivier, « La sécurité intérieure en France. Quel rôle pour l'État ? », In *Futuribles*, 06/2007, n°331, p. 49-70.

Le manque de lieux culturels (16%, -3 points), d'espaces verts (12%, -2 points), de piscines, de stades et de complexes sportifs (11%, -3 points) semble moins prégnants qu'il y a 5 ans. Ces sujets sont probablement corrélés avec le manque d'activités pour les jeunes ; item pour lequel on registre notamment un recul des premières réponses (cf. Graphique 19).

Graphique 20 – Selon vous, que manque-t-il le plus dans les quartiers « sensibles » ?
Cumul des deux réponses, (en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Lecture : En 2014, 36% de la population estiment que ce sont les centres de police de proximité qui manquent le plus dans les quartiers « sensibles », contre 25% en 2009.

Note : Le détail des réponses figure en annexe p. 61.

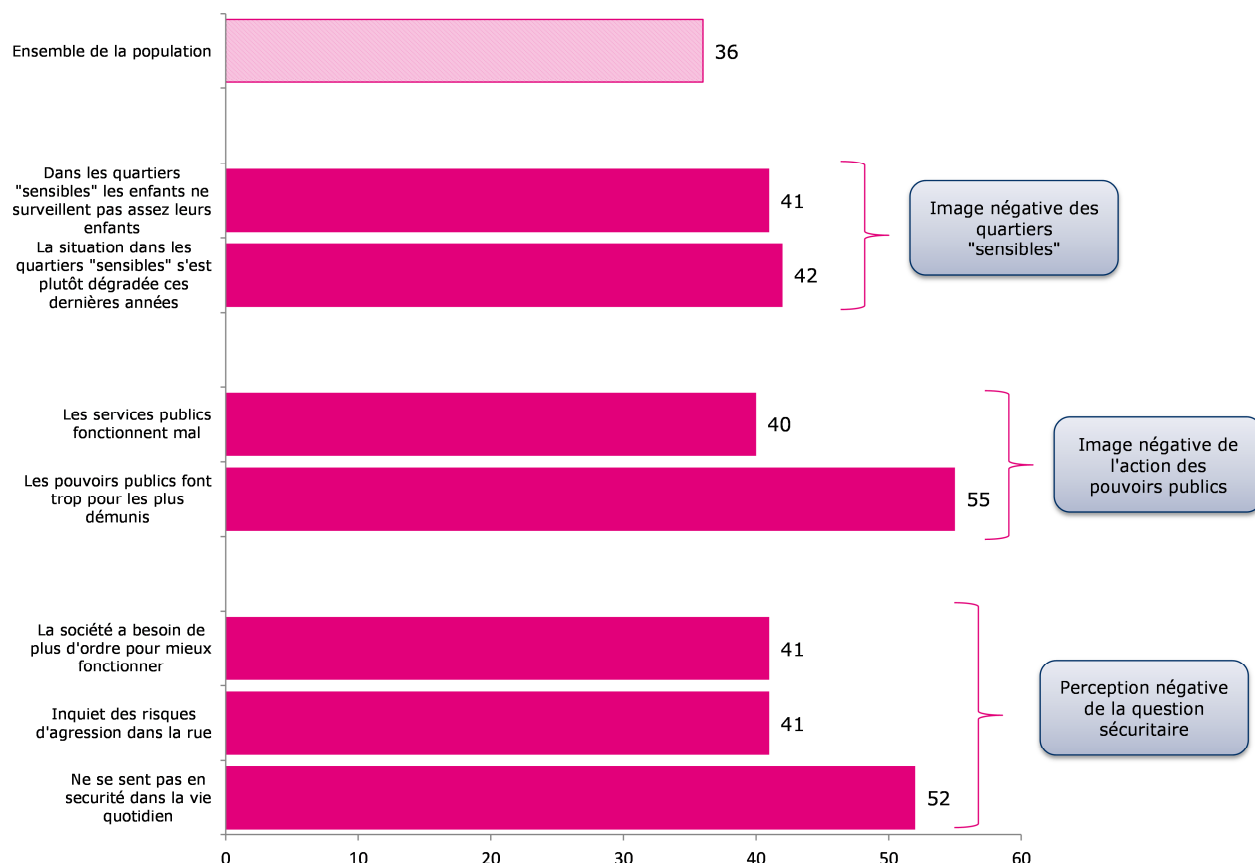
Même si, de manière globale, les écarts entre les différentes catégories socio-démographiques ou groupes d'opinion restent faibles, on peut indiquer quelques spécificités (pour le détail des réponses voir Tableau 28 en annexes).

- **Le manque d'activités pour les jeunes** touche des proportions équivalentes dans toutes les catégories et classes sociales. Seuls les ouvriers (46%) et les chômeurs (45%) se détachent quelque peu du lot en citant plus souvent cette idée. Cependant, l'ensemble des autres variables d'opinion que nous avons testées (proximité géographique, expérience personnelle des quartiers sensibles, préoccupation pour le chômage, perception de l'évolution du niveau de vie

personnel, perception des évolutions sur le marché du travail, etc.) sont restées muettes. Sur cette question aucun groupe ne se distingue véritablement d'un autre.

- Même si les 70 ans et plus (42%) et les non-diplômés (41%) ou les titulaires d'un BEPC (42%) identifient légèrement plus souvent **le manque des centres de police de proximité** comme principal problème des quartiers sensibles, d'autres facteurs jouent également sur l'opinion. Ainsi, les personnes ayant une image négative des quartiers « sensibles », celles qui considèrent que les services publics fonctionnent mal ou qui critiquent les politiques sociales et ceux qui ne se sentent pas en sécurité dans leur vie quotidienne ou qui s'inquiètent particulièrement des risques d'agression dans la rue estiment plus souvent que les quartiers « sensibles » manquent davantage de centres de police de proximité (cf. Graphique 21).

Graphique 21 – Proportion de personnes qui pensent que les quartiers « sensibles » manquent davantage de centres de police de proximité
Cumul des deux réponses – Selon des variables d'opinion (en %)



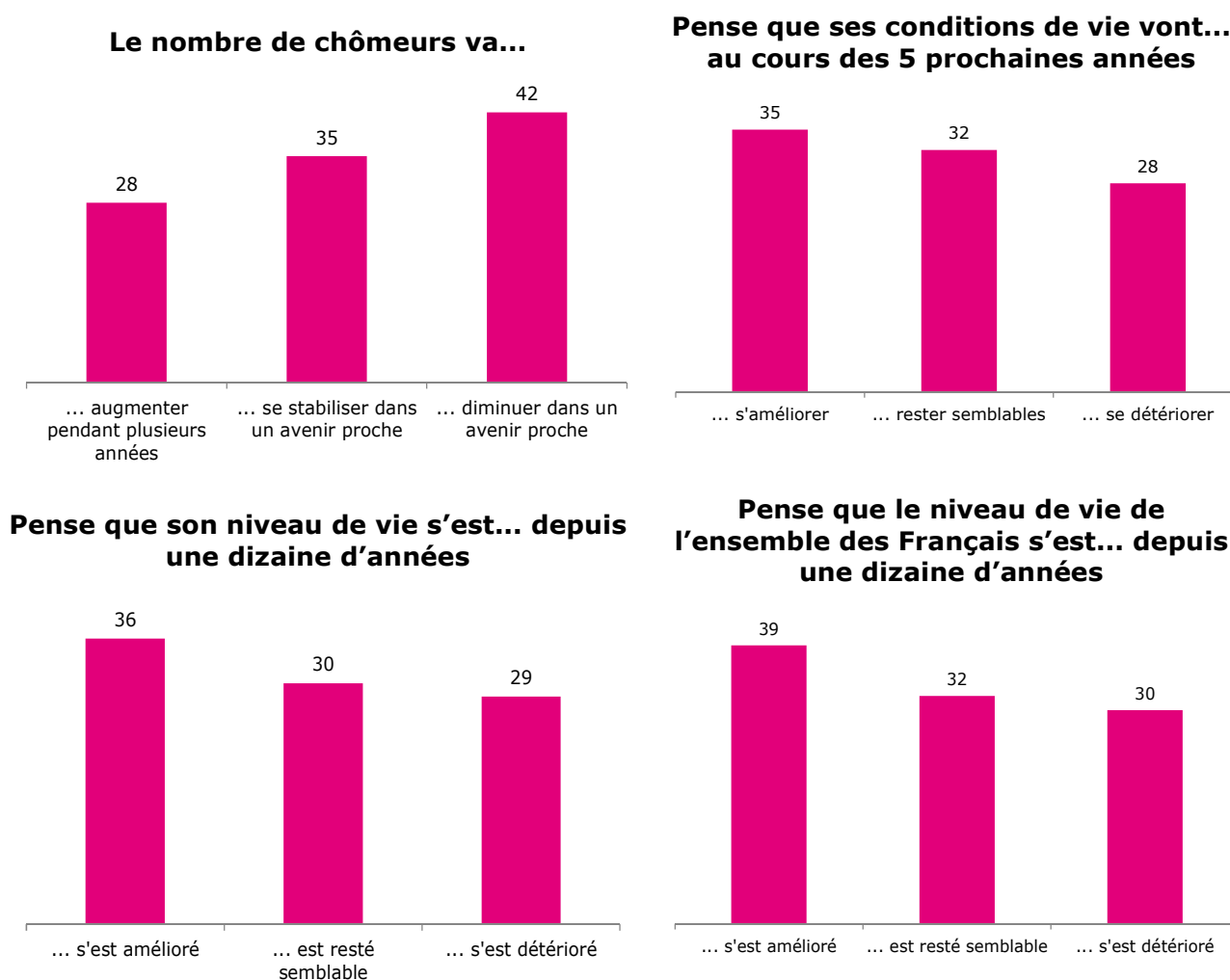
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

- **Le manque d'entreprises** s'avère être l'item le plus clivant. Il est cité davantage par des profils socio-économiques aisés - 41% des diplômés du supérieur, 39% des cadres, 38% des professions intermédiaires et 36% des hauts revenus (3 100€ et plus) - mais aussi par 36% des 25 à 39 ans (tranche d'âge qui recouvre une grande partie de la

population active) et 36% des habitants de l'agglomération parisienne. Être satisfait de ses propres conditions de vie, voir positivement l'évolution à venir du niveau de vie des Français ou encore considérer que la situation sur le marché de l'emploi va s'améliorer dans un avenir proche sont des attitudes plus souvent partagées par ceux qui pensent que le manque des entreprises pèse particulièrement lourd sur la situation dans les quartiers « sensibles ».

Graphique 22 – Proportion de personnes qui pensent que les quartiers « sensibles » manquent davantage d'entreprises

Cumul des deux réponses – Selon des variables d'opinion (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

- Les moins de 25 ans ainsi que les étudiants citent davantage le déficit de **lieux culturels** (21% et 27% respectivement contre 16% en moyenne). Les moins de 25 ans sont également plus nombreux à souligner l'insuffisance **d'espaces verts** (19% contre 12% en moyenne) dans ces quartiers. S'agissant d'endroits où l'on peut passer du temps libre il convient de noter que ce sont notamment les jeunes, les étudiants mais aussi les chômeurs (17% citent les espaces verts) et les personnes sans enfant (20% citent les lieux culturels et 16% évoquent l'insuffisance de l'équipement en matière de

stades et piscines, contre 11% en moyenne) qui regrettent davantage le manque de ces installations.

- Les habitants de l'agglomération parisienne parlent, quant à eux, un peu plus souvent du manque de **transports en commun** (12% contre 6% en moyenne). Pourtant, cet avis n'est pas partagé par les personnes indiquant habiter ou travailler dans un de ces quartiers.

Notons enfin que **les réponses des personnes qui vivent, travaillent ou qui se rendent parfois dans les quartiers « sensibles » ainsi que celles qui y ont de la famille ou des amis sont tout à fait identiques aux réponses de l'ensemble de la population.**

5. De nombreuses suggestions pour améliorer la situation

Interrogés sur les mesures qui pourraient efficacement améliorer la situation dans les quartiers « sensibles » **l'aide aux élèves en difficultés scolaires** fait quasiment l'unanimité. 93% de nos concitoyens considèrent cette mesure comme efficace. La proportion de personnes soulignant la pertinence de l'aide scolaire n'a pratiquement pas variée par rapport à 2009 (-1 point).

Plus de huit Français sur dix considèrent respectivement que **aider les entreprises à créer des emplois dans ces quartiers** (86%), **mettre en place des médiateurs locaux permettant de jouer un rôle d'intermédiaire** (83%), **favoriser la participation des habitants dans des associations** (83%), **développer la police de proximité** (82%) et **développer l'offre de loisirs, les lieux culturels, les équipements sportifs** (82%) seraient des mesures efficaces pour améliorer la situation dans les quartiers « sensibles ».

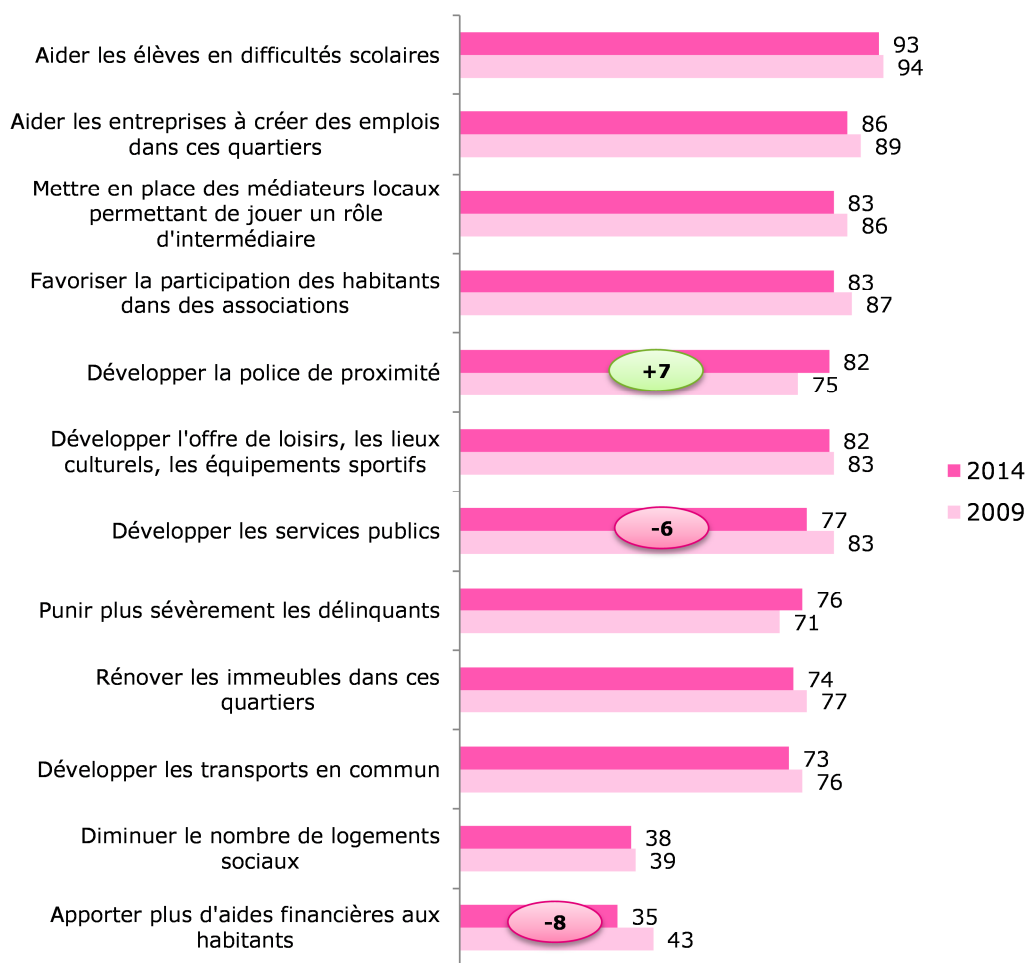
Si **le développement des services publics** (77%), **la punition plus sévère des délinquants** (76%), **la rénovation du parc immobilier** (74%) et **le développement des transports en commun** (73%) réunissent respectivement environ trois quarts des suffrages, seule une minorité estime que **la diminution du nombre de logements sociaux** (38%) ou **les aides financières aux habitants** (35%) seraient des mesures efficaces pour améliorer la situation dans ces quartiers.

La comparaison des résultats avec ceux de l'enquête de 2009 révèle quelques évolutions notables. En ce début 2014, **les thématiques sécuritaires connaissent une popularité grandissante**. Ainsi, la proportion de personnes qui soutiennent le développement de la police de proximité a augmenté de +7 points par rapport à 2009 et le nombre de personnes qui préconisent une plus grande sévérité dans la punition des délinquants s'est renforcée de +5 points. Force est de constater que ces deux thématiques sont les seules ayant progressé par rapport à la précédente enquête alors qu'on enregistre des replis pour l'ensemble des autres items testés.

A l'inverse, parmi les mesures qui sont moins soutenues par l'opinion publique aujourd'hui qu'en 2009, on trouve notamment le développement des services publics (-6 points) et les aides financières pour les habitants des quartiers sensibles (-8 points). Il est probable qu'en période des restrictions budgétaires, du déficit public et de la politique d'austérité, des dépenses supplémentaires soit pour le développement des services publics ou pour soutenir financièrement les populations des quartiers sensibles, semblent moins prioritaires, et on a indiqué, au début de ce rapport, la prise de distance des Français vis-à-vis des politiques publiques.

Graphique 23 – Les mesures suivantes vous semblent-elles efficaces pour améliorer la situation dans les quartiers « sensibles »

Cumul des réponses « très efficace » et « assez efficace » (en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Lecture : En 2014, 93% de nos concitoyens considèrent qu'aider les élèves en difficultés scolaires permettrait d'améliorer la situation dans les quartiers « sensibles », contre 94% en 2009.

Note : Les enquêtes pouvaient apporter des nuances dans leur jugement en choisissant « très », « assez », « pas très » ou « pas du tout » efficace. Les réponses détaillées figurent en annexe, p. 62.

Des analyses croisées avec des marqueurs socio-démographiques et des indicateurs d'opinion révèlent quelques spécificités pour chacune des mesures testées :

a. L'éducation et l'emploi comme levier d'égalité et de justice sociale

► L'aide aux élèves en difficultés scolaires (92%) :

L'idée selon laquelle la réussite sociale passe par l'éducation est largement partagée par l'ensemble des groupes sociaux. Même si aucune catégorie socio-démographique se démarque véritablement et même si le fait d'avoir un enfant en âge scolaire n'ont pas d'influence sur les réponses, on aperçoit en filigrane que le positionnement à l'égard des services publics et l'image des quartiers « sensibles » joue sur l'opinion. 94% de ceux qui font confiance à l'École et 94% de ceux qui estiment que les services publics fonctionnent bien considèrent que l'aide scolaire est une mesure efficace. Par ailleurs,

96% des personnes qui pensent que les jeunes issus des quartiers « sensibles » sont une richesse pour notre pays, 95% de ceux qui considèrent qu'il faut améliorer le cadre de vie dans ces quartiers, 95% qui pensent que l'État devrait favoriser l'égalité des chances estiment que l'aide aux élèves en difficultés scolaires serait une mesure efficace pour lutter contre les problèmes dans les quartiers « sensibles ».

► **Aider les entreprises à créer des emplois dans ces quartiers (86%) :**

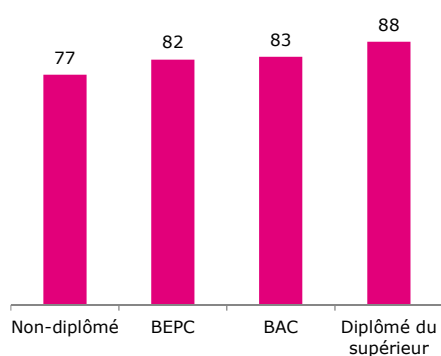
Créer des incitations à l'emploi est une mesure particulièrement soutenue par les moins de 25 ans (91%) et les professions intermédiaires (91%). De même, les Français qui considèrent que la jeunesse des quartiers « sensibles » et la diversité culturelle constituent un levier important pour le fonctionnement de la société estiment plus souvent qu'il faut développer le tissu des entreprises dans ces quartiers.

b. Stimuler la société civile et promouvoir l'action citoyenne

► **Favoriser la participation des habitants dans des associations (83%) :**

Même si l'ensemble des catégories socio-démographiques s'accordent sur la nécessité de développer le tissu associatif dans les quartiers « sensibles », le critère du diplôme s'avère particulièrement déterminant : 88% des diplômés du supérieur citent cette mesure contre 77% des non-diplômés (cf. Graphique 24). On notera par ailleurs que les personnes qui – dans leur vie quotidienne – sont déjà en contact avec le monde associatif soutiennent davantage cette idée. Ainsi, 88% de ceux qui sont membres d'une association culturelle ou de loisirs, 90% de ceux s'engagent dans une association de parents élèves et 92% de ceux qui militent dans une association de défense de l'environnement estiment qu'il faut favoriser la participation des habitants dans des associations. Il s'agit aussi d'un groupe ayant une vie sociale riche. 86% de ceux qui reçoivent au moins une fois par semaine des amis, 87% de ceux qui vont régulièrement au cinéma et 91% des visiteurs réguliers d'une bibliothèque soutiennent l'implication des habitants dans les réseaux associatifs locaux.

Graphique 24 – Proportion de personnes qui considèrent que le développement de la participation des habitants dans des associations est une mesure efficace pour améliorer la situation dans les quartiers « sensibles »
Cumuls « très efficace » et « assez efficace » (en %)

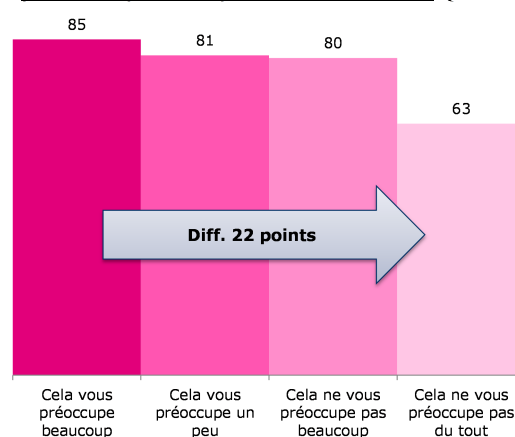


Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Même si l'opinion s'accorde globalement sur le sujet, l'analyse croisée avec d'autres variables apporte quelques éléments nouveaux. On notera tout d'abord que ni la perception des pouvoirs publics, ni la proximité géographique et l'expérience des quartiers « sensibles », ni le positionnement à l'égard de l'immigration ou encore la perception de la situation économique actuelle ne jouent réellement sur cette opinion. En revanche, la préoccupation pour l'insécurité influe sur les réponses. Ainsi, 85% de ceux qui s'inquiètent beaucoup de l'insécurité considèrent que le développement des centres de police de proximité dans les quartiers « sensibles » serait une bonne chose, contre 63% de ceux qui ne se préoccupent pas du tout des questions sécuritaires. Dans cette même optique, 91% de ceux qui considèrent que les pouvoirs publics devraient punir plus sévèrement les délinquants afin de renforcer la cohésion sociale estiment également qu'un renforcement des dispositifs de la police de proximité serait une mesure efficace.

Graphique 26 – Proportion de personnes qui considèrent que le développement de la police de proximité est la mesure la plus efficace pour améliorer la situation dans les quartiers « sensibles »

Selon la préoccupation pour l'insécurité (en %)



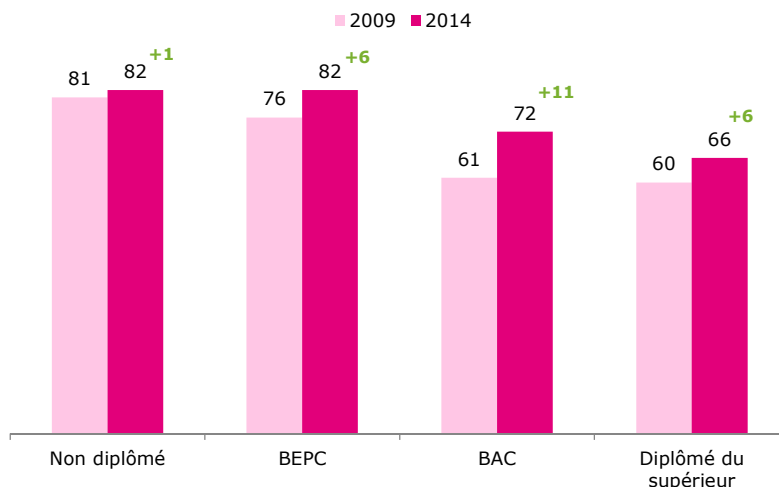
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

► **Punir plus sévèrement les délinquants (76%) :**

Ce deuxième item touchant aux questions sécuritaires est, lui aussi, davantage choisi par les non-diplômés (82%) et les titulaires d'un BEPC (82%). Les ouvriers (83%) sont la seule catégorie professionnelle qui se démarque notablement des autres. Comme pour le développement de la police de proximité, on observe, par rapport à 2009, un rétrécissement des écarts entre les catégories. Par exemple, alors que la proportion observée chez les non-diplômés ne progresse que d'un point, chez les titulaires du BAC elle bondit de +11 points et celle des non-diplômés de +6 points.

Graphique 27 - Proportion de personnes qui considèrent que le durcissement de la punition des délinquants est une mesure efficace pour améliorer la situation dans les quartiers « sensibles »

Cumuls « très efficace » et « assez efficace », Selon le diplôme
Evolutions 2009-2014 (en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Assez logiquement, 83% des personnes qui ne se sentent pas en sécurité dans leur vie quotidienne, 82% de celles qui estiment que la société française a besoin de plus d'ordre pour mieux fonctionner soutiennent le durcissement de la punition des délinquants dans les quartiers « sensibles ». Il est notable que les personnes qui critiquent un dysfonctionnement du système judiciaire en France ne sont pas plus nombreuses à citer cette mesure.

d. Améliorer le cadre de vie et les services publics

► **Développer l'offre de loisirs, les lieux culturels, les équipements sportifs (82%) :**

L'amélioration de l'équipement sportif et le développement du tissu culturel paraît particulièrement important aux moins de 25 ans (88%), aux étudiants (91%) et aux revenus modestes (moins de 900€, 87%) qui évoquent plus souvent cette mesure. En toute logique, 96% de ceux qui regrettent le manque de piscines et d'équipements sportifs, 93% de ceux qui soulignent le manque de lieux culturels et 87% de ceux qui déplorent le manque d'activités pour les jeunes soulignent l'importance du développement de dispositifs de loisirs ; de même 87% de ceux qui estiment que l'État devrait favoriser une politique culturelle dynamique pour améliorer la cohésion sociale soulignent davantage l'importance de l'offre de loisirs dans les quartiers « sensibles ».

► **Développer les services publics (77%) :**

Les professions intermédiaires (82%), les étudiants (87%), les revenus modestes (84%) et les habitants de l'agglomération parisienne soutiennent davantage cette idée, contre 77% en moyenne. Rappelons que cet item recule de -6 points par rapport à

2009, variation qui se répercute inégalement au sein des différentes catégories socio-démographiques. La mesure perd notamment auprès des cadres (-13 points), des employés (-13 points) et des classes moyennes (-11 points). Sans surprise, les personnes ayant une bonne image de l'État, des institutions et des institutions politiques considèrent plus souvent que le développement des services publics serait une mesure efficace pour améliorer la situation dans les quartiers sensibles.

► **Développer les transports en commun (73%) :**

Même si les diplômés du supérieur (78%) et les cadres (79%) citent cette mesure davantage, les étudiants (80%) et les revenus modestes (78%) l'évoquent également plus souvent qu'en moyenne (73%). Par ailleurs, la taille d'agglomération s'avère particulièrement déterminante. Ainsi, la différence entre communes rurales (69%) et l'agglomération parisienne (82%) est d'envergure (+13 points). En outre, 78% de ceux qui considèrent qu'il faut améliorer le cadre de vie dans les quartiers « sensibles » préconisent une amélioration des moyens de transport public pour remédier à la situation.

► **Rénover les immeubles dans ces quartiers (74%) :**

La rénovation urbaine est au cœur des dispositifs améliorant le cadre de vie de nos concitoyens. Les professions intermédiaires (81%) et les habitants de l'agglomération parisienne (79%) estiment davantage que des mesures dans ce domaine pourraient être particulièrement bénéfiques aux quartiers « sensibles » dont l'image est dans les médias très souvent associée à de l'habitat insalubre, de grands ensembles tombés en désolation par défaut d'entretien et un parc de logements sociaux qui ne convainquent pas toujours par leur esthétique. L'habitat constitue, comme les transports, un élément important du cadre de vie de nos concitoyens. Ainsi, il est peu surprenant que les personnes préconisant une amélioration du cadre de vie dans les quartiers « sensibles » citent davantage la rénovation urbaine comme un moyen efficace pour améliorer la situation dans ces quartiers (80%).

Parmi l'ensemble des mesures suggérées, deux seulement ne rencontrent pas l'adhésion du corps social :

► **Diminuer le nombre de logements sociaux (38%) :**

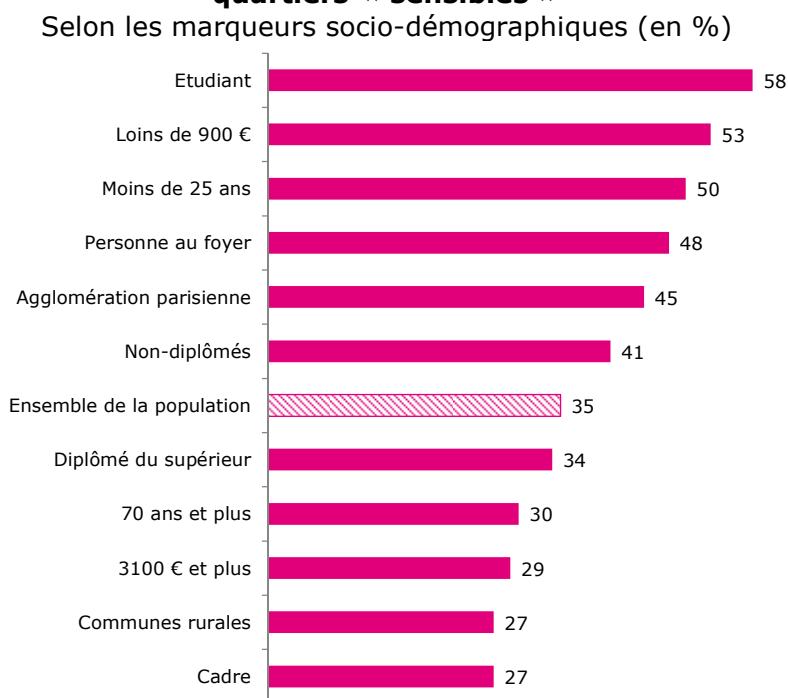
Seuls les indépendants (45%) et les hauts revenus (43%) pensent un peu plus souvent qu'en moyenne que la diminution du nombre de logements sociaux serait une mesure efficace pour enrayer les problèmes dans les quartiers « sensibles ». Il s'agit de populations qui sont de par leur distance géographique (la catégorie des indépendants englobe des agriculteurs et donc des habitants de communes rurales) ou sociale (hauts revenus) éloignées des problèmes de logement que peuvent rencontrer les habitants des quartiers « sensibles ». En effet, moins l'on se préoccupe des quartiers « sensibles » (42% de ceux qui disent de ne pas s'y intéresser et 45% de ceux qui pensent que le cadre de vie ne pose pas de problème aux habitants de ces quartiers) et

plus l'on considère que les pouvoirs publics font – d'ores et déjà – trop pour les plus démunis (51%), plus on a tendance à estimer que la réduction de logements sociaux est une mesure efficace pour s'attaquer aux problèmes dans ces quartiers.

► **Apporter des aides financières aux habitants (35%) :**

La question des subventions financières aux habitants des quartiers « sensibles » est celle qui divise le plus l'opinion. L'âge, le diplôme, les revenus et la taille d'agglomération s'avèrent particulièrement discriminants. Ainsi, 50% des jeunes estiment que cette mesure serait efficace, contre 30% des 70 ans et plus. De même les non-diplômés (41%), les personnes au foyer (48%), les étudiants (58%), les revenus modestes (53%) ainsi que les habitants de l'agglomération parisienne (45%) partagent plus souvent cet avis (cf. Graphique 29). Hormis le statut social des individus, l'expérience personnelle et l'image des quartiers « sensibles » jouent aussi. 44% de ceux qui y travaillent ou y habitent, 40% de ceux qui y ont de la famille ou des amis, 45% de ceux qui pensent que les jeunes de ces quartiers sont plutôt une chance pour notre pays et 45% de ceux qui estiment que la situation dans ces quartiers s'est plutôt améliorée défendent l'idée des aides financières aux habitants. L'opinion selon laquelle les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis (43%) et que l'action publique devrait être axée sur une amélioration du cadre de vie dans les quartiers « sensibles » (40%) est également surreprésentée dans le groupe des défenseurs des aides financières aux habitants.

Graphique 28 – Proportion de personnes qui considèrent que l'apport de plus d'aides financières est la mesure la plus efficace pour améliorer la situation dans les quartiers « sensibles »



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

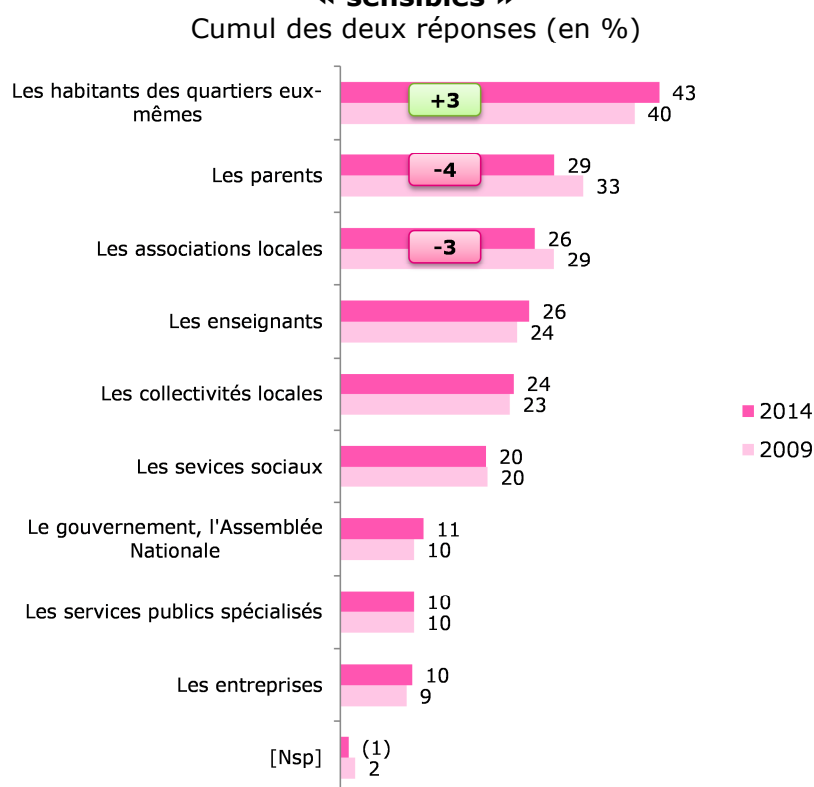
6. Les habitants des quartiers eux-mêmes sont considérés comme les plus compétents pour améliorer la situation

En ce début 2014, **43% des Français se montrent convaincus que l'amélioration de la situation dans les quartiers « sensibles » ne peut pas se faire sans la participation et l'implication active des habitants.** La proportion de personnes défendant cette opinion a progressé de +3 points par rapport à 2009. 29% citent les parents et 26% les associations locales. Même si les parents et les associations locales sont cités moins souvent qu'en 2009 (-4 et -3 points), les acteurs émanant de la société civile et ayant un ancrage local continuent d'occuper les trois premières places.

Les acteurs publics disposant d'une présence physique sur le terrain sont certes un peu moins fréquemment cités, mais ils figurent néanmoins en bonne place : 26% citent les enseignants et les éducateurs, 24% les collectivités locales et 20% les services sociaux.

L'échelon local semble plus approprié pour combattre efficacement les problèmes de ces quartiers que l'échelon national : seuls 11% citent le gouvernement ou l'Assemblée Nationale et 10% les services publics spécialisés.

Graphique 29 – Dans la liste suivante, quels sont les interlocuteurs qui vous semblent les plus compétents pour améliorer la situation dans les quartiers « sensibles »



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Lecture : En 2014, 43% des Français considèrent que ce sont les habitants des quartiers « sensibles » qui sont les mieux placés pour améliorer la situation dans ces quartiers, contre 40% en 2009.

Note : Le détail des réponses figure en annexe, p. 63

Il faut dire que, en dehors même des quartiers sensibles, l'idée que **les individus doivent d'abord et avant tout se prendre en main** se diffuse. Prenons deux exemples : lors même que le chômage est au plus haut et focalise l'attention d'une grande partie des Français, 64% considèrent que, s'ils le voulaient vraiment, la plupart des chômeurs pourraient trouver un emploi (+4 points par rapport à 2013). 37% des personnes interrogées estiment que les personnes qui vivent dans la pauvreté n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir. Elles n'étaient que 25% à défendre ce point de vue au lendemain de la crise économique. Les valeurs libérales gagnent du terrain tant sur le plan des mœurs (soutien au mariage des personnes de même sexe, au suicide médicalement assisté en fin de vie), que sur le plan économique (moindre demande de régulation des entreprises, exaspération fiscale) ou social (valorisation des initiatives individuelles)¹⁸. La place grandissante accordée aux habitants eux-mêmes des quartiers « sensibles » s'inscrit dans cette tendance sociétale.

Les **différents acteurs** sont soutenus par des publics spécifiques. Alors que les diplômés du supérieur, les professions intermédiaires et à un moindre degré les cadres, les hauts revenus et les habitants de l'agglomération parisienne se fient davantage aux acteurs ayant un ancrage local (notamment les habitants des quartiers et les associations locales), les non-diplômés mais aussi les 70 ans et plus et les revenus compris entre 900€ et 1 500€ optent pour un mélange de collectivités locales et services sociaux (cf. Tableau 3). Parmi un ensemble d'autres critères, la perception de la cohésion sociale en France et – dans une moindre mesure – l'image des politiques sociales divise aussi l'opinion publique. 49% des personnes estimant que ce sont les efforts de chacun qui sont les plus importants pour renforcer la cohésion sociale dans la société Française pensent que les habitants des quartiers « sensibles » seront eux-mêmes les mieux armés pour agir contre les problèmes qui se posent dans ces territoires. Ouvertes à une politique territoriale mettant l'accent sur la promotion de la cohésion sociale, les personnes souhaitant davantage de responsabilités pour les habitants des quartiers estiment plus souvent que le développement des services publics ne serait pas efficace (50%), de même que ceux qui souhaitent que l'État s'abstienne d'intervenir davantage dans les quartiers. Quoique moins significatif, le soutien à cette idée est également plus forte parmi les personnes qui ont une expérience personnelle des quartiers « sensibles » : 47% de ceux qui y ont de la famille ou des amis et 46% de ceux qui s'y rendent parfois. Globalement, il semblerait se confirmer en filigrane l'hypothèse selon laquelle les personnes montrant une réceptivité pour la cause des quartiers « sensibles » tendent davantage vers une responsabilisation de ses habitants. **La diminution des relais étatiques et le transfert des compétences à échelle locale vers les citoyens semblent donc être la direction dans laquelle évoluent les opinions de ceux cultivant un intérêt pour la vie dans ces quartiers. L'autre hypothèse selon laquelle la responsabilisation des citoyens serait**

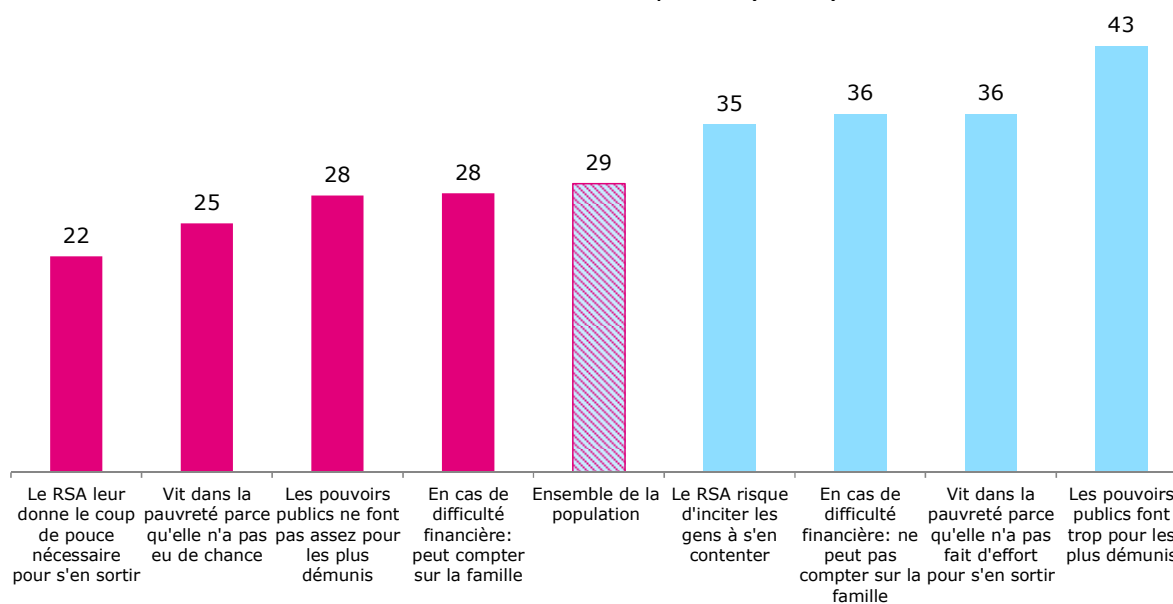
¹⁸ Voir Régis Bigot, Patricia Croutte, Emilie Daudey, Sandra Hoibian, Jorg Muller, *Début 2014 : Ne compter que sur soi*, Note de conjoncture sociétale, avril 2014

une conséquence d'un repli de l'opinion ne se confirme pas dans les résultats de l'enquête.

Pourtant, l'idée du « chacun pour soi » n'est pas complètement absente. On la retrouve dans les réponses des personnes qui citent davantage « les parents » comme interlocuteur privilégié pour régler les problèmes dans les quartiers « sensibles ». Ainsi, 43% de ceux qui estiment que les pouvoirs publics font trop pour les plus démunis, 36% de ceux qui considèrent que les personnes vivant dans la pauvreté n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir et 35% de ceux qui pensent que le RSA aurait un effet dissuasif à chercher du travail citent les parents comme interlocuteur privilégié. Ce regard critique sur les politiques sociales se conjugue par un mécontentement avec le fonctionnement de l'État : 34% des Français qui estiment que les services publics fonctionnent font davantage confiance aux parents pour améliorer la situation dans les quartiers « sensibles ». Enfin, 36% des personnes qui – en cas de difficulté financière – estiment ne pas pouvoir compter sur leur famille et qui par voie de conséquence se sentent probablement isolées face aux difficultés de la vie quotidienne, préconisent une responsabilisation des parents.

Graphique 30 – Proportion de personnes qui pensent que les parents seront l'interlocuteur le plus compétent pour améliorer la situation dans les quartiers « sensibles »

Selon les variables d'opinion (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 3 – Dans la liste suivante, quels sont les interlocuteurs qui vous semblent les plus compétents pour améliorer la situation dans les quartiers « sensibles » ?

Cumul des deux réponses (en %)

	Les habitants des quartiers	Les parents	Les associations locales	Les enseignants et les éducateurs	Les collectivités locales	Les services sociaux	Le gouvernement, l'Assemblée Nationale	Les services publics spécialisés	Les entreprises	Total [y.c. nsp.]
Homme	44	31	26	26	23	18	11	9	11	200
Femme	43	27	27	25	24	21	12	11	9	200
Moins de 25 ans	46	24	24	29	23	16	16	(10)	(11)	200
25 à 39 ans	44	32	29	28	20	17	12	9	10	200
40 à 59 ans	42	27	29	25	24	19	11	10	11	200
60 à 69 ans	44	31	26	23	22	22	(8)	11	11	200
70 ans et plus	42	31	19	25	28	25	10	11	(6)	200
Non diplômé	37	30	16	25	30	27	15	13	(6)	200
BEPC	40	33	26	25	21	23	12	11	8	200
BAC	47	28	31	28	20	17	12	(7)	10	200
Diplômé du supérieur	48	25	31	26	25	14	8	9	14	200
Indépendant	42	34	34	27	(22)	(16)	(11)	(6)	(8)	200
Cadre et prof. intel. sup.	43	24	32	27	27	(14)	(8)	(11)	(15)	200
Profession intermédiaire	49	26	34	25	24	13	(7)	(9)	14	200
Employé	47	29	27	28	20	18	12	(8)	11	200
Ouvrier	44	33	23	24	20	22	15	(9)	(10)	200
Personne au foyer	32	24	23	24	23	28	20	19	(8)	200
Retraité	42	33	23	24	26	24	9	10	(6)	200
Etudiant	46	23	(22)	30	28	(15)	(14)	(9)	(12)	200
Moins de 900 €	39	29	(22)	31	(26)	(23)	(13)	(9)	(8)	200
De 900 à 1500 €	42	31	24	24	25	25	12	10	(6)	200
De 1500 à 2300 €	38	26	27	28	24	20	13	13	11	200
De 2300 à 3100 €	46	31	29	26	18	18	11	10	9	200
3100 € et plus	48	30	28	24	24	17	8	8	11	200
Communes rurales	40	32	29	25	21	20	14	10	8	200
2 000 à 20 000 habitants	44	29	24	24	23	22	14	11	9	200
20 000 à 100 000 habitants	43	34	27	26	24	20	(10)	(8)	(6)	200
Plus de 100 000 habitants	43	29	27	28	22	19	10	10	11	200
Agglomération parisienne	49	22	23	25	28	18	(9)	11	15	200
Ensemble de la population	43	29	26	26	24	20	11	10	10	200

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

V. Opinions sur les discriminations

1. Les discriminations selon la couleur de la peau sont jugées parmi les plus préoccupantes

Les Français sont, de longue date attentifs à la question des inégalités : 81% ont aujourd'hui le sentiment que les inégalités vont en se creusant, 82% étaient déjà de cet avis en 1991¹⁹ et l'attention portée aux inégalités est plus élevée dans l'Hexagone qu'ailleurs²⁰.

La notion de **discriminations** qui fait référence aux **inégalités de traitement** entre individus a été introduite plus récemment dans le débat public. Si elle s'appuie sur le principe du «*respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion*» décrit dans la Charte des Nations Unies (1945) ses **contours ont quelque peu été précisés depuis**. Les motifs de discrimination intégrés dans le cadre de la loi se sont élargis à des critères divers allant du patronyme, à l'apparence physique, en passant par l'état de santé, etc.²¹ La définition juridique de la discrimination désigne désormais **les effets** et non plus les intentions : il s'agit de constater une inégalité de traitement pour des motifs interdits²² et il n'est plus obligatoire de prouver qu'il y avait une intention délibérée. Enfin, les domaines concernés par les inégalités de traitement ont été précisés : emploi, logement, éducation et accès aux biens et services.

Les Français sont, comme pour les inégalités, **particulièrement sensibles aux discriminations**. Une enquête de la Commission européenne menée en 2012 montre par exemple que 76% des habitants de l'Hexagone ont le sentiment que les discriminations liées à l'origine ethnique sont répandues. C'est vingt points de plus que la moyenne des Européens. Alors même que dans la même enquête, on recense autant de personnes qui disent avoir été personnellement « victimes de discrimination ou de harcèlement » liées à l'origine ethnique²³ dans l'année en France (4%) que dans la moyenne de l'UE (3%)²⁴.

¹⁹ Enquête « Conditions de vie et Aspirations » du CREDOC

²⁰ Voir par exemple les enquêtes de la Commission européenne, Special Eurobarometer 408, *Social climate*, octobre 2013, http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_408_en.pdf En 2013 seuls 20% de nos compatriotes considèrent positivement la manière dont les inégalités et la pauvreté sont traitées, soit un niveau proche des Hongrois (19%) ou des Slovénes par exemple (21%) et bien inférieur à celui constaté en Europe en moyenne (29%) ou en Allemagne (38%) par exemple

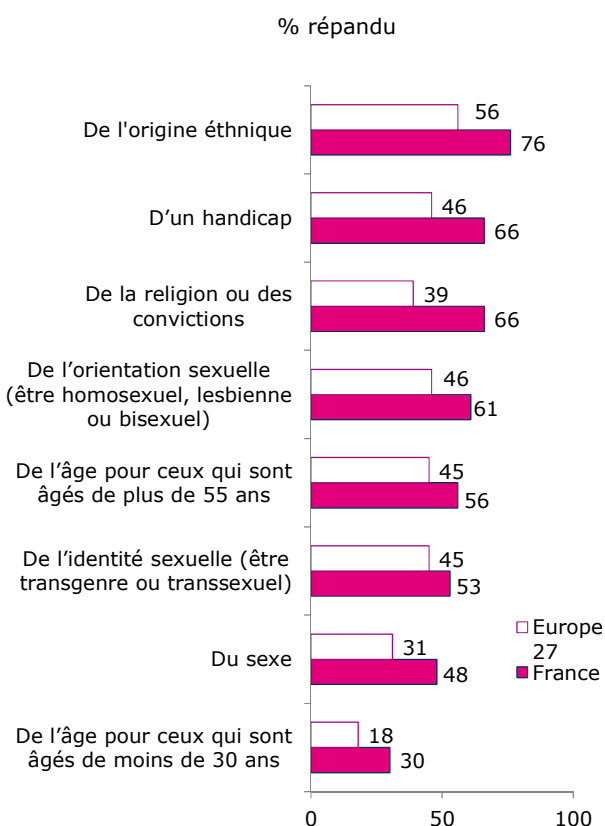
²¹ Le « Défenseur des droits » est aujourd'hui en charge de lutter contre les discriminations sur la base de 19 critères prohibés par la loi selon l'article 225-1 du Code pénal : «*Constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes : physiques à raison de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur grossesse, de leur apparence physique, de leur patronyme, de leur état de santé, de leur handicap, de leurs caractéristiques génétiques, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle, de leur identité sexuelle, de leur âge, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée.*»

²² Il existe aujourd'hui des inégalités de traitement qui sont jugées légitimes par la société : l'entrée à des concours, les impôts progressifs, etc.

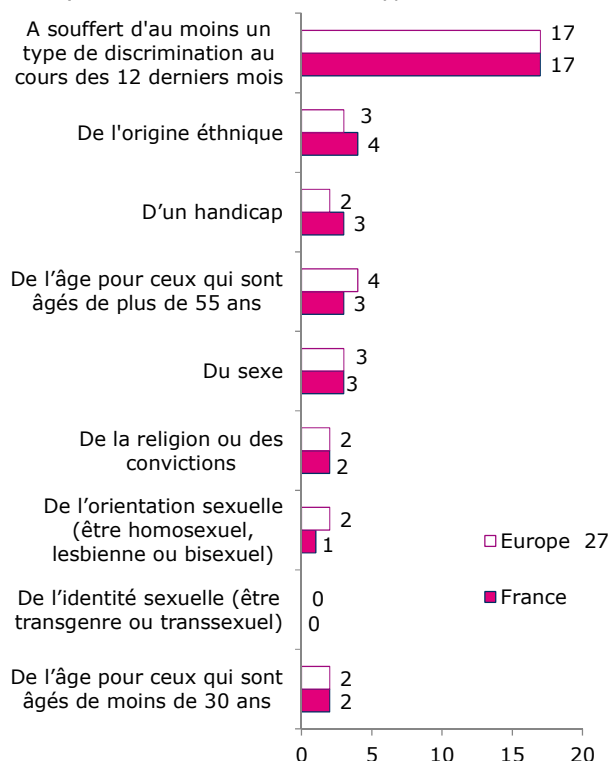
²³ Commission européenne, Special Eurobarometer 393, *Discrimination in the EU in 2012*, November 2012, http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_393_en.pdf . La question était formulée de la manière suivante : *Par discrimination, on entend quand une personne ou un groupe est traité(e) moins favorablement que les autres en raison de caractéristiques personnelles. Le harcèlement désigne un comportement indésirable qui se manifeste, ayant pour objet ou pour effet de violer la dignité d'une personne et de créer un environnement hostile, dégradant, humiliant ou offensant. Au cours des 12 derniers mois, vous êtes-vous personnellement senti(e) discriminé(e) ou harcelé(e) pour l'une ou plusieurs des raisons suivantes ? Veuillez me donner toutes les réponses qui s'appliquent : origine ethnique, sexe, orientation sexuelle (être homosexuel, lesbienne ou bisexuel), de l'âge pour ceux qui sont âgés de plus de 55 ans, de l'âge pour ceux qui sont âgés de moins de 30 ans, de la religion ou des convictions, du handicap, de l'identité sexuelle (être transgenre ou transsexuel), pour une autre raison.*

Graphique 31 – Les Français sont très sensibles aux discriminations

Pour chacun des types de discrimination suivants, dites-moi si, selon vous, il s'agit de quelque chose de très répandu, assez répandu, plutôt rare ou très rare en (NOTRE PAYS)



Au cours des 12 derniers mois, vous êtes-vous personnellement senti(e) discriminé(e) ou harcelé(e) pour l'une ou plusieurs des raisons suivantes (origine ethnique, sexe, orientation sexuelle, âge, pour les plus de 55 ans ou pour les plus de 30 ans, identité sexuelle, handicap ou autre (% a souffert d'au moins un type de discrimination)

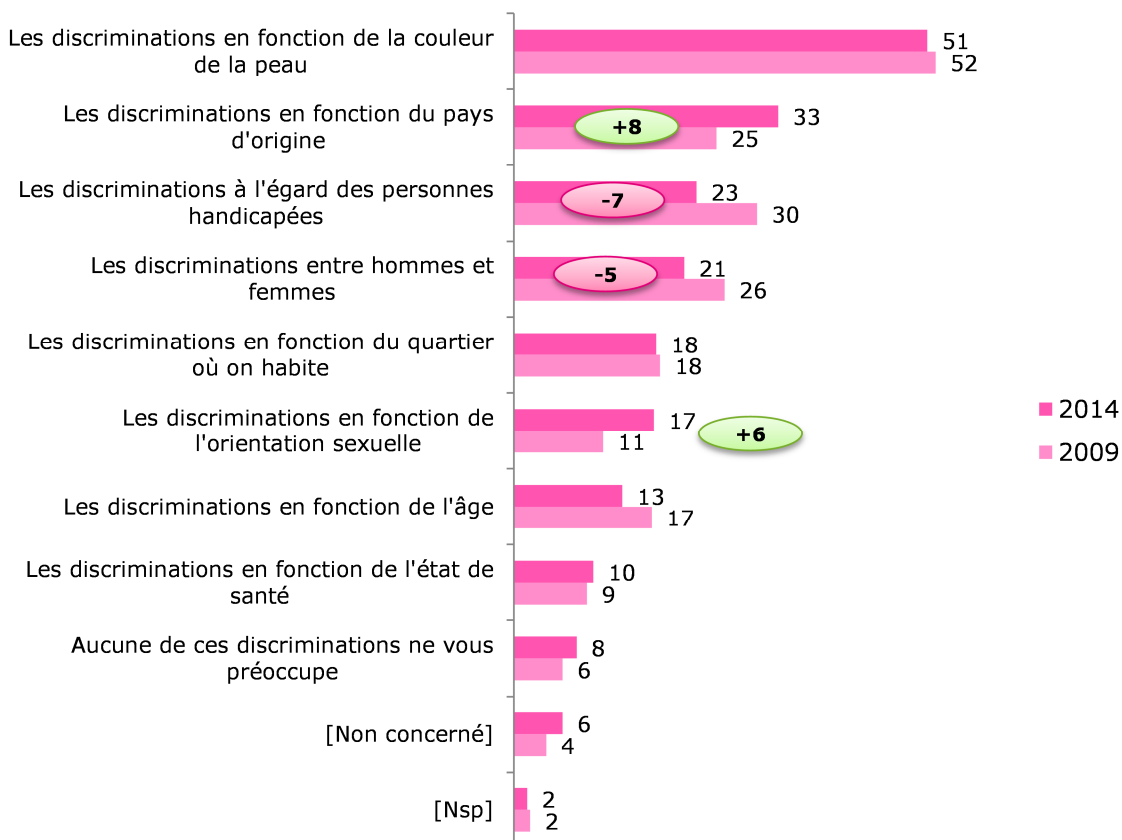


Source : Credoc à partir du Special Eurobarometer 393, *Discrimination in the EU in 2012*, novembre 2012, http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_393_en.pdf

²⁴ En 2008, les taux constatés étaient de 15% en Europe, 16% France. Commission européenne, Special Eurobarometer 296, *Discrimination in the European Union: Perceptions, Experiences and Attitudes* Fieldwork, Mars 2008, http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_296_en.pdf

Interrogés au début 2014 sur les discriminations qui les préoccupent le plus, 51% de nos concitoyens citent les discriminations en fonction de **la couleur de la peau parmi les plus préoccupantes**, et 33% des interviewés se disent ensuite préoccupés par les **discriminations en fonction du pays d'origine**.

Graphique 32 – Quel est, dans la liste suivante, le type de discriminations qui vous semble le plus préoccupant en France ? Et en second ?
Cumul des deux réponses (en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Lecture : En 2014, les discriminations selon la couleur de la peau sont celles qui préoccupent le plus la population (elles sont citées en 1^{re} ou 2^e réponse par 51% des enquêtés).

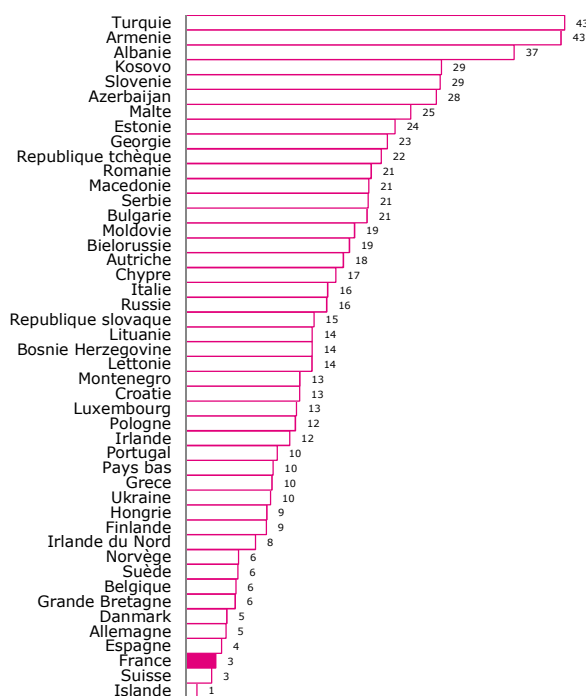
Note : Le total est supérieur à 100% car les enquêtés devaient choisir deux réponses parmi celles qui leur ont été proposées. Le détail des réponses figure en annexe, p. 63

Il faut dire que nos concitoyens fortement animés par des valeurs allant à l'encontre du **racisme**. L'enquête européenne sur les valeurs (World values survey) montre par exemple que rares sont nos concitoyens (3%) qui « n'aimeraient pas avoir comme voisins des gens d'une autre race ». La proportion s'élève à 43% chez les Turques, 18% chez les Autrichiens, 16% chez les Italiens, etc. Selon une enquête menée par la Commission européenne²⁵ en 2012, 75% des Français déclarent avoir des amis ou des relations d'une autre origine ethnique que la leur (contre 59% en moyenne en Europe). Et 55% des Français se disent « tout à fait à l'aise » avec l'idée qu'une personne d'une origine ethnique différente de la majorité de la

²⁵ Source : Credoc à partir du Special Eurobarometer 393, Discrimination in the EU in 2012, novembre 2012, http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_393_en.pdf

population soit élue au plus haut poste politique (Président de la République en France, premier ministre, etc.) contre par exemple 43% des Belges, 35% des Allemands, 40% des Espagnols et 48% en moyenne en Europe²⁶. Au moins dans leurs déclarations, les Français aspirent à une société où le racisme et les discriminations selon la couleur de la peau ou l'origine n'auraient pas d'influence.

Graphique 33 - Proportion d'individus qui n'aimeraient pas avoir comme voisins des gens d'une autre race (en %)



Source : exploitation CRÉDOC de l'enquête World Values Survey, Vague 2008-2010

L'attention portée aux discriminations raciales est d'autant plus manifeste que nos concitoyens ne se disent pas beaucoup plus souvent le témoin de discriminations liées à l'origine ethnique (24% en 2013) ou à la religion (22%) que des discriminations liées au handicap (18%) à l'âge (19%) à l'orientation sexuelle (15%) ou au genre²⁷.

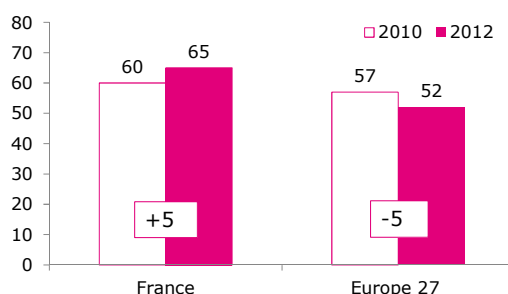
La **crise** semble même avoir exacerbé les préoccupations pour les discriminations liées à l'origine : 65% de nos compatriotes pensent ainsi que « *la crise économique contribue à l'augmentation de la discrimination liée à l'origine ethnique sur le marché de l'emploi* », c'est 13 points de plus qu'ailleurs en Europe. Et ce sentiment est en progression (+5 points entre 2010 et 2012) alors qu'ailleurs il a plutôt tendance à s'estomper. Cela pourrait probablement expliquer l'augmentation significative des personnes inquiètes des discriminations liées à l'origine **depuis 2009** (+8 points).

²⁶ Les Suédois (75%) les Danois (72%) les Espagnols (64%) Anglais (68%) et les Néerlandais (60%) sont les plus disposés à accepter qu'une personne d'une origine ethnique différente de la majorité de la population soit élue au plus haut poste politique

²⁷ Sandra Hoibian, Les Français en quête de lien social, Baromètre de la cohésion sociale 2013, Collection des Rapports du CRÉDOC n°292, juin 2013, <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R292.pdf>

Graphique 34 – La crise accentue les inquiétudes des Français par rapport aux discriminations liées aux origines (en %)

Pensez-vous que la crise économique contribue à l'augmentation de la discrimination liée à l'origine ethnique sur le marché de l'emploi (oui)



Source : Credoc à partir du Special Eurobarometer 393, *Discrimination in the EU in 2012*, novembre 2012, http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_393_en.pdf

Un peu plus qu'un cinquième des Français se dit préoccupé ensuite par les discriminations à l'égard des personnes en **situation d'handicap** (23%). Rappelons que, selon le dernier rapport du Défenseur des droits, celles-ci arrivent pourtant largement en tête des motifs de réclamation (26% des cas), devant même les réclamations liées à des discriminations portant sur l'origine²⁸.

Nos compatriotes sont un peu moins préoccupés par les discriminations entre hommes et femmes (21%), celles en fonction du quartier où l'on habite (18%), liées à l'âge (17%) ou aux discriminations pour orientation sexuelle (11%) ou raisons de santé (9%). Et seulement 4% de nos concitoyens déclarent n'être préoccupés par aucun type de discrimination.

Dans une année marquée par une actualité politique et médiatique longtemps rythmée par les débats autour du « mariage pour tous », et du droit à l'adoption des couples homosexuels, les citations pour les discriminations en fonction de l'orientation sexuelle progressent (+6 points) et passent devant les discriminations en fonction de l'âge (-4 points).

Les sensibilités aux différentes formes de discriminations varient selon les catégories socio-démographiques. **Les jeunes** (moins de 39 ans), **les titulaires d'un Bac**, **les professions intermédiaires et les étudiants** sont particulièrement soucieux des discriminations en fonction de la couleur de la peau et en fonction de l'orientation sexuelle (cf. Tableau 41, en annexes). Les seniors se disent davantage préoccupés par les discriminations en fonction de l'âge (19% des 70 ans et plus et 18% des retraités, contre 13% en moyenne). Mais en règle générale, les seniors se distinguent par une certaine indifférence vis-à-vis des questions de discriminations. 14% des 70 ans et plus et 13% des retraités indiquent qu'aucune discrimination ne les préoccupe particulièrement, contre 8% en moyenne. Au-delà d'un moindre intérêt pour le sujet, les seniors sont probablement aussi un peu moins familiers avec la notion des discriminations. Le diplôme a en effet tendance à renforcer l'attention portée à ce sujet, et en moyenne, les seniors sont un peu moins diplômés que les nouvelles générations.

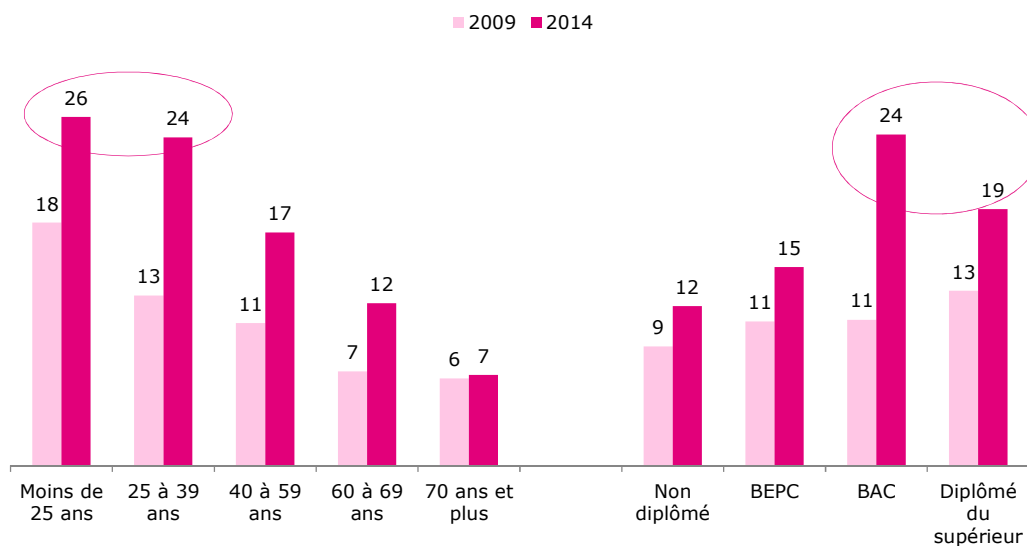
²⁸ Le Défenseur des Droits, Rapport annuel 2012, http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/upload/raa-ddd-2012_press02.pdf

Notons que la proportion de personnes se préoccupant des discriminations liées à **l'orientation sexuelle** a progressé plus vite chez les 25-39 ans et les titulaires du Bac que dans les autres catégories.

Graphique 35 – Proportion de personnes citant la discrimination en fonction de l'orientation sexuelle comme particulièrement préoccupante

Cumul des deux réponses – évolution 2009-2014

Selon l'âge et le diplôme (en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Au-delà des critères socio-démographiques, plusieurs facteurs jouent sur les préoccupations :

- La sensibilité pour tel ou tel type de discrimination semble **corrélée à l'expérience personnelle** de discriminations au cours des 12 derniers mois : 42% des personnes indiquant avoir été témoin d'une discrimination en fonction de l'appartenance ethnique considèrent que les discriminations en fonction du pays d'origine seront les plus préoccupantes en France (33% respectivement en moyenne). De même, les personnes ayant vécu un épisode de discrimination lié au handicap se préoccupent davantage de ce type de discrimination (34%, contre 23% en moyenne). On observe un schéma comparable pour les personnes ayant fait l'expérience d'une discrimination en fonction de l'âge (27%, contre 13% en moyenne) et en fonction de l'orientation sexuelle (32%, contre 17% en moyenne).
- La **situation personnelle** influe également. Les personnes qui souffrent d'un **handicap** ou d'une maladie chronique sont plus préoccupées par les discriminations liées au handicap (27%) que les personnes bien portantes. Les **habitants des quartiers « sensibles »** (28%) ou qui déclarent ne pas être satisfaits de leur cadre de vie (26%) s'inquiètent davantage des discriminations en fonction du quartier d'habitation que la moyenne (18%). Les personnes âgées se soucient plus des discriminations liées à l'âge. En revanche, les hommes et les femmes se disent autant concernés par les discriminations portant sur le genre.

- Les personnes montrant un **intérêt pour d'autres cultures et nationalités** se préoccupent davantage des discriminations en fonction de la couleur de la peau et en fonction du pays d'origine.

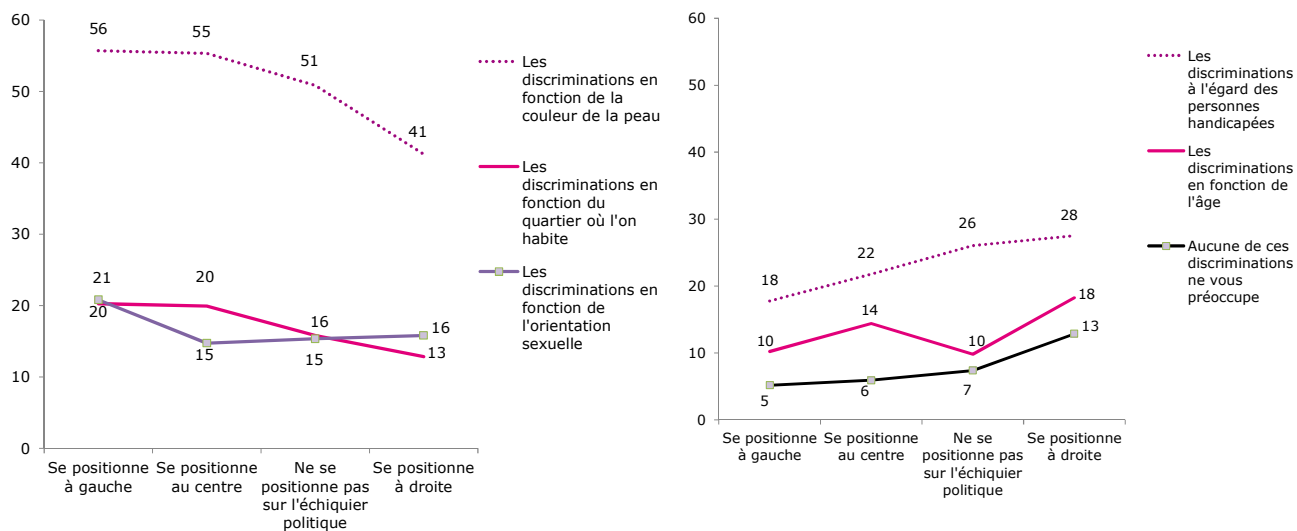
Tableau 4 – Proportion de personnes qui se préoccupent davantage des discriminations liées à la couleur de la peau ou au pays d'origine
Selon des variables d'opinion (en %)

	... en fonction de la couleur de la peau	... en fonction du pays d'origine
Tolérance		
Considère que la diversité des cultures est une richesse pour notre pays (plutôt qu'elle ne rend difficile la vie en commun)	59	37
Souhaite que l'on favorise l'intégration des immigrés dans les années à venir (plutôt que le départ d'un grand nombre d'entre eux)	60	38
Déclare ne pas être raciste du tout	58	36
Pour renforcer la cohésion sociale les pouvoirs publics devraient en priorité favoriser la diversité des populations dans les quartiers	62	(45)
Cosmopolitisme		
Pense que la mondialisation présente plutôt des avantages	56	36
Ensemble de la population	51	33

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

- Le positionnement sur **l'échiquier politique** influe également. Les sympathisants de gauche se montrent plus préoccupés par les différences de traitement en raison de la couleur de peau, du quartier d'habitation ou de l'orientation sexuelle, tandis que les personnes se situant à droite de l'échiquier politique sont plus inquiètes des injustices liées au handicap ou à l'âge. Elles sont également, un peu moins sensibles aux discriminations quelles qu'elles soient.

Graphique 36 – Préoccupations pour certains types de discriminations selon le positionnement sur l'échiquier politique (en %)

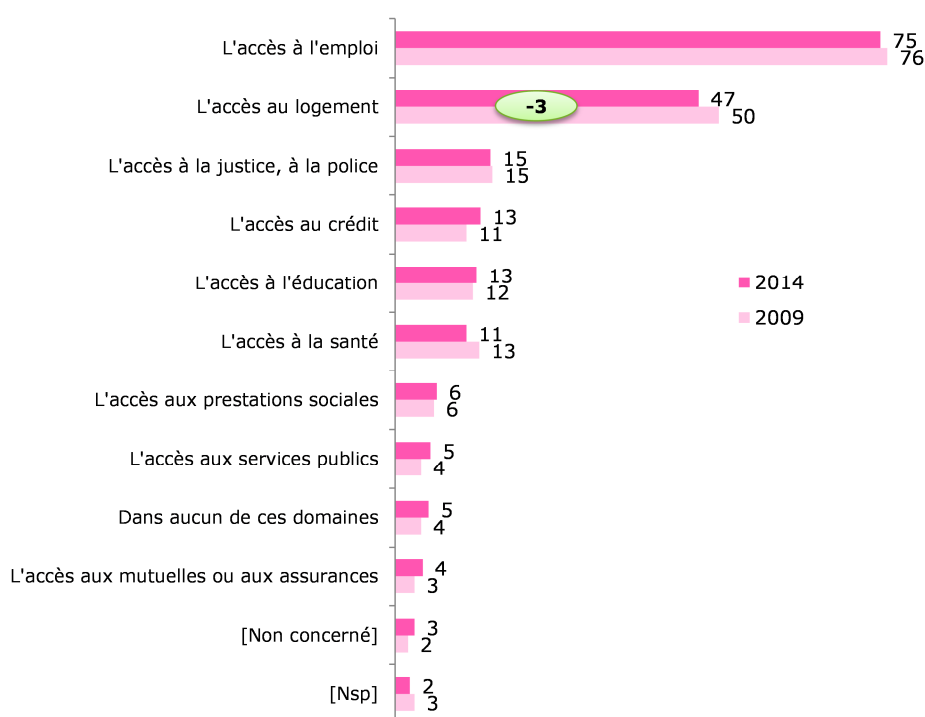


Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

2. L'accès à l'emploi et au logement sont les deux domaines où les discriminations sont jugées les plus fortes

L'emploi et le logement sont les deux domaines, d'après la population, où les discriminations sont les plus fréquentes. Par rapport à 2009, l'opinion n'a que très peu évolué. Il faut dire en toile de fond que les **difficultés de logement et d'emploi** sont, quels que soient l'angle abordé, parmi les préoccupations principales de nos concitoyens depuis le début de la crise. Le **chômage** tout d'abord n'a jamais été autant focalisé l'attention de la population : 55% le citent comme un des deux problèmes qui les soucient le plus parmi une liste intégrant des thèmes aussi divers que la pauvreté dans le monde, la dégradation de l'environnement, les maladies graves, l'Europe, etc. La proportion n'était que de 22% en 2008. L'inquiétude est même plus forte que lors de la crise de 1993-1996 (52%) alors que le taux de chômage est légèrement moindre (9,9% de chômage au sens du BIT au premier trimestre 2013 contre 10,3% au premier trimestre 1997). Et, de fait, les personnes se préoccupant du chômage, nombreuses aujourd'hui, citent plus souvent les discriminations dans l'accès à l'emploi (81%).

Graphique 37 – Dans quels domaines parmi ceux-ci y a-t-il aujourd'hui, selon vous, le plus de discriminations ?
Cumul des deux réponses (en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Lecture : En 2014, 75% de nos concitoyens citent, en première ou en deuxième réponse, « l'accès à l'emploi » comme le domaine où il y a aujourd'hui le plus de discriminations.

Note : Le total est supérieur à 100% car les enquêtés devaient choisir deux réponses parmi celles qui leur ont été proposées. Le détail des réponses figure en annexe, p. 64.

La sensibilité des Français aux discriminations liées à la couleur de peau ou à l'origine et plus globalement à la **diversité** contribue semble-t-il aussi à l'impression que les traitements différenciés sont principalement à l'œuvre en matière d'emploi. Par exemple 80% de ceux qui

estiment que la diversité des cultures est une richesse pour notre pays (plutôt qu'une difficulté pour la vie en commun) placent l'emploi en tête des domaines dans lesquels il y a beaucoup d'inégalités de traitement.

Tableau 5 – L'attention portée à l'intégration renforce le sentiment que les discriminations en matière d'emploi sont nombreuses (en %)

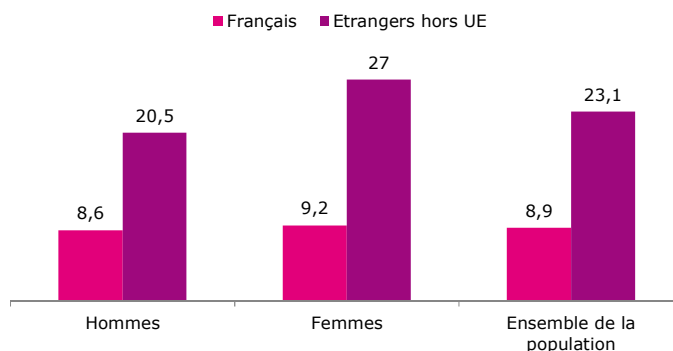
	Estime que c'est dans le domaine de l'emploi que les discriminations sont les plus fréquentes
Ensemble de la population	75
Pense que les discriminations liées à la couleur de peau sont fréquentes	81
Pense que les discriminations liées à l'origine sont fréquentes	80
Estime que la diversité des cultures est une richesse pour notre pays (plutôt qu'une difficulté pour la vie en commun)	80
Souhaite l'intégration des immigrés (par opposition à leur départ rapide),	80

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Lecture : En 2014, 75% de nos concitoyens citent, en première ou en deuxième réponse, « l'accès à l'emploi » comme domaine où les discriminations sont les plus nombreuses. La proportion est plus forte chez les personnes qui aspirent à l'intégration des immigrés.

Ce sentiment n'est, en outre, pas dénué de fondement dans la mesure où le chômage frappe beaucoup plus les étrangers que les Français. En 2011, l'Insee fait état d'un taux de chômage de 23,1% pour les ressortissants étrangers hors UE contre 8,9% pour les Français. Même si une partie de cet écart tient au niveau de diplôme : les étrangers sont moins qualifiés en moyenne que les Français (et les diplômes de certains d'entre eux ne sont pas reconnus) et au fait qu'une partie importante des emplois, notamment dans la fonction publique, leur sont interdits, les discriminations dans l'accès à l'emploi liées à l'origine restent un problème important.

Graphique 38 – Taux de chômage selon la nationalité et le sexe (en %)



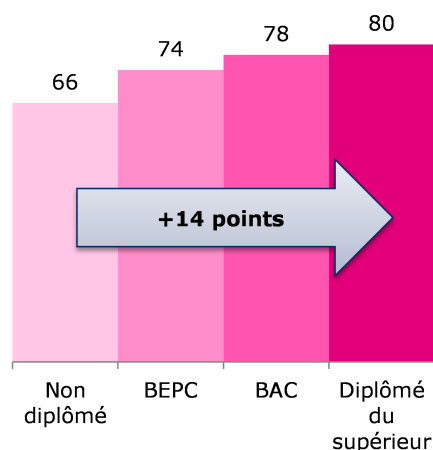
Source : INSEE, Enquête emploi en continue – 2010, France métropolitaine, population des ménages, personnes 15 ans ou plus.

Les **jeunes** qui, par ailleurs, souffrent particulièrement du chômage et qui rencontrent de grandes difficultés d'accéder à un emploi stable, pointent aussi souvent l'importance des

discriminations dans l'accès à l'emploi : 80% pour les moins de 25 ans, 86% pour les étudiants. Sur ce sujet, le **diplôme** s'avère également déterminant. Plus on est diplômé, plus on considère que les discriminations dans l'accès à l'emploi sont fréquentes.

Graphique 39 – Proportion d'individus qui déclarent que c'est dans l'accès à l'emploi que les discriminations sont le plus fortes aujourd'hui

Cumul des deux réponses, selon le diplôme (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Le **logement** figure ensuite en deuxième position des domaines dans lequel les discriminations sont jugées les plus fréquentes. Et avec la forte hausse des prix de l'immobilier ces quinze derniers années, le logement est devenu un véritable enjeu²⁹ pour nos concitoyens à la fois car il pèse beaucoup sur le budget des ménages, qu'il obère leur pouvoir d'achat, que devenir propriétaire de son logement est de plus en plus inaccessible notamment pour les classes moyennes, etc. Une étude du Défenseur des Droits montre que parmi les personnes ayant cherché un logement à louer au cours des 10 dernières années, 27% ont subi des discriminations³⁰. Les habitants des ZUS sont d'ailleurs davantage touchés : 35% indiquent avoir été victime de discrimination lors de leur recherche d'un logement.

Ensuite, mais avec un écart notable, suivent **l'accès à la justice et à la police** avec 15% des suffrages. Les discriminations sont jugées fréquentes pour **l'accès au crédit** par 13% des Français tout comme l'accès à **l'éducation** (13%) et l'accès à la **santé** par 11%.

Les **seniors et les non-diplômés** ont plus particulièrement le sentiment que les discriminations en matière de santé sont nombreuses : 18% pour les 70 ans et plus, 17% pour les non-diplômés et 17% pour les retraités, contre 11% en moyenne. En revanche, le fait de

²⁹ Voir par exemple Mélanie Babès, Régis Bigot et Sandra Hoibian, *Les dommages collatéraux de la crise du logement sur les conditions de vie de la population*, Cahier de recherche du CREDOC n°281, CREDOC, décembre 2011, <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C281.pdf>

Mélanie Babès, Régis Bigot et Sandra Hoibian, Propriétaires, locataires, une nouvelle ligne de fracture sociale, *Consommation & Modes de Vie*, n° 248, mars 2012, <http://www.credoc.fr/pdf/4p/248.pdf>

Régis Bigot et Sandra Hoibian, « Les difficultés des Français face au logement », Cahier de recherche n° 265, CREDOC, décembre 2009, <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C265.pdf>

³⁰ Le Défenseur des Droits, « Enquête sur les discriminations dans l'accès au logement », présentation du 7 novembre 2012.

http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/upload/enquete_sur_les_discriminations_dans_lacces_au_logement_locatif.pdf

souffrir d'un handicap ou d'une maladie chronique, ou le soutien à l'idée qu'on est mieux soigné si l'on dispose de l'argent ou de relations n'ont quasiment pas d'impact sur les résultats à cette question.

Signalons enfin quelques divergences de constats selon la préférence partisane : les personnes se situant à gauche de **l'échiquier politique** évoquent un peu plus souvent l'emploi (79% vs 67% pour les personnes à droite), et le logement (63% vs 44% pour les personnes à droite), tandis que les sympathisants de droite mentionnent un peu plus les difficultés d'accès au crédit (17% à droite contre 12% à gauche) ou aux prestations sociales (10% à droite contre 3% à gauche).

3. L'État devrait agir en priorité dans le secteur de l'emploi et du logement

76% de nos concitoyens considèrent que les pouvoirs publics doivent agir en priorité contre les **discriminations en matière d'emploi** et 42% des Français souhaitent un renforcement des politiques de lutte anti-discriminations dans le domaine du **logement**, c'est à dire les deux domaines dans lesquelles les injustices sont les plus fréquentes. Toutefois, la proportion de personnes qui citent le logement comme secteur prioritaire d'action de l'État a reculé de -4 points par rapport à 2009. Rappelons aussi que l'année précédant l'enquête de 2009 a été marquée par une multiplication des actions particulièrement médiatiques des collectifs luttant contre le « mal-logement » (les Enfants de Don Quichotte, Mal-Logés en Colère, Jeudi Noir).

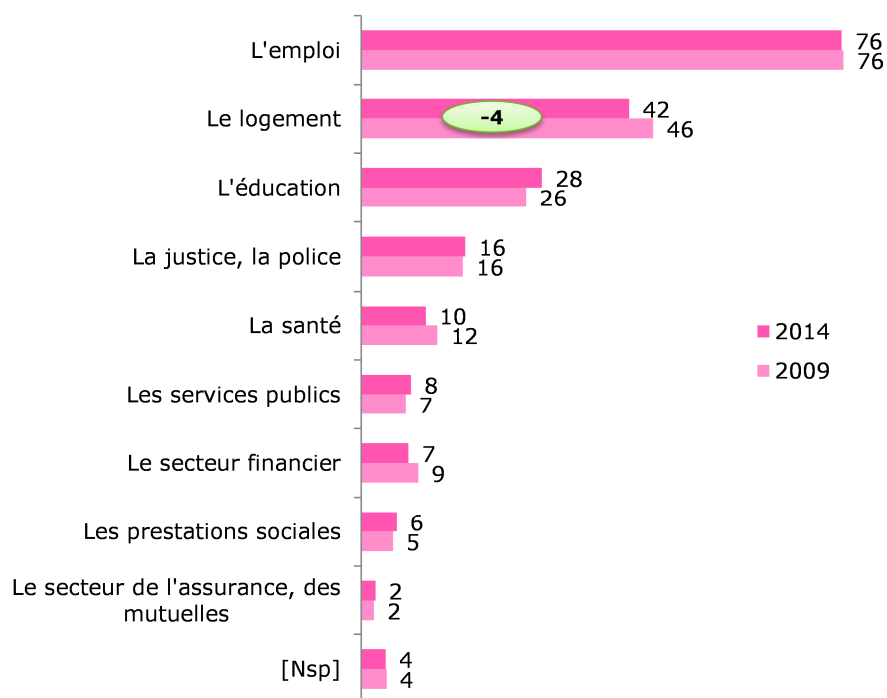
En revanche, alors que les discriminations dans l'accès à **l'éducation** sont jugées relativement rares, 28% des Français mettent l'accent sur la nécessité de lutter contre celles-ci en priorité, signe que les discriminations dans le domaine de l'éducation leur paraissent particulièrement intolérables. Il faut dire que l'école joue aux yeux de nos concitoyens un rôle essentiel à la fois pour la cohésion sociale³¹, pour « l'insertion » notamment sur le marché du travail via la sanction du diplôme³². Elle est aussi souvent décrite comme le moyen de réduire les inégalités ensuite professionnelles et de revenus, au travers de la thématique de l'égalité des chances. Elle peut être perçue comme un vecteur d'intégration sociale en proposant aux enfants des moments d'échange et de socialisation et transmettre des valeurs permettant de « faire société ».

³¹ Sandra Hoibian, Les Français en quête de lien social, *op.cit.*

³² Marie Duru-Bellat, « L'inflation scolaire : les désillusions de la méritocratie », Éd. du Seuil, 2006.

Graphique 40 – Dans quel secteur pensez-vous que l'État doit agir en priorité pour lutter contre les discriminations ?

Cumul des deux réponses (en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Lecture : En 2014, 76% des enquêtés ont cité, en première ou en deuxième réponse, « l'emploi » comme le secteur dans lequel l'État doit agir en priorité pour lutter contre les discriminations.

Note : Le total est supérieur à 100% car les enquêtés devaient choisir deux réponses parmi celles qui leur ont été proposées. Le détail des réponses figure en annexe, p. 64.

Globalement, **les différences catégorielles sont limitées**. Toutefois, les étudiants estiment davantage (84%, contre 76% en moyenne) que l'État devrait lutter en priorité contre les discriminations dans l'emploi. Même si les jeunes citent plus souvent ce domaine les différences selon l'âge sont moins marquées (80% des moins de 25 ans contre 71% des 70 ans et plus).

Les indépendants mais surtout les habitants de l'agglomération parisienne attendent davantage que les pouvoirs publics interviennent pour limiter les injustices dans le domaine du **logement** (55% et 48% respectivement, contre 42% en moyenne). Les personnes insatisfaites de leur propre cadre de vie estiment davantage que les pouvoirs publics devraient agir contre les discriminations dans ce domaine. Les locataires (45%) souhaitent plus souvent que les propriétaires (41%) et les accédants à la propriété (36%) l'action de l'État dans ce domaine. En revanche, le fait d'habiter ou de travailler dans un quartier « sensible » ne s'avère pas déterminant.

VI. Le point de vue des habitants des quartiers

Il est intéressant de constater que **le regard que portent les habitants des quartiers « sensibles » sur les discriminations et les quartiers eux-mêmes diffèrent, au final, assez peu de celui de l'ensemble de la population**. Même si les habitants des quartiers sont légèrement plus soucieux de ce qui se passe sur leur territoire et davantage préoccupés par l'insécurité, ils ne se distinguent guère en matière de préoccupations pour les inégalités, les discriminations, l'insertion professionnelle, l'intégration des immigrés ou le traitement de la pauvreté (cf. les deux tableaux suivants).

Tableau 6 – Tableau récapitulatif comparé – Sujets de préoccupation

	Part parmi les habitants des quartiers "sensibles"	Part dans la population générale
Sujets de préoccupation		
Les inégalités des revenus	81%	79%
Les quartiers "sensibles"	90%	78%
Les discriminations	89%	85%
L'insertion professionnelle des jeunes	94%	92%
L'intégration des immigrés en France	82%	78%
L'insécurité	88%	83%
Le traitement de pauvreté	96%	94%

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 7 – Tableau récapitulatif comparé – Regards sur les discriminations

Regards sur les discriminations	Part parmi les habitants des quartiers "sensibles"	Part dans la population générale
Quel est le type de discrimination le plus préoccupant en France?		
Les discriminations entre les hommes et les femmes	21%	21%
Les discriminations en fonction de la couleur de la peau	51%	51%
Les discriminations en fonction du quartier où l'on habite	28%	18%
Les discriminations en fonction du pays d'origine	35%	32%
Les discriminations à l'égard des personnes handicapées	19%	23%
Les discriminations en fonction de l'orientation sexuelle	14%	17%
Les discriminations en fonction de l'âge	13%	13%
Les discriminations en fonction de l'état de santé	(7%)	10%
Aucune de ces discriminations ne vous préoccupe	(6%)	8%
Dans quel domaine y a-t-il aujourd'hui le plus de discriminations?		
L'accès à l'emploi	70%	75%
L'accès au logement	47%	47%
L'accès à l'éducation	12%	13%
L'accès aux services publics	(7%)	5%
L'accès à la santé	(10%)	11%
L'accès à la justice, à la police	15%	15%
L'accès aux prestations sociales	(8%)	6%
L'accès au crédit	(11%)	13%
L'accès aux mutuelles ou aux assurances	(5%)	4%
Dans aucun de ces domaines	(7%)	5%
Dans quels secteurs l'État doit agir en priorité pour lutter contre les discriminations?		
L'emploi	71%	76%
Le logement	42%	42%
L'éducation	26%	28%
Les services publics	(12%)	8%
La santé	(9%)	10%
La justice, la police	20%	16%
Les prestations sociales	(6%)	6%
Le secteur financier (banques, organismes de crédit)	(10%)	7%
Le secteur de l'assurance, des mutuelles	(2%)	2%

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Si, globalement, les habitants des quartiers « sensibles » estiment plus souvent que la situation dans les quartiers s'est plutôt améliorée au cours des dernières années et que les

associations y sont nombreuses et dynamiques, leurs opinions sur les manques à combler dans ces quartiers et les meilleurs interlocuteurs pour améliorer la situation convergent avec celles de leurs concitoyens. Trois sujets font pourtant exception : Ils pensent plus souvent qu'il faut apporter davantage d'aides financières aux habitants et que le gouvernement est le meilleur interlocuteur pour remédier aux problèmes de ces quartiers ; enfin, ils estiment moins souvent qu'il manque des activités pour les jeunes.

Tableau 8 – Tableau récapitulatif comparé – Regards sur les quartiers « sensibles »

Regards sur les quartiers "sensibles"	Part parmi les habitants des quartiers "sensibles"	Part dans la population générale
Evolution de la situation dans les quartiers "sensibles"		
S'est plutôt améliorée	16%	11%
S'est plutôt dégradée	56%	57%
Est restée identique	27%	31%
L'image des quartiers "sensibles"		
Dans ces quartiers, il y a une forte solidarité entre les habitants	52%	51%
Dans ces quartiers, il y a de nombreuses opportunités pour monter des projets	47%	44%
Dans ces quartiers, il y a trop de délinquance	92%	92%
L'État devrait intervenir davantage pour améliorer la situation dans ces quartiers	85%	83%
Les jeunes des quartiers "sensibles" sont une richesse pour notre pays	48%	43%
Dans ces quartiers, les parents ne surveillent pas assez leurs enfants	84%	81%
Il faudrait améliorer le cadre de vie dans ces quartiers	82%	83%
L'État doit faciliter l'égalité des chances entre ces quartiers et le reste du pays	83%	84%
Il y a trop de chômage dans ces quartiers	91%	95%
Dans ces quartiers, les associations sont nombreuses et dynamiques	62%	55%
Que manque-t-il le plus dans les quartiers "sensibles"?		
Des espaces verts	13%	12%
Des commerces	(12%)	10%
Des piscines des stades	(9%)	11%
Des transports en commun	(8%)	6%
Des lieux culturels	16%	16%
Des collèges écoles lycées	(6%)	7%
Des activités pour les jeunes	33%	41%
Des associations locales	13%	14%
Des relais administratifs	13%	14%
Des centres de police de proximité	39%	36%
Des entreprises	33%	30%
Quelles mesures sont les plus efficaces pour améliorer la situation dans les quartiers "sensibles"?		
Aider les élèves en difficultés scolaires	90%	93%
Développer la police de proximité	80%	82%
Développer l'offre de loisirs, les lieux culturels, les équipements sportifs	75%	82%
Développer les services publics	77%	77%
Développer les transports en commun	71%	73%
Apporter plus d'aides financières aux habitants	44%	35%
Favoriser la participation des habitants dans des associations	79%	83%
Diminuer le nombre de logements sociaux	39%	38%
Rénover les immeubles dans ces quartiers	76%	73%
Mettre en place des médiateurs locaux permettant de jouer un rôle d'intermédiaire	80%	83%
Punir plus sévèrement les délinquants	81%	76%
Aider les entreprises à créer des emplois dans ces quartiers	85%	86%
Quels sont les interlocuteurs les plus compétents pour améliorer la situation dans les quartiers "sensibles"?		
Les associations locales	24%	26%
Les collectivités locales (mairies, conseils généraux)	26%	24%
Le gouvernement, l'Assemblée Nationale	16%	11%
Les services sociaux	18%	20%
Les habitants des quartiers eux-mêmes	43%	43%
Les services publics spécialisés (Pôle Emploi, CAF, Acsé)	(7%)	10%
Les parents	28%	29%
Les enseignants et les éducateurs	22%	26%
Les entreprises	14%	9%

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

VII. Annexes

1. Tableaux et graphiques complémentaires

Tableau 9 – Dans quelle mesure les sujets suivants vous préoccupent-ils ? (en %)

	Beaucoup	Un peu	Pas beaucoup	Pas du tout	Total (y c. nsp)
Les quartiers sensibles	41	37	13	9	100
L'intégration des immigrés en France	44	34	12	9	100
Les inégalités des revenus	40	40	11	9	100
L'insécurité	49	35	11	5	100
Les discriminations	54	32	9	6	100
L'insertion professionnelle des jeunes	67	26	5	3	100
Le traitement de la pauvreté	66	28	4	1	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 10 – Dans les villes et leur périphérie, certains quartiers sont parfois qualifiés de « sensibles ». Vous-même... (en %)

	Oui	Non	Total (y c. nsp.)
Vivez-vous dans un quartier "sensible"?	12	88	100
Vous rendez-vous parfois dans un quartier "sensible"?	41	59	100
Avez-vous de la famille ou des amis qui vivent ou travaillent dans un quartier "sensible"?	34	66	100

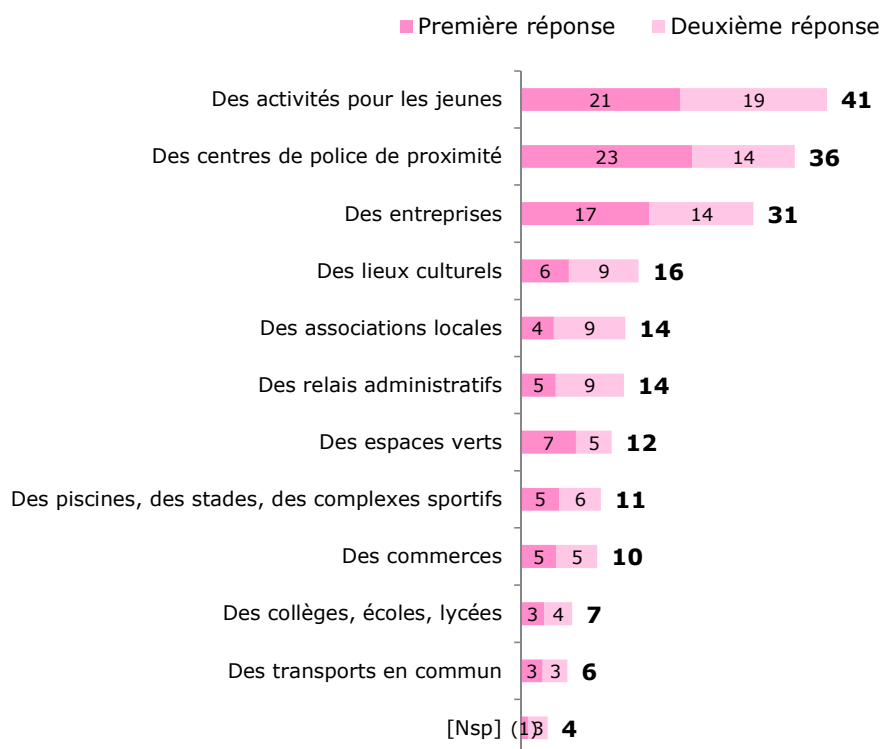
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 11 – Voici un certain nombre d’affirmations concernant les quartiers « sensibles ». Êtes-vous d’accord ou pas avec chacune d’entre elles ? (en %)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Total (y c. nsp.)
Les jeunes des quartiers sensibles sont une richesse pour notre pays	43	54	100
Dans ces quartiers, il y a de nombreuses opportunités pour monter des projets	44	51	100
Dans ces quartiers, il y a une forte solidarité entre les habitants	51	43	100
Dans ces quartiers, les associations sont nombreuses et dynamiques	55	38	100
Dans ces quartiers, les parents ne surveillent pas assez leurs enfants	82	17	100
Il faudrait améliorer le cadre de vie dans ces quartiers	83	16	100
L'État doit faciliter l'égalité des chances entre ces quartiers et le reste du pays	84	15	100
L'État devrait intervenir davantage pour améliorer la situation dans ces quartiers	84	16	100
Dans ces quartiers, il y trop de délinquance	92	7	100
Il y a trop de chômage dans ces quartiers	94	5	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Graphique 41 – Selon vous, que manque-t-il le plus dans les quartiers « sensibles » ? (en %)



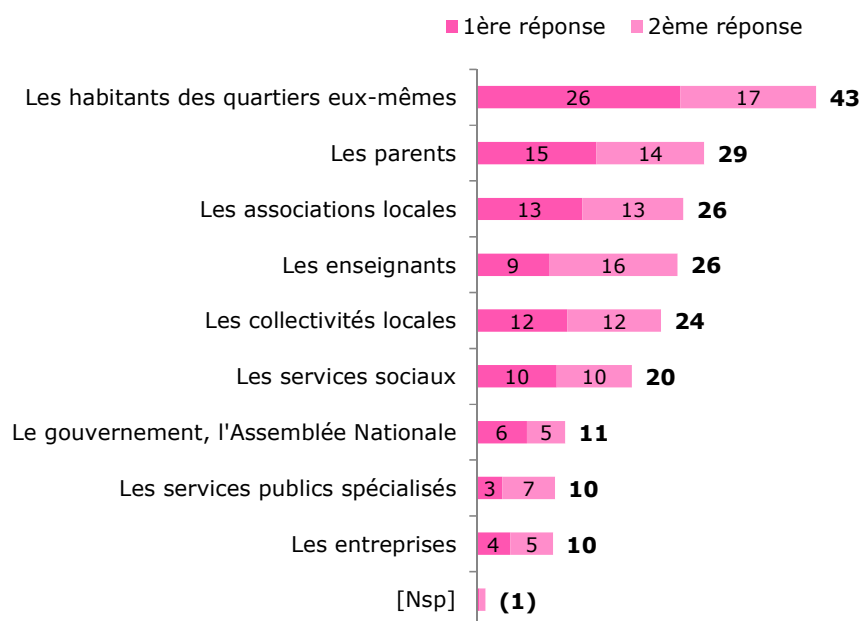
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 12 – Les mesures suivantes vous semblent-elles efficaces pour améliorer la situation dans les quartiers « sensibles » ? (en %)

	Très efficace	Assez efficace	Pas très efficace	Pas du tout efficace	Total (y c. nsp.)
Apporter plus d'aides financières aux habitants	11	24	37	27	100
Diminuer le nombre de logements sociaux	14	24	35	26	100
Développer les transports en commun	29	44	18	8	100
Rénover les immeubles dans ces quartiers	36	38	17	9	100
Punir plus sévèrement les délinquants	54	22	18	6	100
Développer les services publics	31	46	17	5	100
Développer l'offre de loisirs, les lieux culturels, les équipements sportifs	39	43	13	5	100
Développer la police de proximité	46	35	14	4	100
Favoriser la participation des habitants dans des associations	36	47	13	4	100
Mettre en place des médiateurs locaux permettant de jouer un rôle d'intermédiaire	40	43	12	4	100
Aider les entreprises à créer des emplois dans ces quartiers	53	33	10	3	100
Aider les élèves en difficultés scolaires	65	27	5	2	100

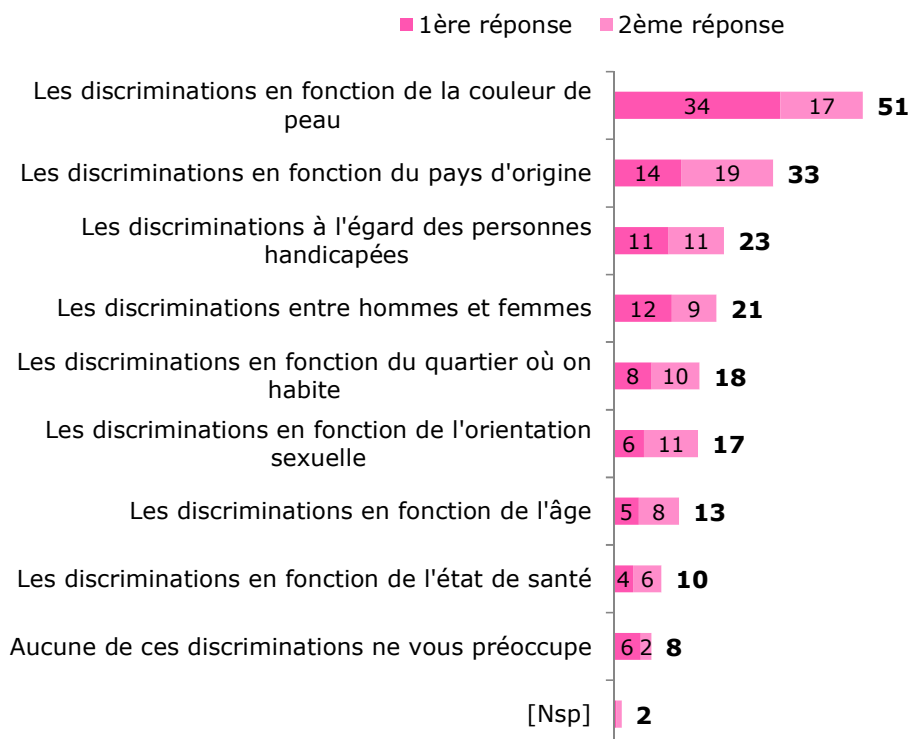
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Graphique 42 – Dans la liste suivante, quels sont les interlocuteurs qui vous semblent les plus compétents pour améliorer la situation dans les quartiers « sensibles » ? (en %)



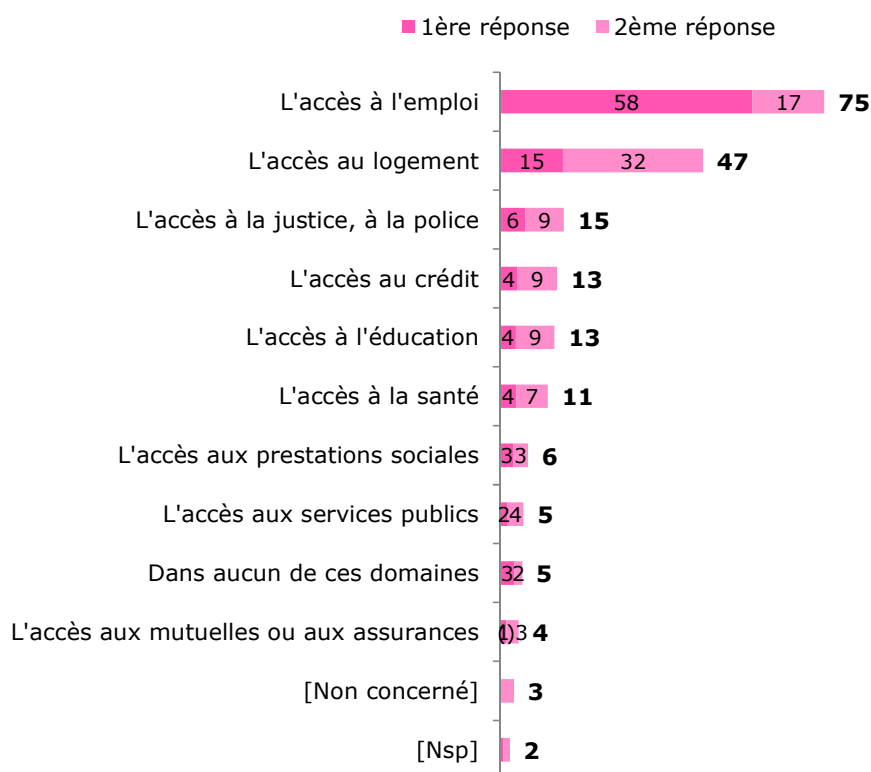
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Graphique 43 – Quel est, dans la liste suivante, le type de discriminations qui vous semble le plus préoccupant en France ? (en %)



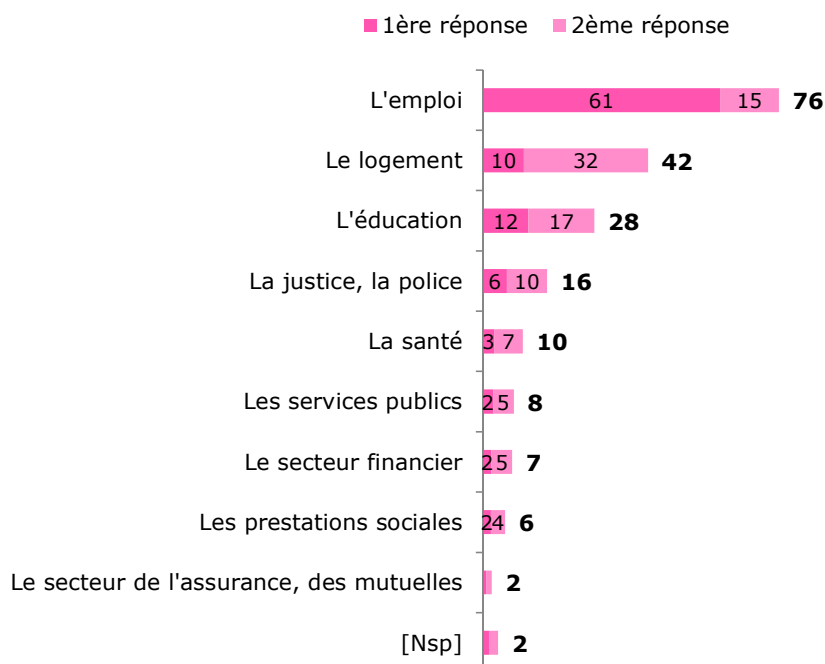
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Graphique 44 – Dans quels domaines parmi ceux-ci, y a-t-il aujourd’hui, selon vous, le plus de discriminations ? (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Graphique 45 – Dans quels secteurs pensez-vous que l'État doit agir en priorité pour lutter contre les discriminations ? (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

2. Tableaux socio-démographiques

Tableau 13 – Dans quelle mesure les sujets suivants vous préoccupent-ils ?
Cumul des réponses « cela vous préoccupe beaucoup » et « cela vous préoccupe un peu » (en %)

	Les inégalités des revenus	Les quartiers sensibles	Les discriminations	L'insertion professionnelle des jeunes	L'intégration des immigrés en France	L'insécurité	Le traitement de la pauvreté	
Homme	76	73	81	92	77	80	93	200
Femme	83	82	89	93	80	87	95	200
Moins de 25 ans	81	68	87	94	68	81	91	200
25 à 39 ans	80	78	89	91	77	84	94	200
40 à 59 ans	78	78	85	93	80	84	95	200
60 à 69 ans	84	86	88	95	86	87	97	200
70 ans et plus	75	76	77	89	79	82	93	200
Non diplômé	76	74	77	87	74	84	95	200
BEPC	77	75	84	94	76	86	94	200
BAC	80	78	87	95	79	86	93	200
Diplômé du supérieur	83	83	91	93	84	80	95	200
Indépendant	66	58	73	89	81	77	86	200
Cadre et prof. intel. sup.	76	86	89	93	84	78	94	200
Profession intermédiaire	86	80	90	93	82	83	94	200
Employé	82	81	88	93	77	89	95	200
Ouvrier	79	72	84	94	70	86	96	200
Personne au foyer	81	78	79	90	76	86	95	200
Retraité	77	81	83	92	82	84	94	200
Etudiant	81	71	91	95	74	79	93	200
Moins de 900 €	82	67	79	86	76	76	94	200
De 900 à 1500 €	81	76	84	89	77	82	95	200
De 1500 à 2300 €	79	77	85	94	79	84	94	200
De 2300 à 3100 €	82	82	88	93	78	85	95	200
3100 € et plus	78	81	87	95	80	85	93	200
Communes rurales	77	69	80	93	76	84	93	200
2 000 à 20 000 habitants	80	75	85	93	78	86	94	200
20 000 à 100 000 habitants	80	78	84	92	80	84	94	200
Plus de 100 000 habitants	81	83	88	90	77	82	95	200
Agglomération parisienne	78	84	89	95	84	83	95	200
Ensemble de la population	79	78	85	92	78	84	94	200

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 14 – Dans les villes et leur périphérie, certains quartiers sont parfois qualifiés de « sensibles ». Vous-même ...

Vivez-vous ou travaillez-vous dans un quartier « sensible » ? (en %)

	Oui	Non	Total
Homme	12	88	100
Femme	12	88	100
Moins de 25 ans	(10)	90	100
25 à 39 ans	15	85	100
40 à 59 ans	12	88	100
60 à 69 ans	13	87	100
70 ans et plus	(7)	93	100
Non diplômé	13	87	100
BEPC	11	89	100
BAC	9	91	100
Diplômé du supérieur	13	87	100
Indépendant	(8)	91	100
Cadre et prof. intel. sup.	(13)	87	100
Profession intermédiaire	15	85	100
Employé	15	85	100
Ouvrier	14	86	100
Personne au foyer	(15)	85	100
Retraité	8	92	100
Etudiant	(7)	93	100
Moins de 900 €	(12)	88	100
De 900 à 1500 €	14	86	100
De 1500 à 2300 €	13	87	100
De 2300 à 3100 €	9	91	100
3100 € et plus	11	89	100
Communes rurales	(4)	96	100
2 000 à 20 000 habitants	(5)	95	100
20 000 à 100 000 habitants	(7)	93	100
Plus de 100 000 habitants	16	84	100
Agglomération parisienne	26	74	100
Ensemble de la population	12	88	100

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 15 – Dans les villes et leur périphérie, certains quartiers sont parfois qualifiés de « sensibles ». Vous-même ...

Vous rendez-vous parfois dans un quartier « sensible » ? (en %)

	Oui	Non	Total
Homme	46	54	100
Femme	36	63	100
Moins de 25 ans	51	49	100
25 à 39 ans	48	52	100
40 à 59 ans	44	56	100
60 à 69 ans	38	62	100
70 ans et plus	21	79	100
Non diplômé	27	73	100
BEPC	39	61	100
BAC	43	57	100
Diplômé du supérieur	51	49	100
Indépendant	39	61	100
Cadre et prof. intel. sup.	56	44	100
Profession intermédiaire	52	48	100
Employé	45	55	100
Ouvrier	48	52	100
Personne au foyer	30	70	100
Retraité	27	73	100
Etudiant	46	54	100
Moins de 900 €	39	61	100
De 900 à 1500 €	36	64	100
De 1500 à 2300 €	42	58	100
De 2300 à 3100 €	39	61	100
3100 € et plus	46	54	100
Communes rurales	28	72	100
2 000 à 20 000 habitants	29	71	100
20 000 à 100 000 habitants	34	66	100
Plus de 100 000 habitants	51	49	100
Agglomération parisienne	59	41	100
Ensemble de la population	41	59	100

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 16 – Dans les villes et leur périphérie, certains quartiers sont parfois qualifiés de « sensibles ». Vous-même ...

Avez-vous de la famille ou des amis qui vivent ou travaillent dans un quartier « sensible » ?
(en %)

	Oui	Non	Total
Homme	36	64	100
Femme	33	67	100
Moins de 25 ans	43	57	100
25 à 39 ans	43	57	100
40 à 59 ans	36	64	100
60 à 69 ans	27	73	100
70 ans et plus	17	83	100
Non diplômé	26	74	100
BEPC	32	68	100
BAC	38	62	100
Diplômé du supérieur	39	61	100
Indépendant	32	68	100
Cadre et prof. intel. sup.	38	62	100
Profession intermédiaire	41	59	100
Employé	42	58	100
Ouvrier	39	61	100
Personne au foyer	30	70	100
Retraité	21	79	100
Etudiant	43	57	100
Moins de 900 €	37	63	100
De 900 à 1500 €	34	66	100
De 1500 à 2300 €	36	64	100
De 2300 à 3100 €	31	69	100
3100 € et plus	35	65	100
Communes rurales	27	73	100
2 000 à 20 000 habitants	24	76	100
20 000 à 100 000 habitants	27	73	100
Plus de 100 000 habitants	38	62	100
Agglomération parisienne	52	48	100
Ensemble de la population	34	66	100

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 17 – Voici un certain nombre d’affirmations concernant les quartiers « sensibles ». Êtes-vous d’accord ou pas avec chacune d’entre elles ?
 Dans ces quartiers, il y a une forte solidarité entre les habitants (en %)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	[Nsp]	Total
Homme	53	42	5	100
Femme	50	44	6	100
Moins de 25 ans	64	32	(4)	100
25 à 39 ans	55	42	(3)	100
40 à 59 ans	48	46	6	100
60 à 69 ans	50	44	(6)	100
70 ans et plus	45	46	(8)	100
Non diplômé	48	47	(5)	100
BEPC	49	45	5	100
BAC	56	39	(6)	100
Diplômé du supérieur	52	42	6	100
Indépendant	48	45	(7)	100
Cadre et prof. intel. sup.	50	44	(6)	100
Profession intermédiaire	54	40	(6)	100
Employé	53	45	(3)	100
Ouvrier	55	40	(4)	100
Personne au foyer	49	48	(3)	100
Retraité	46	46	8	100
Etudiant	61	34	(5)	100
Moins de 900 €	48	43	(9)	100
De 900 à 1500 €	48	47	(4)	100
De 1500 à 2300 €	52	44	(4)	100
De 2300 à 3100 €	54	40	(6)	100
3100 € et plus	50	44	(6)	100
Communes rurales	44	47	9	100
2 000 à 20 000 habitants	54	41	(4)	100
20 000 à 100 000 habitants	53	44	(3)	100
Plus de 100 000 habitants	52	45	(3)	100
Agglomération parisienne	55	37	(7)	100
Ensemble de la population	51	43	5	100

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 18 – Voici un certain nombre d’affirmations concernant les quartiers « sensibles ». Êtes-vous d’accord ou pas avec chacune d’entre elles ?

Dans ces quartiers, il y a de nombreuses opportunités pour monter des projets (en %)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	[Nsp]	Total
Homme	45	51	4	100
Femme	43	51	6	100
Moins de 25 ans	48	50	(3)	100
25 à 39 ans	41	56	(3)	100
40 à 59 ans	46	49	5	100
60 à 69 ans	46	49	(6)	100
70 ans et plus	39	52	(9)	100
Non diplômé	40	51	9	100
BEPC	45	50	5	100
BAC	46	51	(3)	100
Diplômé du supérieur	44	51	5	100
Indépendant	40	54	(5)	100
Cadre et prof. intel. sup.	45	50	(5)	100
Profession intermédiaire	43	52	(4)	100
Employé	43	53	(4)	100
Ouvrier	45	51	(3)	100
Personne au foyer	41	53	(6)	100
Retraité	44	49	7	100
Etudiant	52	44	(4)	100
Moins de 900 €	37	57	(6)	100
De 900 à 1500 €	47	47	(6)	100
De 1500 à 2300 €	41	56	(3)	100
De 2300 à 3100 €	45	49	(6)	100
3100 € et plus	46	50	(5)	100
Communes rurales	42	51	8	100
2 000 à 20 000 habitants	42	54	(3)	100
20 000 à 100 000 habitants	44	53	(3)	100
Plus de 100 000 habitants	45	50	(5)	100
Agglomération parisienne	47	47	(6)	100
Ensemble de la population	44	51	5	100

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 19 – Voici un certain nombre d’affirmations concernant les quartiers « sensibles ». Êtes-vous d’accord ou pas avec chacune d’entre elles ?

Dans ces quartiers, il y a trop de délinquance (en %)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	[Nsp]	Total
Homme	91	8	(1)	100
Femme	93	6	(1)	100
Moins de 25 ans	91	(8)	(1)	100
25 à 39 ans	91	8	(1)	100
40 à 59 ans	92	8	(0)	100
60 à 69 ans	91	(6)	(2)	100
70 ans et plus	94	(5)	(1)	100
Non diplômé	93	(6)	(1)	100
BEPC	95	(4)	(1)	100
BAC	92	(7)	(1)	100
Diplômé du supérieur	87	12	(1)	100
Indépendant	88	(12)	(0)	100
Cadre et prof. intel. sup.	84	(14)	(2)	100
Profession intermédiaire	91	(8)	(1)	100
Employé	92	(7)	(1)	100
Ouvrier	95	(5)	(0)	100
Personne au foyer	96	(3)	(1)	100
Retraité	93	6	(1)	100
Etudiant	91	(7)	(2)	100
Moins de 900 €	89	(9)	(2)	100
De 900 à 1500 €	92	(7)	(1)	100
De 1500 à 2300 €	94	(5)	(1)	100
De 2300 à 3100 €	91	(7)	(1)	100
3100 € et plus	92	7	(1)	100
Communes rurales	95	(5)	(1)	100
2 000 à 20 000 habitants	92	(7)	(1)	100
20 000 à 100 000 habitants	94	(5)	(0)	100
Plus de 100 000 habitants	91	8	(1)	100
Agglomération parisienne	88	11	(2)	100
Ensemble de la population	92	7	(1)	100

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 20 – Voici un certain nombre d’affirmations concernant les quartiers « sensibles ». Êtes-vous d’accord ou pas avec chacune d’entre elles ?
L’État devrait intervenir davantage pour améliorer la situation dans ces quartiers (en %)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	[Nsp]	Total
Homme	83	17	(0)	100
Femme	84	15	(1)	100
Moins de 25 ans	86	14	(0)	100
25 à 39 ans	89	10	(1)	100
40 à 59 ans	82	17	(0)	100
60 à 69 ans	80	19	(1)	100
70 ans et plus	80	18	(1)	100
Non diplômé	84	14	(2)	100
BEPC	83	16	(0)	100
BAC	82	17	(1)	100
Diplômé du supérieur	84	15	(1)	100
Indépendant	77	(23)	(0)	100
Cadre et prof. intel. sup.	83	17	(1)	100
Profession intermédiaire	83	16	(1)	100
Employé	84	15	(1)	100
Ouvrier	87	13	(0)	100
Personne au foyer	90	(9)	(2)	100
Retraité	79	20	(1)	100
Etudiant	90	(10)	(0)	100
Moins de 900 €	89	(9)	(2)	100
De 900 à 1500 €	87	12	(1)	100
De 1500 à 2300 €	86	13	(1)	100
De 2300 à 3100 €	82	18	(0)	100
3100 € et plus	79	21	(1)	100
Communes rurales	79	20	(1)	100
2 000 à 20 000 habitants	85	15	(0)	100
20 000 à 100 000 habitants	80	19	(0)	100
Plus de 100 000 habitants	86	13	(1)	100
Agglomération parisienne	86	13	(1)	100
Ensemble de la population	84	16	(1)	100

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 21 – Voici un certain nombre d’affirmations concernant les quartiers « sensibles ». Êtes-vous d’accord ou pas avec chacune d’entre elles ?
 Les jeunes des quartiers « sensibles » sont une richesse pour notre pays (en %)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	[Nsp]	Total
Homme	47	51	(2)	100
Femme	40	57	3	100
Moins de 25 ans	49	48	(2)	100
25 à 39 ans	50	48	(2)	100
40 à 59 ans	43	54	(2)	100
60 à 69 ans	43	55	(3)	100
70 ans et plus	32	63	(5)	100
Non diplômé	29	67	(4)	100
BEPC	35	63	(2)	100
BAC	44	53	(3)	100
Diplômé du supérieur	62	36	(2)	100
Indépendant	43	55	(2)	100
Cadre et prof. intel. sup.	61	36	(4)	100
Profession intermédiaire	55	43	(2)	100
Employé	42	56	(2)	100
Ouvrier	38	59	(3)	100
Personne au foyer	35	63	(2)	100
Retraité	36	61	(4)	100
Etudiant	52	46	(3)	100
Moins de 900 €	45	52	(4)	100
De 900 à 1500 €	38	59	(3)	100
De 1500 à 2300 €	40	57	(3)	100
De 2300 à 3100 €	44	54	(2)	100
3100 € et plus	51	47	(2)	100
Communes rurales	37	59	(4)	100
2 000 à 20 000 habitants	42	57	(1)	100
20 000 à 100 000 habitants	40	57	(3)	100
Plus de 100 000 habitants	46	53	(1)	100
Agglomération parisienne	53	43	(4)	100
Ensemble de la population	43	54	3	100

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 22 – Voici un certain nombre d’affirmations concernant les quartiers « sensibles ». Êtes-vous d’accord ou pas avec chacune d’entre elles ?
 Dans ces quartiers, les parents ne surveillent pas assez leurs enfants (en %)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	[Nsp]	Total
Homme	82	16	(2)	100
Femme	81	17	(2)	100
Moins de 25 ans	70	29	(1)	100
25 à 39 ans	79	20	(1)	100
40 à 59 ans	80	17	(3)	100
60 à 69 ans	87	11	(2)	100
70 ans et plus	91	(7)	(1)	100
Non diplômé	89	8	(2)	100
BEPC	86	13	(1)	100
BAC	79	20	(1)	100
Diplômé du supérieur	74	24	(3)	100
Indépendant	83	(15)	(1)	100
Cadre et prof. intel. sup.	73	21	(6)	100
Profession intermédiaire	76	23	(2)	100
Employé	79	19	(2)	100
Ouvrier	86	13	(0)	100
Personne au foyer	86	(12)	(2)	100
Retraité	89	9	(2)	100
Etudiant	66	32	(2)	100
Moins de 900 €	81	(18)	(1)	100
De 900 à 1500 €	86	13	(1)	100
De 1500 à 2300 €	83	16	(1)	100
De 2300 à 3100 €	81	16	(3)	100
3100 € et plus	77	20	(3)	100
Communes rurales	82	15	(3)	100
2 000 à 20 000 habitants	85	13	(1)	100
20 000 à 100 000 habitants	83	16	(0)	100
Plus de 100 000 habitants	81	18	(2)	100
Agglomération parisienne	77	20	(3)	100
Ensemble de la population	82	17	2	100

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 23 – Voici un certain nombre d’affirmations concernant les quartiers « sensibles ». Êtes-vous d’accord ou pas avec chacune d’entre elles ?
Il faudrait améliorer le cadre de vie dans ces quartiers (en %)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	[Nsp]	Total
Homme	83	16	(1)	100
Femme	84	15	(1)	100
Moins de 25 ans	88	(12)	(1)	100
25 à 39 ans	87	12	(1)	100
40 à 59 ans	82	17	(1)	100
60 à 69 ans	79	20	(1)	100
70 ans et plus	83	17	(1)	100
Non diplômé	83	17	(0)	100
BEPC	82	17	(1)	100
BAC	82	17	(1)	100
Diplômé du supérieur	86	13	(1)	100
Indépendant	82	(17)	(1)	100
Cadre et prof. intel. sup.	81	(16)	(3)	100
Profession intermédiaire	87	13	(0)	100
Employé	86	13	(1)	100
Ouvrier	81	18	(1)	100
Personne au foyer	85	(15)	(0)	100
Retraité	79	20	(1)	100
Etudiant	93	(6)	(1)	100
Moins de 900 €	87	(12)	(1)	100
De 900 à 1500 €	83	16	(1)	100
De 1500 à 2300 €	84	16	(0)	100
De 2300 à 3100 €	83	16	(1)	100
3100 € et plus	83	16	(1)	100
Communes rurales	83	16	(1)	100
2 000 à 20 000 habitants	81	18	(1)	100
20 000 à 100 000 habitants	80	18	(1)	100
Plus de 100 000 habitants	85	15	(1)	100
Agglomération parisienne	87	12	(1)	100
Ensemble de la population	83	16	(1)	100

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 24 – Voici un certain nombre d’affirmations concernant les quartiers « sensibles ». Êtes-vous d’accord ou pas avec chacune d’entre elles ?
L’État doit faciliter l’égalité des chances entre ces quartiers et le reste du pays (en %)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	[Nsp]	Total
Homme	85	15	(0)	100
Femme	84	15	(1)	100
Moins de 25 ans	89	(10)	(1)	100
25 à 39 ans	87	13	(0)	100
40 à 59 ans	84	16	(1)	100
60 à 69 ans	83	15	(2)	100
70 ans et plus	80	19	(1)	100
Non diplômé	82	17	(1)	100
BEPC	81	18	(1)	100
BAC	86	13	(0)	100
Diplômé du supérieur	88	11	(0)	100
Indépendant	78	(22)	(0)	100
Cadre et prof. intel. sup.	86	(14)	(0)	100
Profession intermédiaire	88	12	(0)	100
Employé	84	14	(1)	100
Ouvrier	84	15	(0)	100
Personne au foyer	85	(14)	(1)	100
Retraité	81	18	(1)	100
Etudiant	92	(7)	(1)	100
Moins de 900 €	88	(11)	(1)	100
De 900 à 1500 €	82	17	(2)	100
De 1500 à 2300 €	86	13	(1)	100
De 2300 à 3100 €	84	15	(0)	100
3100 € et plus	85	15	(0)	100
Communes rurales	80	19	(1)	100
2 000 à 20 000 habitants	83	16	(1)	100
20 000 à 100 000 habitants	83	16	(1)	100
Plus de 100 000 habitants	85	14	(0)	100
Agglomération parisienne	90	9	(1)	100
Ensemble de la population	84	15	(1)	100

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

**Tableau 25 – Voici un certain nombre d’affirmations concernant les quartiers
« sensibles ». Êtes-vous d’accord ou pas avec chacune d’entre elles ?
Il y a trop de chômage dans ces quartiers (en %)**

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	[Nsp]	Total
Homme	95	5	(1)	100
Femme	94	5	(1)	100
Moins de 25 ans	92	(8)	(0)	100
25 à 39 ans	95	(4)	(1)	100
40 à 59 ans	94	5	(1)	100
60 à 69 ans	96	(4)	(0)	100
70 ans et plus	95	(4)	(2)	100
Non diplômé	93	(5)	(2)	100
BEPC	93	6	(1)	100
BAC	96	(4)	(1)	100
Diplômé du supérieur	96	(3)	(1)	100
Indépendant	96	(3)	(1)	100
Cadre et prof. intel. sup.	96	(2)	(2)	100
Profession intermédiaire	95	(4)	(0)	100
Employé	94	(5)	(1)	100
Ouvrier	93	(7)	(0)	100
Personne au foyer	96	(4)	(1)	100
Retraité	94	(4)	(1)	100
Etudiant	91	(8)	(1)	100
Moins de 900 €	97	(2)	(1)	100
De 900 à 1500 €	92	(7)	(1)	100
De 1500 à 2300 €	95	(4)	(1)	100
De 2300 à 3100 €	95	(5)	(0)	100
3100 € et plus	95	(4)	(1)	100
Communes rurales	95	(4)	(0)	100
2 000 à 20 000 habitants	94	(5)	(1)	100
20 000 à 100 000 habitants	91	(8)	(1)	100
Plus de 100 000 habitants	96	(3)	(1)	100
Agglomération parisienne	94	(5)	(2)	100
Ensemble de la population	94	5	(1)	100

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 26 – Voici un certain nombre d’affirmations concernant les quartiers « sensibles ». Êtes-vous d’accord ou pas avec chacune d’entre elles ?
 Dans ces quartiers, les associations sont nombreuses et dynamiques (en %)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	[Nsp]	Total
Homme	56	38	6	100
Femme	55	38	7	100
Moins de 25 ans	52	45	(3)	100
25 à 39 ans	58	36	(5)	100
40 à 59 ans	56	37	7	100
60 à 69 ans	53	41	(6)	100
70 ans et plus	54	36	10	100
Non diplômé	48	44	9	100
BEPC	54	39	7	100
BAC	52	43	(5)	100
Diplômé du supérieur	63	31	6	100
Indépendant	51	39	(9)	100
Cadre et prof. intel. sup.	65	30	(5)	100
Profession intermédiaire	64	31	(5)	100
Employé	48	47	(5)	100
Ouvrier	55	39	(6)	100
Personne au foyer	54	40	(6)	100
Retraité	54	37	9	100
Etudiant	55	41	(4)	100
Moins de 900 €	47	46	(7)	100
De 900 à 1500 €	54	40	(5)	100
De 1500 à 2300 €	53	41	(6)	100
De 2300 à 3100 €	56	36	8	100
3100 € et plus	61	34	(5)	100
Communes rurales	50	42	8	100
2 000 à 20 000 habitants	53	41	(6)	100
20 000 à 100 000 habitants	59	37	(5)	100
Plus de 100 000 habitants	56	40	(5)	100
Agglomération parisienne	62	29	9	100
Ensemble de la population	55	38	6	100

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 27 – Diriez-vous qu'en France, ces dernières années, la situation dans les quartiers « sensibles » ? (en %)

	S'est plutôt améliorée	S'est plutôt dégradée	Est restée identique	[Nsp]	Total
Homme	11	56	32	(1)	100
Femme	11	59	29	(2)	100
Moins de 25 ans	(11)	51	37	(0)	100
25 à 39 ans	11	55	32	(2)	100
40 à 59 ans	12	56	31	(1)	100
60 à 69 ans	(9)	65	25	(1)	100
70 ans et plus	10	61	28	(1)	100
Non diplômé	11	60	29	(1)	100
BEPC	12	60	28	(1)	100
BAC	12	57	30	(2)	100
Diplômé du supérieur	9	54	35	(2)	100
Indépendant	(16)	56	26	(1)	100
Cadre et prof. intel. sup.	(9)	50	40	(1)	100
Profession intermédiaire	(10)	57	30	(3)	100
Employé	12	53	33	(1)	100
Ouvrier	(12)	57	30	(1)	100
Personne au foyer	(8)	67	25	(1)	100
Retraité	10	61	28	(1)	100
Etudiant	(12)	54	34	(0)	100
Moins de 900 €	(12)	52	36	(0)	100
De 900 à 1500 €	14	56	30	(1)	100
De 1500 à 2300 €	11	59	29	(1)	100
De 2300 à 3100 €	11	58	30	(2)	100
3100 € et plus	9	56	34	(1)	100
Communes rurales	9	59	31	(1)	100
2 000 à 20 000 habitants	9	61	27	(3)	100
20 000 à 100 000 habitants	(10)	66	25	(0)	100
Plus de 100 000 habitants	9	55	34	(1)	100
Agglomération parisienne	19	49	31	(1)	100
Ensemble de la population	11	57	31	(1)	100

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 28 – Selon vous, que manque-t-il le plus dans les quartiers « sensibles » ?
Cumul des deux réponses (en %)

	Des activités pour les jeunes	Des centres de police de proximité	Des entreprises	Des lieux culturels	Des associations locales	Des relais administratifs	Des espaces verts	Des piscines des stades	Des commerces	Des collèges écoles lycées	Des transports en commun	Total
Homme	37	38	34	16	12	13	11	11	11	8	6	100
Femme	44	35	27	16	15	14	13	11	9	6	6	100
Moins de 25 ans	42	25	25	21	15	(11)	19	14	(9)	(9)	(6)	100
25 à 39 ans	43	31	36	19	15	12	13	10	8	(6)	(5)	100
40 à 59 ans	38	40	31	14	13	14	12	10	11	6	7	100
60 à 69 ans	42	37	32	12	13	15	(8)	(8)	13	(9)	(7)	100
70 ans et plus	40	42	27	14	15	15	10	12	10	(7)	(5)	100
Non diplômé	44	41	23	13	16	13	10	12	10	(7)	(5)	100
BEPC	42	42	28	14	15	12	12	11	9	6	(4)	100
BAC	42	30	28	17	13	14	15	12	11	(8)	(6)	100
Diplômé du supérieur	36	30	41	18	11	16	11	9	12	7	9	100
Indépendant	38	38	35	(16)	(11)	(16)	(5)	(14)	(12)	(10)	(4)	100
Cadre et prof. intel. sup.	36	35	39	19	(11)	(16)	(9)	(7)	(9)	(7)	(10)	100
Profession intermédiaire	34	32	38	19	11	17	13	(10)	(9)	(4)	(9)	100
Employé	44	35	29	16	15	12	17	(9)	(8)	(5)	(6)	100
Ouvrier	46	38	31	12	14	(9)	14	(11)	(11)	(7)	(4)	100
Personne au foyer	45	40	22	(14)	16	17	(9)	(14)	(9)	(7)	(4)	100
Retraité	40	40	30	11	16	14	10	10	12	7	(6)	100
Etudiant	40	23	(22)	27	(14)	(12)	(13)	(17)	(12)	(11)	(6)	100
Moins de 900 €	44	28	(24)	(18)	(19)	(17)	(16)	(12)	(5)	(7)	(7)	100
De 900 à 1500 €	44	35	28	15	16	10	13	11	11	(8)	(5)	100
De 1500 à 2300 €	42	39	28	17	16	12	11	11	9	7	(6)	100
De 2300 à 3100 €	45	37	31	14	14	12	12	10	8	(7)	(6)	100
3100 € et plus	35	35	36	15	11	18	11	9	13	6	8	100
Communes rurales	41	39	31	15	16	13	10	11	8	8	(5)	100
2 000 à 20 000 habitants	43	38	29	16	16	11	13	12	9	(5)	(4)	100
20 000 à 100 000 habitants	37	40	29	13	(11)	17	11	(11)	(11)	(8)	(5)	100
Plus de 100 000 habitants	42	36	29	16	15	12	13	12	11	7	6	100
Agglomération parisienne	38	29	36	17	9	17	13	(6)	13	(6)	12	100
Ensemble de la population	41	36	31	16	14	14	12	11	10	7	6	100

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 29 – Les mesures suivantes vous-semblent-elles efficaces pour améliorer la situation dans les quartiers « sensibles » ?

Aides les élèves en difficultés scolaires

Cumuls très efficace/assez efficace et pas très efficace/pas du tout efficace (en %)

	Efficace	Pas efficace	Nsp	Total
Homme	92	8	(0)	100
Femme	93	7	(0)	100
Moins de 25 ans	92	(8)	(0)	100
25 à 39 ans	94	(6)	(0)	100
40 à 59 ans	92	8	(0)	100
60 à 69 ans	92	(8)	(0)	100
70 ans et plus	92	(8)	(0)	100
Non diplômé	93	(7)	(0)	100
BEPC	92	8	(0)	100
BAC	93	(7)	(0)	100
Diplômé du supérieur	93	7	(0)	100
Indépendant	90	(10)	(0)	100
Cadre et prof. intel. sup.	92	(8)	(0)	100
Profession intermédiaire	94	(5)	(0)	100
Employé	92	(8)	(0)	100
Ouvrier	94	(6)	(0)	100
Personne au foyer	93	(7)	(0)	100
Retraité	91	9	(0)	100
Etudiant	92	(8)	(0)	100
Moins de 900 €	96	(4)	(0)	100
De 900 à 1500 €	93	(6)	(0)	100
De 1500 à 2300 €	92	8	(0)	100
De 2300 à 3100 €	93	7	(0)	100
3100 € et plus	92	8	(0)	100
Communes rurales	92	7	(0)	100
2 000 à 20 000 habitants	94	(6)	(0)	100
20 000 à 100 000 habitants	89	(11)	(0)	100
Plus de 100 000 habitants	93	7	(0)	100
Agglomération parisienne	94	(6)	(0)	100
Ensemble de la population	93	7	(0)	100

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 30 – Les mesures suivantes vous-semblent-elles efficaces pour améliorer la situation dans les quartiers « sensibles » ?

Développer la police de proximité

Cumuls très efficace/assez efficace et pas très efficace/pas du tout efficace (en %)

	Efficace	Pas efficace	Nsp	Total
Homme	83	17	(0)	100
Femme	80	19	(0)	100
Moins de 25 ans	79	21	(0)	100
25 à 39 ans	76	24	(0)	100
40 à 59 ans	83	17	(0)	100
60 à 69 ans	84	16	(0)	100
70 ans et plus	86	13	(0)	100
Non diplômé	86	14	(1)	100
BEPC	81	19	(0)	100
BAC	80	19	(0)	100
Diplômé du supérieur	80	20	(0)	100
Indépendant	88	(12)	(0)	100
Cadre et prof. intel. sup.	81	19	(0)	100
Profession intermédiaire	77	23	(0)	100
Employé	78	22	(1)	100
Ouvrier	83	17	(0)	100
Personne au foyer	81	19	(0)	100
Retraité	85	14	(0)	100
Etudiant	81	(19)	(0)	100
Moins de 900 €	78	(22)	(0)	100
De 900 à 1500 €	83	17	(0)	100
De 1500 à 2300 €	79	21	(0)	100
De 2300 à 3100 €	83	17	(1)	100
3100 € et plus	81	19	(0)	100
Communes rurales	83	17	(0)	100
2 000 à 20 000 habitants	78	21	(0)	100
20 000 à 100 000 habitants	83	17	(0)	100
Plus de 100 000 habitants	81	19	(0)	100
Agglomération parisienne	82	18	(0)	100
Ensemble de la population	82	18	(0)	100

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 31 – Les mesures suivantes vous-semblent-elles efficaces pour améliorer la situation dans les quartiers « sensibles » ?

Développer l'offre de loisirs, les lieux culturels, les équipements sportifs
Cumuls très efficace/assez efficace et pas très efficace/pas du tout efficace (en %)

	Efficace	Pas efficace	Nsp	Total
Homme	82	18	(0)	100
Femme	82	18	(0)	100
Moins de 25 ans	88	(12)	(0)	100
25 à 39 ans	85	15	(0)	100
40 à 59 ans	79	21	(0)	100
60 à 69 ans	79	21	(0)	100
70 ans et plus	82	18	(0)	100
Non diplômé	83	17	(0)	100
BEPC	79	20	(0)	100
BAC	83	17	(0)	100
Diplômé du supérieur	84	16	(0)	100
Indépendant	75	(25)	(0)	100
Cadre et prof. intel. sup.	79	21	(0)	100
Profession intermédiaire	85	15	(0)	100
Employé	82	18	(0)	100
Ouvrier	82	18	(0)	100
Personne au foyer	83	16	(1)	100
Retraité	80	20	(0)	100
Etudiant	91	(9)	(0)	100
Moins de 900 €	87	(13)	(0)	100
De 900 à 1500 €	85	15	(0)	100
De 1500 à 2300 €	82	17	(0)	100
De 2300 à 3100 €	78	22	(0)	100
3100 € et plus	81	19	(0)	100
Communes rurales	80	20	(0)	100
2 000 à 20 000 habitants	84	16	(0)	100
20 000 à 100 000 habitants	77	23	(0)	100
Plus de 100 000 habitants	83	17	(0)	100
Agglomération parisienne	85	15	(0)	100
Ensemble de la population	82	18	(0)	100

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 32 – Les mesures suivantes vous-semblent-elles efficaces pour améliorer la situation dans les quartiers « sensibles » ?

Développer les services publics

Cumuls très efficace/assez efficace et pas très efficace/pas du tout efficace (en %)

	Efficace	Pas efficace	Nsp	Total
Homme	77	22	(0)	100
Femme	77	22	(0)	100
Moins de 25 ans	81	19	(0)	100
25 à 39 ans	77	22	(0)	100
40 à 59 ans	75	24	(1)	100
60 à 69 ans	76	23	(0)	100
70 ans et plus	81	19	(0)	100
Non diplômé	78	22	(1)	100
BEPC	75	25	(0)	100
BAC	77	22	(0)	100
Diplômé du supérieur	80	20	(0)	100
Indépendant	70	30	(0)	100
Cadre et prof. intel. sup.	73	26	(0)	100
Profession intermédiaire	82	18	(0)	100
Employé	73	26	(1)	100
Ouvrier	74	26	(1)	100
Personne au foyer	79	20	(1)	100
Retraité	79	21	(0)	100
Etudiant	87	(13)	(0)	100
Moins de 900 €	84	(16)	(0)	100
De 900 à 1500 €	80	19	(0)	100
De 1500 à 2300 €	77	23	(0)	100
De 2300 à 3100 €	72	28	(0)	100
3100 € et plus	78	22	(0)	100
Communes rurales	73	27	(0)	100
2 000 à 20 000 habitants	77	23	(1)	100
20 000 à 100 000 habitants	71	28	(0)	100
Plus de 100 000 habitants	78	22	(0)	100
Agglomération parisienne	87	13	(1)	100
Ensemble de la population	77	22	(0)	100

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 33 – Les mesures suivantes vous-semblent-elles efficaces pour améliorer la situation dans les quartiers « sensibles » ?

Développer les transports en commun

Cumuls très efficace/assez efficace et pas très efficace/pas du tout efficace (en %)

	Efficace	Pas efficace	Nsp	Total
Homme	74	25	(1)	100
Femme	73	27	(0)	100
Moins de 25 ans	72	27	(0)	100
25 à 39 ans	74	25	(1)	100
40 à 59 ans	73	27	(1)	100
60 à 69 ans	74	25	(1)	100
70 ans et plus	75	24	(1)	100
Non diplômé	69	29	(2)	100
BEPC	71	29	(0)	100
BAC	74	25	(1)	100
Diplômé du supérieur	78	21	(0)	100
Indépendant	72	27	(1)	100
Cadre et prof. intel. sup.	79	20	(1)	100
Profession intermédiaire	74	25	(1)	100
Employé	72	27	(0)	100
Ouvrier	69	29	(2)	100
Personne au foyer	72	28	(0)	100
Retraité	73	26	(1)	100
Etudiant	80	(20)	(0)	100
Moins de 900 €	78	(22)	(0)	100
De 900 à 1500 €	77	23	(0)	100
De 1500 à 2300 €	70	29	(1)	100
De 2300 à 3100 €	74	25	(1)	100
3100 € et plus	72	27	(1)	100
Communes rurales	69	30	(0)	100
2 000 à 20 000 habitants	73	26	(1)	100
20 000 à 100 000 habitants	73	26	(1)	100
Plus de 100 000 habitants	73	27	(0)	100
Agglomération parisienne	82	16	(2)	100
Ensemble de la population	73	26	(1)	100

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 34 – Les mesures suivantes vous-semblent-elles efficaces pour améliorer la situation dans les quartiers « sensibles » ?

Apporter plus d'aides financières aux habitants

Cumuls très efficace/assez efficace et pas très efficace/pas du tout efficace (en %)

	Efficace	Pas efficace	Nsp	Total
Homme	34	64	(1)	100
Femme	36	63	(1)	100
Moins de 25 ans	50	50	(1)	100
25 à 39 ans	41	58	(1)	100
40 à 59 ans	33	66	(1)	100
60 à 69 ans	27	73	(1)	100
70 ans et plus	30	69	(1)	100
Non diplômé	41	58	(1)	100
BEPC	34	66	(1)	100
BAC	34	64	(2)	100
Diplômé du supérieur	34	66	(1)	100
Indépendant	(25)	74	(1)	100
Cadre et prof. intel. sup.	27	71	(1)	100
Profession intermédiaire	33	66	(1)	100
Employé	36	63	(1)	100
Ouvrier	39	60	(1)	100
Personne au foyer	48	51	(1)	100
Retraité	28	71	(1)	100
Etudiant	58	41	(1)	100
Moins de 900 €	53	46	(1)	100
De 900 à 1500 €	43	55	(2)	100
De 1500 à 2300 €	38	61	(1)	100
De 2300 à 3100 €	28	71	(1)	100
3100 € et plus	29	70	(1)	100
Communes rurales	27	72	(1)	100
2 000 à 20 000 habitants	35	63	(2)	100
20 000 à 100 000 habitants	31	68	(1)	100
Plus de 100 000 habitants	38	62	(1)	100
Agglomération parisienne	45	54	(1)	100
Ensemble de la population	35	64	(1)	100

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 35 – Les mesures suivantes vous-semblent-elles efficaces pour améliorer la situation dans les quartiers « sensibles » ?

Favoriser la participation des habitants dans des associations

Cumuls très efficace/assez efficace et pas très efficace/pas du tout efficace (en %)

	Efficace	Pas efficace	Nsp	Total
Homme	82	18	(1)	100
Femme	84	15	(0)	100
Moins de 25 ans	84	16	(0)	100
25 à 39 ans	84	15	(0)	100
40 à 59 ans	85	15	(0)	100
60 à 69 ans	81	18	(1)	100
70 ans et plus	79	20	(1)	100
Non diplômé	77	22	(1)	100
BEPC	82	18	(0)	100
BAC	83	16	(1)	100
Diplômé du supérieur	88	12	(0)	100
Indépendant	79	(20)	(1)	100
Cadre et prof. intel. sup.	85	(15)	(0)	100
Profession intermédiaire	87	13	(1)	100
Employé	86	13	(0)	100
Ouvrier	81	19	(0)	100
Personne au foyer	83	16	(1)	100
Retraité	79	20	(1)	100
Etudiant	83	(17)	(0)	100
Moins de 900 €	79	(20)	(1)	100
De 900 à 1500 €	83	17	(0)	100
De 1500 à 2300 €	83	17	(0)	100
De 2300 à 3100 €	84	15	(1)	100
3100 € et plus	85	15	(0)	100
Communes rurales	80	19	(1)	100
2 000 à 20 000 habitants	86	14	(0)	100
20 000 à 100 000 habitants	79	21	(0)	100
Plus de 100 000 habitants	85	15	(0)	100
Agglomération parisienne	83	17	(0)	100
Ensemble de la population	83	17	(0)	100

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 36 – Les mesures suivantes vous-semblent-elles efficaces pour améliorer la situation dans les quartiers « sensibles » ?

Diminuer le nombre de logements sociaux

Cumuls très efficace/assez efficace et pas très efficace/pas du tout efficace (en %)

	Efficace	Pas efficace	Nsp	Total
Homme	40	58	(2)	100
Femme	36	63	(1)	100
Moins de 25 ans	30	68	(1)	100
25 à 39 ans	38	60	(2)	100
40 à 59 ans	39	59	(1)	100
60 à 69 ans	35	64	(1)	100
70 ans et plus	42	58	(1)	100
Non diplômé	39	59	(2)	100
BEPC	38	61	(1)	100
BAC	35	64	(1)	100
Diplômé du supérieur	38	60	(2)	100
Indépendant	45	54	(1)	100
Cadre et prof. intel. sup.	31	65	(4)	100
Profession intermédiaire	41	59	(0)	100
Employé	35	64	(1)	100
Ouvrier	37	61	(2)	100
Personne au foyer	39	59	(2)	100
Retraité	40	59	(1)	100
Etudiant	32	67	(1)	100
Moins de 900 €	38	60	(2)	100
De 900 à 1500 €	37	62	(1)	100
De 1500 à 2300 €	34	66	(1)	100
De 2300 à 3100 €	36	62	(2)	100
3100 € et plus	43	56	(1)	100
Communes rurales	39	59	(2)	100
2 000 à 20 000 habitants	41	57	(2)	100
20 000 à 100 000 habitants	37	61	(2)	100
Plus de 100 000 habitants	38	62	(1)	100
Agglomération parisienne	33	66	(1)	100
Ensemble de la population	38	61	(1)	100

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 37 – Les mesures suivantes vous-semblent-elles efficaces pour améliorer la situation dans les quartiers « sensibles » ?

Rénover les immeubles dans ces quartiers

Cumuls très efficace/assez efficace et pas très efficace/pas du tout efficace (en %)

	Efficace	Pas efficace	Nsp	Total
Homme	73	27	(0)	100
Femme	74	26	(0)	100
Moins de 25 ans	75	25	(0)	100
25 à 39 ans	75	25	(0)	100
40 à 59 ans	73	27	(0)	100
60 à 69 ans	71	29	(0)	100
70 ans et plus	75	25	(0)	100
Non diplômé	69	30	(0)	100
BEPC	72	28	(0)	100
BAC	75	25	(0)	100
Diplômé du supérieur	77	23	(0)	100
Indépendant	73	27	(0)	100
Cadre et prof. intel. sup.	75	24	(1)	100
Profession intermédiaire	81	19	(0)	100
Employé	72	28	(0)	100
Ouvrier	69	31	(0)	100
Personne au foyer	72	27	(0)	100
Retraité	73	27	(0)	100
Etudiant	74	26	(0)	100
Moins de 900 €	71	29	(0)	100
De 900 à 1500 €	76	24	(0)	100
De 1500 à 2300 €	76	24	(0)	100
De 2300 à 3100 €	71	29	(0)	100
3100 € et plus	75	25	(0)	100
Communes rurales	69	31	(0)	100
2 000 à 20 000 habitants	74	26	(0)	100
20 000 à 100 000 habitants	71	28	(0)	100
Plus de 100 000 habitants	75	25	(0)	100
Agglomération parisienne	79	20	(0)	100
Ensemble de la population	74	26	(0)	100

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 38 – Les mesures suivantes vous-semblent-elles efficaces pour améliorer la situation dans les quartiers « sensibles » ?

Mettre en place des médiateurs locaux permettant de jouer un rôle d'intermédiaire
Cumuls très efficace/assez efficace et pas très efficace/pas du tout efficace (en %)

	Efficace	Pas efficace	Nsp	Total
Homme	81	19	(0)	100
Femme	86	14	(0)	100
Moins de 25 ans	77	23	(1)	100
25 à 39 ans	84	16	(0)	100
40 à 59 ans	85	15	(0)	100
60 à 69 ans	83	17	(0)	100
70 ans et plus	84	16	(1)	100
Non diplômé	83	17	(0)	100
BEPC	83	17	(0)	100
BAC	82	18	(0)	100
Diplômé du supérieur	86	14	(0)	100
Indépendant	75	(25)	(0)	100
Cadre et prof. intel. sup.	84	(16)	(0)	100
Profession intermédiaire	88	12	(0)	100
Employé	84	16	(0)	100
Ouvrier	83	17	(0)	100
Personne au foyer	86	(14)	(0)	100
Retraité	83	17	(0)	100
Etudiant	79	(20)	(1)	100
Moins de 900 €	86	(14)	(0)	100
De 900 à 1500 €	84	16	(0)	100
De 1500 à 2300 €	86	14	(0)	100
De 2300 à 3100 €	82	17	(0)	100
3100 € et plus	83	17	(0)	100
Communes rurales	81	19	(0)	100
2 000 à 20 000 habitants	85	15	(0)	100
20 000 à 100 000 habitants	85	15	(0)	100
Plus de 100 000 habitants	84	16	(0)	100
Agglomération parisienne	84	16	(0)	100
Ensemble de la population	83	16	(0)	100

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 39 – Les mesures suivantes vous-semblent-elles efficaces pour améliorer la situation dans les quartiers « sensibles » ?

Punir plus sévèrement les délinquants

Cumuls très efficace/assez efficace et pas très efficace/pas du tout efficace (en %)

	Efficace	Pas efficace	Nsp	Total
Homme	76	23	(0)	100
Femme	75	25	(0)	100
Moins de 25 ans	72	27	(0)	100
25 à 39 ans	74	26	(0)	100
40 à 59 ans	76	24	(0)	100
60 à 69 ans	75	25	(0)	100
70 ans et plus	79	21	(0)	100
Non diplômé	82	18	(0)	100
BEPC	82	18	(0)	100
BAC	72	27	(1)	100
Diplômé du supérieur	66	34	(0)	100
Indépendant	76	(22)	(1)	100
Cadre et prof. intel. sup.	67	33	(0)	100
Profession intermédiaire	67	32	(0)	100
Employé	76	24	(0)	100
Ouvrier	83	17	(0)	100
Personne au foyer	76	24	(0)	100
Retraité	80	20	(0)	100
Etudiant	69	31	(1)	100
Moins de 900 €	69	31	(0)	100
De 900 à 1500 €	78	22	(0)	100
De 1500 à 2300 €	73	27	(0)	100
De 2300 à 3100 €	77	23	(0)	100
3100 € et plus	75	25	(0)	100
Communes rurales	80	20	(0)	100
2 000 à 20 000 habitants	76	23	(0)	100
20 000 à 100 000 habitants	75	25	(0)	100
Plus de 100 000 habitants	73	26	(0)	100
Agglomération parisienne	73	27	(0)	100
Ensemble de la population	76	24	(0)	100

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 40 – Les mesures suivantes vous-semblent-elles efficaces pour améliorer la situation dans les quartiers « sensibles » ?

Aider les entreprises à créer des emplois dans ces quartiers

Cumuls très efficace/assez efficace et pas très efficace/pas du tout efficace (en %)

	Efficace	Pas efficace	Nsp	Total
Homme	86	13	(1)	100
Femme	86	13	(0)	100
Moins de 25 ans	91	(9)	(0)	100
25 à 39 ans	88	12	(0)	100
40 à 59 ans	86	13	(0)	100
60 à 69 ans	85	13	(2)	100
70 ans et plus	82	17	(1)	100
Non diplômé	83	16	(1)	100
BEPC	84	16	(1)	100
BAC	89	11	(1)	100
Diplômé du supérieur	89	10	(0)	100
Indépendant	83	(15)	(2)	100
Cadre et prof. intel. sup.	88	(12)	(1)	100
Profession intermédiaire	91	(9)	(0)	100
Employé	86	13	(1)	100
Ouvrier	87	13	(0)	100
Personne au foyer	83	16	(1)	100
Retraité	84	16	(1)	100
Etudiant	90	(10)	(0)	100
Moins de 900 €	88	(11)	(2)	100
De 900 à 1500 €	85	15	(1)	100
De 1500 à 2300 €	87	13	(0)	100
De 2300 à 3100 €	85	14	(1)	100
3100 € et plus	88	11	(0)	100
Communes rurales	84	15	(1)	100
2 000 à 20 000 habitants	85	15	(0)	100
20 000 à 100 000 habitants	84	14	(2)	100
Plus de 100 000 habitants	88	12	(0)	100
Agglomération parisienne	90	10	(0)	100
Ensemble de la population	86	13	(0)	100

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 41 – Quel est, dans la liste suivante, le type de discriminations qui vous semble le plus préoccupant en France ?

Cumul des deux réponses (en %)

	... en fonction de la couleur de la peau	... en fonction du pays d'origine	... à l'égard des personnes handicapées	... entre les hommes et les femmes	... en fonction du quartier où l'on habite	... en fonction de l'orientation sexuelle	... en fonction de l'âge	... en fonction de l'état de santé	Aucune de ces discriminations ne vous préoccupe	Total (y.c. nsp.)
Homme	54	37	19	20	17	15	11	10	9	200
Femme	49	28	26	22	18	19	16	9	7	200
Moins de 25 ans	59	36	23	21	13	26	(6)	(8)	(4)	200
25 à 39 ans	57	36	20	21	15	24	10	8	(5)	200
40 à 59 ans	47	32	23	20	21	17	15	13	7	200
60 à 69 ans	48	35	22	22	21	12	14	(8)	(8)	200
70 ans et plus	48	26	27	22	15	(7)	19	(9)	14	200
Non diplômé	46	25	31	19	15	12	17	11	11	200
BEPC	50	33	24	19	19	15	14	9	9	200
BAC	56	32	22	23	15	24	8	9	(7)	200
Diplômé du supérieur	52	37	16	23	19	19	14	10	(5)	200
Indépendant	43	39	(9)	(21)	(13)	(17)	(14)	(9)	(19)	200
Cadre et prof. intel. sup.	52	41	17	23	20	17	(11)	(13)	(3)	200
Profession intermédiaire	56	32	22	22	14	22	11	(11)	(5)	200
Employé	54	31	23	19	20	20	15	10	(4)	200
Ouvrier	50	32	26	19	21	20	(12)	(10)	(6)	200
Personne au foyer	48	29	29	16	19	20	(12)	(11)	(8)	200
Retraité	48	29	25	24	16	8	18	9	13	200
Etudiant	57	42	(20)	24	(16)	23	(5)	(6)	(3)	200
Moins de 900 €	53	30	(21)	(16)	(21)	(20)	(15)	(7)	(7)	200
De 900 à 1500 €	47	30	26	20	19	16	18	9	(7)	200
De 1500 à 2300 €	51	34	24	20	17	16	13	9	9	200
De 2300 à 3100 €	51	31	22	24	18	21	10	7	7	200
3100 € et plus	54	35	20	21	17	17	13	11	7	200
Communes rurales	51	27	25	22	12	16	16	11	10	200
2 000 à 20 000 habitants	51	28	31	17	16	19	16	10	(7)	200
20 000 à 100 000 habitants	43	31	21	22	17	17	16	14	(11)	200
Plus de 100 000 habitants	53	35	20	21	21	20	12	8	5	200
Agglomération parisienne	55	41	17	23	22	13	(8)	(7)	(8)	200
Ensemble de la population	51	33	23	21	18	17	13	10	8	200

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 42 – Dans quels domaines parmi ceux-ci, y a-t-il aujourd’hui, selon vous le plus de discriminations ?

Cumul des deux réponses (en %)

	Accès à l'emploi	Accès au logement	Accès à la justice à la police	Accès au crédit	Accès à l'éducation	Accès à la santé	Accès aux prestations sociales	Accès aux services publics	Dans aucun de ces domaines	Accès aux mutuelles ou aux assurances	Total (y.c. nsp.)
Homme	75	45	15	15	13	9	6	5	7	4	200
Femme	75	49	15	12	12	13	7	6	4	5	200
Moins de 25 ans	80	36	18	13	17	(5)	(10)	(8)	(5)	(3)	200
25 à 39 ans	79	48	16	16	11	8	9	(4)	(3)	(4)	200
40 à 59 ans	73	47	16	14	12	10	6	5	5	6	200
60 à 69 ans	76	50	(10)	12	12	14	(3)	(5)	(8)	(3)	200
70 ans et plus	69	49	14	(8)	13	18	(4)	(6)	(7)	(4)	200
Non diplômé	66	47	17	9	12	17	(5)	9	(5)	(5)	200
BEPC	74	45	14	12	11	12	9	7	5	(3)	200
BAC	78	49	14	12	14	(8)	(6)	(4)	(6)	(5)	200
Diplômé du supérieur	80	48	14	17	14	9	(4)	(2)	(4)	(5)	200
Indépendant	79	41	(11)	(14)	(13)	(11)	(6)	(4)	(10)	(1)	200
Cadre et prof. intel. sup.	79	45	(13)	21	18	(5)	(2)	(3)	(6)	(5)	200
Profession intermédiaire	83	50	16	13	(8)	(10)	(6)	(4)	(2)	(5)	200
Employé	73	48	15	14	12	11	9	(3)	(5)	(5)	200
Ouvrier	72	47	16	17	13	(6)	(11)	(5)	(4)	(6)	200
Personne au foyer	64	45	22	(10)	(11)	(15)	(8)	(12)	(4)	(4)	200
Retraité	72	49	12	10	12	17	(4)	6	7	(3)	200
Etudiant	86	43	(16)	(10)	(19)	(3)	(5)	(7)	(4)	(4)	200
Moins de 900 €	70	47	(21)	(12)	(9)	(14)	(9)	(4)	(6)	(4)	200
De 900 à 1500 €	70	46	17	10	12	13	(7)	(8)	(5)	(4)	200
De 1500 à 2300 €	75	47	14	13	15	12	(6)	(5)	(4)	(5)	200
De 2300 à 3100 €	75	47	13	13	12	11	(7)	(4)	(6)	(5)	200
3100 € et plus	79	49	13	17	13	7	7	(4)	(4)	(3)	200
Communes rurales	77	46	13	13	10	11	(6)	(5)	(6)	(6)	200
2 000 à 20 000 habitants	70	46	17	11	16	16	(7)	(6)	(3)	(4)	200
20 000 à 100 000 habitants	73	40	16	17	12	(11)	(8)	(7)	(5)	(4)	200
Plus de 100 000 habitants	78	50	14	15	12	11	6	(4)	(4)	(4)	200
Agglomération parisienne	74	49	15	(9)	13	(8)	(5)	(5)	(9)	(3)	200
Ensemble de la population	75	47	15	13	13	11	6	5	5	4	200

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

Tableau 43 – Dans quels secteurs pensez-vous que l'État doit agir en priorité pour lutter contre les discriminations ?

Cumul des deux réponses (en %)

	L'emploi	Le logement	L'éducation	La justice, la police	La santé	Les services publics	Le secteur financier	Les prestations sociales	Assurances et mutuelles	Nsp.	Total
Homme	76	41	29	16	9	8	9	6	(2)	(2)	200
Femme	76	43	28	17	11	7	6	6	(2)	(3)	200
Moins de 25 ans	80	29	33	18	(6)	(10)	(8)	(8)	(2)	(3)	200
25 à 39 ans	77	43	25	18	7	8	9	9	(2)	(2)	200
40 à 59 ans	76	45	28	16	10	7	8	5	(2)	(2)	200
60 à 69 ans	75	43	32	16	(9)	(8)	(8)	(3)	(2)	(3)	200
70 ans et plus	71	44	28	14	19	9	(5)	(4)	(2)	(3)	200
Non diplômé	70	45	23	20	18	9	(6)	(5)	(2)	(2)	200
BEPC	74	43	26	17	10	10	6	7	(2)	(4)	200
BAC	80	41	29	16	(6)	(6)	9	(6)	(3)	(2)	200
Diplômé du supérieur	79	40	34	14	8	6	9	(4)	(3)	(2)	200
Indépendant	75	55	(21)	(16)	(9)	(2)	(9)	(6)	(1)	(3)	200
Cadre et prof. intel. sup.	74	34	40	(16)	(8)	(6)	(14)	(1)	(3)	(2)	200
Profession intermédiaire	80	43	28	18	(7)	(6)	(7)	(7)	(3)	(1)	200
Employé	77	44	27	13	(9)	(6)	(7)	10	(2)	(3)	200
Ouvrier	76	42	26	20	(8)	(10)	(6)	(9)	(2)	(1)	200
Personne au foyer	69	46	21	22	(14)	(12)	(6)	(3)	(1)	(3)	200
Retraité	73	42	31	14	14	9	6	(3)	(2)	(3)	200
Etudiant	84	33	29	(13)	(7)	(10)	(10)	(4)	(3)	(5)	200
Moins de 900 €	80	43	(26)	(14)	(11)	(11)	(8)	(5)	(1)	(1)	200
De 900 à 1500 €	73	45	24	19	15	(7)	(7)	(5)	(3)	(2)	200
De 1500 à 2300 €	77	44	28	16	10	8	7	(5)	(3)	(1)	200
De 2300 à 3100 €	76	41	28	15	8	8	(7)	(7)	(3)	(4)	200
3100 € et plus	77	40	32	15	8	6	10	(6)	(2)	(2)	200
Communes rurales	77	42	27	18	12	(5)	8	(5)	(3)	(2)	200
2 000 à 20 000 habitants	73	42	28	16	13	10	(6)	(6)	(2)	(3)	200
20 000 à 100 000 habitants	74	36	30	14	(10)	(10)	(9)	(7)	(1)	(5)	200
Plus de 100 000 habitants	77	43	30	14	9	7	9	5	(2)	(2)	200
Agglomération parisienne	75	48	27	20	(6)	9	(6)	(5)	(2)	(1)	200
Ensemble de la population	76	42	28	16	10	8	7	6	2	2	200

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014.

3. Tableaux socio-démographiques – Évolutions 2009-2014

Tableau 44 – Dans quelle mesure les sujets suivants vous préoccupent-ils ?
Cumul des réponses « cela vous préoccupe beaucoup » et « cela vous préoccupe un peu »
Évolutions 2009-2014, (en %)

	Les inégalités des revenus	Les quartiers sensibles	Les discriminations	L'insertion professionnelle des jeunes	L'intégration des immigrés en France	L'insécurité	Le traitement de la pauvreté
Homme	-3	-8	-4	-2	+1	-3	-3
Femme	-1	-4	-2	=	=	-1	-1
Moins de 25 ans	-4	-18	-6	-2	-12	=	-4
25 à 39 ans	+1	-4	-3	-3	-2	-1	-2
40 à 59 ans	-1	-7	-3	=	+2	-1	-2
60 à 69 ans	-2	=	+2	-2	+7	-2	+1
70 ans et plus	-8	-4	-2	=	+5	-7	=
Non diplômé	-6	-5	-2	-6	+2	-5	=
BEPC	-2	-8	-4	+1	+3	-3	-2
BAC	+2	-9	-7	-1	-4	+1	-3
Diplômé du supérieur	-3	-4	-4	-1	-3	+2	-1
Indépendant	-6	-25	-11	-4	+2	-6	-8
Cadre et prof. int. sup.	-5	-6	-7	=	-4	+6	-1
Profession intermédiaire	+4	-7	-4	-1	+2	-1	-2
Employé	-1	-3	-1	-1	-1	+1	=
Ouvrier	+2	-6	-1	+1	+1	-1	-1
Personne au foyer	+1	-4	-9	-6	+1	-2	-3
Retraité	-7	-3	+1	=	+4	-7	=
Étudiant	-1	-12	-3	-2	-8	-1	-3
Moins de 900 €	+1	-13	-4	-7	+2	-12	-1
De 900 à 1500 €	-2	-8	+1	-4	+1	-3	-1
De 1500 à 2300 €	-3	-4	-1	+2	+2	-3	=
De 2300 à 3100 €	-1	-5	-6	-1	-1	-2	-1
3100 € et plus	-2	-6	-6	-1	-3	+2	-3
Communes rurales	-3	-12	-5	=	+2	-3	-2
2 000 à 20 000 habitants	+4	-5	+1	=	+1	-4	-1
20 000 à 100 000 habitants	-2	-4	=	-3	+4	=	-2
Plus de 100 000 habitants	-3	-3	-4	-3	-1	-3	-2
Agglomération parisienne	-5	-7	-5	+1	-2	+1	+1
Ensemble de la population	-2	-6	-3	-1	+1	-2	-2

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Tableau 45 – Dans les villes et leur périphérie, certains quartiers sont parfois qualifiés de « sensibles ». Vous-même... Évolutions 2009-2014, (en %)

	Vivez-vous ou travaillez-vous dans un quartier "sensible" (oui)	Rendez-vous parfois dans un quartier "sensible" (oui)	Avez-vous de la famille ou des amis qui vivent ou travaillent dans un quartier "sensible" (oui)
Homme	+2	+1	-2
Femme	=	-1	-4
Moins de 25 ans	(=)	-9	-6
25 à 39 ans	+2	+1	-2
40 à 59 ans	=	=	-2
60 à 69 ans	+6	+4	-1
70 ans et plus	(-1)	+3	-1
Non diplômé	+3	=	-4
BEPC	-1	-3	-6
BAC	=	-5	-1
Diplômé du supérieur	+4	+1	-2
Indépendant	(+7)	+2	-5
Cadre et prof. int. sup.	(+1)	+10	-4
Profession intermédiaire	+1	-2	-3
Employé	+2	=	-2
Ouvrier	-1	=	-5
Personne au foyer	(+3)	-3	-5
Retraité	=	-1	-2
Étudiant	(-2)	-10	=
Moins de 900 €	(-2)	-7	+2
De 900 à 1500 €	+2	-4	-5
De 1500 à 2300 €	+1	=	-2
De 2300 à 3100 €	-1	-2	-7
3100 € et plus	+1	=	-4
Communes rurales	(+1)	-1	+2
2 000 à 20 000 habitants	(+1)	-3	-6
20 000 à 100 000 habitants	(-10)	-9	-11
Plus de 100 000 habitants	+1	+1	-5
Agglomération parisienne	+7	+3	+1
Ensemble de la population	+1	=	-3

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Tableau 46 –Diriez-vous qu’en France, ces dernières années, la situation dans les quartiers « sensibles »...
Évolutions 2009-2014, (en %)

	S'est plutôt améliorée	S'est plutôt dégradée	Est restée identique
Homme	+2	-2	=
Femme	+2	+1	-3
Moins de 25 ans	(-1)	+1	-1
25 à 39 ans	+2	+4	-5
40 à 59 ans	+3	-3	=
60 à 69 ans	(+4)	+2	-5
70 ans et plus	+2	-7	+4
Non diplômé	=	-4	+3
BEPC	+2	+3	-5
BAC	+5	=	-5
Diplômé du supérieur	+2	-2	-1
Indépendant	(+9)	-2	-8
Cadre et prof. int. sup.	(+4)	-5	+4
Profession intermédiaire	(-1)	+6	-6
Employé	+1	-1	-1
Ouvrier	(+3)	+1	-5
Personne au foyer	-2	+3	=
Retraité	+4	-5	+1
Etudiant	(+3)	+5	-7
Moins de 900 €	(+2)	-2	+1
De 900 à 1500 €	+4	-4	=
De 1500 à 2300 €	+2	=	-3
De 2300 à 3100 €	+4	+3	-8
3100 € et plus	+2	-1	+1
Communes rurales	+2	-4	+2
2 000 à 20 000 habitants	+2	+3	-7
20 000 à 100 000 habitants	(-1)	+8	-6
Plus de 100 000 habitants	-2	-1	+2
Agglomération parisienne	+11	-4	-6
Ensemble de la population	+2	=	-2

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Tableau 47 –Voici un certain nombre d’affirmations concernant les quartiers « sensibles ». Êtes-vous d’accord ou pas avec chacune d’entre elles ?

Réponses « plutôt d’accord », évolutions 2009-2014, (en %)

	Dans ces quartiers il y a une forte solidarité entre les habitants	Dans ces quartiers, il y a de nombreuses opportunités pour monter des projets	Dans ces quartiers, il y a trop de délinquance	L'État devrait intervenir davantage pour améliorer la situation dans ces quartiers	Les jeunes des quartiers "sensibles" sont une richesse pour notre pays	Dans ces quartiers, les parents ne surveillent pas assez leurs enfants	Il faudrait améliorer le cadre de vie dans ces quartiers	L'Etat doit faciliter l'égalité des chances entre ces quartiers et le reste du pays	Il y a trop de chômage dans ces quartiers	Dans ces quartiers, les associations sont nombreuses et dynamiques
Homme	-7	-5	+1	-2	-3	-5	-3	-3	-1	-2
Femme	-6	-9	+1	=	-6	-4	-5	-5	+1	-2
Moins de 25 ans	-8	+1	+2	-5	-12	-5	=	+1	-1	-6
25 à 39 ans	-4	-11	=	+4	-3	-6	-2	-4	=	-2
40 à 59 ans	-10	-4	+2	-2	-4	-6	-7	-4	=	-2
60 à 69 ans	+1	-8	-1	+1	-1	-2	-5	-7	+2	-3
70 ans et plus	-8	-13	-1	-1	-3	-2	-2	-3	=	+4
Non diplômé	-4	-7	+1	=	-3	-3	-2	-4	-1	=
BEPC	-11	-8	+3	+1	-8	-1	-5	-5	-1	-1
BAC	-5	-5	+3	-4	-13	-6	-8	-5	+2	-12
Diplômé du supérieur	-5	-8	-2	-2	-4	-5	-3	-3	=	-2
Indépendant	-6	-3	-1	-5	-3	-4	+11	-1	-1	-4
Cadre et prof. int. sup.	-6	-4	-4	-3	-2	-8	-12	-9	-2	-1
Profession intermédiaire	-6	-8	+4	=	-4	-5	-3	-1	-2	+4
Employé	-8	-11	=	-1	-4	-7	-5	-6	+2	-10
Ouvrier	-9	-5	+2	-1	-7	=	-5	-2	-2	-4
Personne au foyer	-5	-12	+5	+8	-4	-3	-4	-4	+4	-3
Retraité	-4	-9	-1	-2	-4	-2	-5	-5	=	+1
Etudiant	-9	+8	+4	-2	-12	-9	=	=	=	=
Moins de 900 €	-13	-8	-2	+6	+4	-7	+1	+3	+4	-2
De 900 à 1500 €	-9	-7	+1	+2	-8	-3	-6	-6	-3	-5
De 1500 à 2300 €	-4	-15	+1	+3	-7	-3	-1	=	+1	-2
De 2300 à 3100 €	-6	-3	+1	-4	-4	-5	-6	-6	=	-1
3100 € et plus	-8	-2	+2	-6	-6	-7	-6	-7	=	-2
Communes rurales	-14	-6	+2	=	-5	-6	+1	-3	+1	-6
2 000 à 20 000 habitants	-3	-10	-1	=	=	-3	-5	-5	-1	-4
20 000 à 100 000 habitants	+4	-7	+2	-2	-3	-5	-6	-7	-2	+1
Plus de 100 000 habitants	-11	-4	=	-1	-4	-4	-6	-5	=	-3
Agglomération parisienne	=	-10	=	-2	-12	-3	-5	=	=	+5
Ensemble de la population	-7	-7	+1	-1	-4	-4	-4	-4	=	-2

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Tableau 48 –Selon-vous, que manque-t-il le plus dans les quartiers sensibles ?
Cumul des deux réponses, évolutions 2009-2014, (en %)

	Des activités pour les jeunes	Des centres de police de proximité	Des entreprises	Des lieux culturels	Des associations locales	Des relais administratifs (mairies, CAF, Pôle Emploi)	Des espaces verts	Des piscines, des stades, des complexes sportifs	Des commerces	Des collèges, écoles, lycées	Des transports en commun
Homme	-2	+12	+1	-3	-1	-2	-2	-3	=	+2	-1
Femme	-1	+11	-2	-4	+3	+2	-2	-4	+1	-1	-0
Moins de 25 ans	-4	+9	-3	-6	+3	(+1)	+1	-4	(=)	(+2)	(+1)
25 à 39 ans	+2	+7	-1	-1	+4	-4	-6	+1	-2	(+1)	(-1)
40 à 59 ans	-5	+14	-2	-2	+1	+1	-2	-6	=	=	=
60 à 69 ans	+3	+12	=	-9	-3	+1	(-2)	(-5)	+5	(+3)	(+1)
70 ans et plus	-1	+10	+5	-2	=	+3	-1	-5	=	(-1)	(-2)
Non diplômé	+2	+8	-2	-2	+3	+2	-4	-4	=	(+1)	(=)
BEPC	-2	+15	-1	-3	+2	-1	-2	-5	-1	=	(-2)
BAC	+2	+8	-6	-6	+3	=	-2	-1	+2	(=)	(=)
Diplômé du supérieur	-4	+15	+1	-4	-1	-2	-3	-3	+1	+2	=
Indépendant	+6	+2	+7	(-3)	(+1)	(+3)	(-12)	(-3)	(-4)	(+4)	(-2)
Cadre et prof. int. sup.	=	+21	-4	-1	(+1)	(+3)	(-10)	(-3)	(-3)	(=)	(-1)
Profession intermédiaire	-7	+11	+2	-2	-3	=	-3	(+1)	(-1)	(-2)	(+2)
Employé	-3	+9	=	-1	+2	-4	+3	(-6)	=	(-2)	(+1)
Ouvrier	=	+10	-2	-4	+4	-5	+2	(-6)	=	(+4)	(-2)
Personne au foyer	=	+14	-13	(-1)	+5	+6	-7	(=)	(-1)	=	(-1)
Retraité	+1	+11	+5	-6	=	+1	-1	-6	+3	+1	(-2)
Etudiant	-7	+12	(-8)	-6	(+3)	(=)	(-4)	(+3)	(+2)	(+3)	=
Moins de 900 €	-1	+4	(-2)	(-7)	(+5)	(+8)	(+1)	(-5)	(-3)	(+3)	(=)
De 900 à 1500 €	+1	+12	=	-2	-1	-3	-1	-7	+2	(+1)	(-1)
De 1500 à 2300 €	-5	+8	-2	=	+6	=	-5	-3	+1	+3	(-1)
De 2300 à 3100 €	+3	+8	-6	-3	+2	-5	-1	+1	-1	(+1)	(+1)
3100 € et plus	-2	+14	+2	-9	-2	+3	-4	-2	+1	=	=
Communes rurales	-2	+12	=	-3	+4	=	-1	-5	=	=	(-2)
2 000 à 20 000 habitants	=	+8	=	+1	+6	-2	-1	-5	-1	(-1)	(-1)
20 000 à 100 000 habitants	-5	+14	-7	-4	(-1)	+3	-4	(-3)	(+3)	(+3)	(=)
Plus de 100 000 habitants	-1	+11	=	-5	=	-2	-3	-2	=	+1	=
Agglomération parisienne	+1	+10	+3	-5	-3	+3	-4	-3	-1	(=)	+1
Ensemble de la population	-1	+11	-1	-3	+1	=	-2	-4	=	+1	=

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

**Tableau 49 – Les mesures suivantes vous-semblent-elles efficaces pour améliorer la situation dans les quartiers
« sensibles » ?**

Cumul des réponses « Très efficace » et « Assez efficace », évolutions 2009-2014, (en %)

	Aides les élèves en difficultés scolaires	Développer la police de proximité	Développer l'offre de loisirs, les lieux culturels, les équipements sportifs	Développer les services publics	Développer les transports en commun	Apporter plus d'aide financière aux habitants	Favoriser la participation associative	Diminuer le nombre de logements sociaux	Rénover les immeubles dans ces quartiers	Mettre en place des médiateurs locaux permettant de jouer un rôle	Punir plus sévèrement les délinquants	Aider les entreprises à créer des emplois dans ces quartiers
Homme	-1	+9	=	-5	=	-7	-4	=	-3	-4	+6	-3
Femme	-1	+4	-2	-5	-5	-9	-5	-4	-4	-2	+3	-4
Moins de 25 ans	-3	+17	-4	-5	-5	-14	-5	-4	-8	-8	+10	-4
25 à 39 ans	+1	+3	+1	-8	-6	-6	-3	-1	-2	-2	+2	-3
40 à 59 ans	-2	+7	-3	-7	-3	-9	-3	-2	-4	-3	+7	-3
60 à 69 ans	-2	+5	-1	-5	-1	-8	-9	-6	-7	=	+7	-2
70 ans et plus	=	+3	+4	+1	+6	-5	-4	+3	+2	-1	-3	-5
Non diplômé	+2	+3	+3	-3	-4	-3	-7	+2	-4	-2	+2	-5
BEPC	-4	+6	-1	-7	-3	-8	-4	-5	-2	-4	+7	-4
BAC	-2	+10	-1	-9	-2	-9	-8	-4	-4	-6	+11	-3
Diplômé du supérieur	=	+10	-5	-4	-4	-12	-2	+1	-7	=	+6	-3
Indépendant	+2	+19	-5	-4	+6	-17	-8	-6	+4	-17	-4	-8
Cadre et prof. int. sup.	-3	+6	-10	-13	-5	-14	-9	-9	-8	-4	+8	-7
Profession intermédiaire	+1	+9	+2	-3	-8	-9	+1	=	+2	+1	+6	+2
Employé	-1	=	-1	-13	-2	-11	-2	-6	-3	-3	+5	-3
Ouvrier	=	+8	=	-8	-7	-10	-5	-6	-7	-2	+9	-1
Personne au foyer	-2	+2	+3	-4	-2	+8	-1	+8	-5	-3	-2	-4
Retraité	-1	+4	=	=	-1	-7	-7	+2	-2	=	+5	-3
Etudiant	-6	+21	-3	=	+3	-6	-7	-2	-12	-8	+9	-7
Moins de 900 €	+4	+6	+6	+4	+2	-2	-7	+6	-3	+5	-3	-3
De 900 à 1500 €	=	+6	-1	-5	+4	-3	-5	-5	-2	-5	+3	-3
De 1500 à 2300 €	=	+4	+1	-4	-6	-7	-3	-3	=	=	-1	-2
De 2300 à 3100 €	=	+7	-4	-11	+1	-10	-3	-7	-5	-5	+5	-4
3100 € et plus	-4	+7	-3	-8	-6	-8	-5	+6	-6	-4	+14	-3
Communes rurales	+2	+10	+6	-5	=	-10	-5	=	-1	-2	+5	-3
2 000 à 20 000 habitants	-1	+1	+1	-7	-3	-2	-3	+4	+3	-1	+3	-3
20 000 à 100 000 habitants	-4	+11	-7	-8	-5	-7	-6	-4	-4	+3	-1	-4
Plus de 100 000 habitants	-2	+5	-3	-6	-3	-10	-4	-4	-7	-7	+7	-3
Agglomération parisienne	-1	+7	-6	-1	-5	-12	-4	-4	-7	-5	+8	-4
Ensemble de la population	-1	+6	-1	-5	-3	-8	-4	-2	-3	-3	+5	-3

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Tableau 50 – Dans la liste suivante, quels sont les interlocuteurs qui vous semblent les plus compétents pour améliorer la situation dans les quartiers « sensibles » ?

Cumul des deux réponses, évolutions 2009-2014, (en %)

	Les habitants des quartiers	Les parents	Les associations locales	Les enseignants et les éducateurs	Les collectivités locales	Les services sociaux	Le gouvernement, l'Assemblée Nationale	Les services publics spécialisés	Les entreprises (Pôle Emploi, CAF, Acsé)
Homme	+4	-4	-4	+4	=	=	+1	-1	+1
Femme	+3	-3	-1	=	+1	=	=	=	+1
Moins de 25 ans	+7	-6	-9	+1	+6	=	+4	-4	+2
25 à 39 ans	=	=	-2	+5	=	=	+1	-2	=
40 à 59 ans	+1	-4	=	+1	+2	-1	+1	+1	+2
60 à 69 ans	+5	-3	-5	=	-2	-1	+4	+3	+1
70 ans et plus	+13	-6	-2	+2	-3	+2	-3	+2	-1
Non diplômé	+7	-4	-7	+3	+4	=	=	+3	-3
BEPC	=	-2	=	+1	-2	+2	+2	+1	-1
BAC	+2	-6	-2	+7	-5	+2	+2	-1	+2
Diplômé du supérieur	+3	-1	-6	-2	+6	-1	+1	-2	+3
Indépendant	-5	-4	+3	+3	+9	-4	-7	-1	+6
Cadre et prof. int. sup.	-4	-1	-1	+3	+3	-2	+1	+3	-1
Profession intermédiaire	-1	-6	+1	=	+4	=	-2	+1	+3
Employé	+8	-8	-4	+6	+2	-5	+3	-3	+2
Ouvrier	+8	+4	-7	-2	-3	+3	+1	-3	+1
Personne au foyer	-3	-5	-2	+2	-4	+4	+6	+6	-2
Retraité	+8	-3	-3	=	-2	+2	=	+1	-2
Etudiant	+2	-5	-9	+4	+8	-1	+2	-5	+4
Moins de 900 €	+10	-5	-10	+7	+2	-1	-1	+2	=
De 900 à 1500 €	+6	=	-2	+1	-3	+4	+2	-4	-3
De 1500 à 2300 €	-2	-9	-3	+6	+4	+1	+1	+2	+1
De 2300 à 3100 €	+5	-3	-3	+2	-2	-5	+4	+2	+2
3100 € et plus	+1	-2	-4	-2	+2	+4	+1	-2	+1
Communes rurales	+1	-3	+2	=	=	+1	+1	-1	-1
2 000 à 20 000 habitants	+7	-6	-4	-4	-3	+4	+4	+2	+1
20 000 à 100 000 habitants	+1	+5	-1	+3	+4	-3	+2	-4	-7
Plus de 100 000 habitants	+2	-6	-2	+5	=	-3	=	=	+3
Agglomération parisienne	+7	-4	-11	+5	+3	+2	-1	+1	+4
Ensemble de la population	+3	-4	-3	+2	+1	=	+1	=	+1

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Tableau 51 – Quel est, dans la liste suivante, le type de discriminations qui vous semble le plus préoccupant en France ?
Cumul des deux réponses, évolutions 2009-2014
Les discriminations ... (en %)

	Entre les hommes et les femmes	En fonction de la couleur de la peau	En fonction du quartier où l'on habite	En fonction du pays d'origine	A l'égard des personnes handicapées	En fonction de l'orientation sexuelle	En fonction de l'âge	En fonction de l'état de santé	Aucune de ces discriminations ne vous préoccupe
Homme	-5	+2	=	+10	-9	+5	-7	+2	+2
Femme	-4	-4	=	+6	-5	+8	-1	=	+2
Moins de 25 ans	-5	-2	-5	+8	+2	+8	(-6)	(=)	(+1)
25 à 39 ans	-7	-1	-2	+12	-9	+12	-3	-1	(+1)
40 à 59 ans	-5	-3	+3	+6	-10	+7	-5	+4	+2
60 à 69 ans	+2	-3	+2	+8	-9	+5	-4	(-4)	(+2)
70 ans et plus	-4	+6	-3	+4	-3	(=)	-2	(=)	+3
Non diplômé	-3	+2	-3	+4	-3	+3	-2	+1	+2
BEPC	-8	-4	+3	+9	-7	+4	-3	+1	+3
BAC	-3	+1	-3	+3	-5	+14	-9	-1	(+4)
Diplômé du supérieur	-3	-3	-1	+10	-9	+6	-3	+2	(+1)
Indépendant	(-5)	-9	(=)	+17	(-8)	(+5)	(-12)	(-1)	(+7)
Cadre et prof. int. sup.	-2	+3	+2	+8	-13	+8	(-8)	(+6)	(-2)
Profession intermédiaire	-10	+4	-1	+8	-7	+11	-4	(-2)	(+2)
Employé	-7	-1	+1	+4	-6	+5	-1	+2	(+1)
Ouvrier	-6	-7	+4	+9	-7	+8	(-4)	(+6)	(+1)
Personne au foyer	-7	-7	+1	+10	-9	+11	(-3)	(+1)	(+2)
Retraité	+1	+2	-4	+5	-6	+2	-3	-2	+4
Etudiant	-9	-1	(=)	+8	(-1)	+8	(-7)	(=)	(+2)
Moins de 900 €	(-3)	+5	(+2)	+2	(-7)	(+8)	(-2)	(-3)	(=)
De 900 à 1500 €	-1	-5	-1	+4	-7	+8	-2	-1	(+1)
De 1500 à 2300 €	-8	-1	=	+11	-9	+3	-4	=	+5
De 2300 à 3100 €	-5	-6	+4	+6	-5	+11	-5	-3	+2
3100 € et plus	-5	+2	-4	+12	-7	+4	-5	+4	+1
Communes rurales	-7	=	-3	+10	-9	+5	-2	+2	+2
2 000 à 20 000 habitants	-12	+2	+2	+9	-2	+7	-3	=	(=)
20 000 à 100 000 habitants	+3	-8	-1	-2	-12	+7	=	+5	(+4)
Plus de 100 000 habitants	-5	-1	+1	+7	-8	+8	-6	-1	+2
Agglomération parisienne	+2	-1	=	+9	-5	+4	(-7)	=	(+4)
Ensemble de la population	-5	-1	=	+8	-7	+6	-4	+1	+2

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Tableau 52 – Dans quels domaines parmi ceux-ci, y a-t-il aujourd’hui, selon vous, le plus de discriminations ?
Cumul des deux réponses, évolutions 2009-2014, (en %)

	Accès à l'emploi	Accès au logement	Accès à l'éducation	Accès aux services publics	Accès à la santé	Accès à la justice, à la police	Accès aux prestations sociales	Accès au crédit	Accès aux mutuelles ou aux assurances	Dans aucun de ces domaines
Homme	-2	-5	+1	=	-2	-2	+1	+4	+2	+2
Femme	-1	-2	=	+2	-2	+1	=	+1	+2	=
Moins de 25 ans	-2	-16	+6	(+4)	(-2)	-1	(+5)	+4	(+1)	(+2)
25 à 39 ans	+3	-4	=	(=)	-4	+2	+1	+4	(+1)	(=)
40 à 59 ans	-4	-4	+1	=	-2	=	+1	+2	+3	+1
60 à 69 ans	-2	=	=	(+1)	-2	(-3)	(-3)	+3	=	(+3)
70 ans et plus	-1	+4	-2	(+1)	+1	-1	(-1)	(=)	(+1)	(=)
Non diplômé	-5	=	-2	+4	+2	+1	(-1)	=	(+3)	(=)
BEPC	-2	-5	+1	+1	-2	-2	+3	+2	(=)	+1
BAC	-2	-5	+4	(+2)	(-4)	-1	(+1)	=	(+2)	(+3)
Diplômé du supérieur	-1	-5	-1	(+1)	-2	+2	(-1)	+5	(+2)	(+1)
Indépendant	+14	-9	(+2)	(+1)	(-5)	(-7)	(-1)	(+1)	(-1)	(+4)
Cadre et prof. int. sup.	-1	-7	+2	(+1)	(-4)	(-1)	(-1)	+5	(+2)	(+4)
Profession intermédiaire	+3	-3	(-2)	(+2)	(-3)	+3	(-1)	=	(+1)	(+1)
Employé	-4	-1	=	(-2)	+1	-1	+1	+1	(+4)	(+1)
Ouvrier	-3	-5	+5	(-1)	(-2)	-3	(+4)	+7	(+4)	(-2)
Personne au foyer	-11	-6	(+1)	(+5)	(-3)	+12	(+3)	(-1)	(+1)	(+1)
Retraité	-2	=	-2	+2	+1	-3	(-2)	+2	(+1)	+1
Etudiant	+1	-7	(+5)	(+3)	(-8)	(-2)	(+2)	(+5)	(+1)	(+1)
Moins de 900 €	+1	+1	(-5)	(-4)	(=)	+6	(=)	(+3)	(+2)	(+3)
De 900 à 1500 €	-4	-5	=	(+2)	=	+2	(=)	-1	(=)	(+1)
De 1500 à 2300 €	+1	-4	+4	(+1)	-3	-2	(-1)	+2	(+3)	(=)
De 2300 à 3100 €	-4	-4	+3	(+1)	+1	-4	(=)	=	(+3)	(+1)
3100 € et plus	-2	-2	-1	(+2)	-3	=	+3	+4	(=)	(+1)
Communes rurales	+1	+1	-1	(+1)	-4	=	(=)	+1	(+4)	(=)
2 000 à 20 000 habitants	-5	-8	+7	(+2)	+4	+2	(+2)	=	(+1)	(-1)
20 000 à 100 000 habitants	-2	-15	+1	(+3)	(-4)	=	(+2)	+7	(+3)	(+2)
Plus de 100 000 habitants	+1	+4	-2	(-1)	-3	-3	-1	+4	(=)	(+1)
Agglomération parisienne	-6	-10	=	(+4)	-1	+1	(+2)	=	(+2)	(+5)
Ensemble de la population	-1	-4	+1	+1	-2	=	=	+2	+2	+1

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Tableau 53 – Dans quels secteurs pensez-vous que l'État doit agir en priorité pour lutter contre les discriminations ?
Cumul des deux réponses, évolutions 2009-2014, (en %)

	L'emploi	Le logement	L'éducation	Les services publics	La santé	La justice, la police	Les prestations sociales	Le secteur financier (banques...)	Le secteur des assurances, des mutuelles
Homme	+1	-4	+5	+1	-2	-2	+1	=	(+1)
Femme	-2	-4	+5	+1	-1	+3	=	-3	(+1)
Moins de 25 ans	=	-17	+7	(+5)	(-1)	+4	(+2)	=	(+1)
25 à 39 ans	-2	-2	+1	+2	-4	+2	+3	-1	(+1)
40 à 59 ans	=	-3	+8	-1	-1	+1	=	-3	=
60 à 69 ans	+2	-2	+9	(-1)	(-6)	-1	(-2)	=	(+1)
70 ans et plus	=	=	-2	+4	+3	-1	(-1)	(-1)	(+1)
Non diplômé	-4	-1	+4	+1	+3	+1	(-1)	=	(+1)
BEPC	-3	-3	+4	+2	-4	+2	+2	-3	(-1)
BAC	+2	-5	+5	(+1)	(-5)	-1	(+1)	=	(+2)
Diplômé du supérieur	+1	-6	+5	=	+1	=	=	-1	(+1)
Indépendant	+10	+4	(-11)	=	(-1)	(-1)	(+5)	(-1)	(-3)
Cadre et prof. int. sup.	-5	-16	+11	=	(-1)	(+7)	(-1)	(+1)	(+2)
Profession intermédiaire	+1	-4	+9	(-1)	(-5)	+2	(+2)	(-6)	(+2)
Employé	-2	-1	+6	(-1)	(-3)	-2	(+3)	(-1)	=
Ouvrier	+1	-1	+4	(-1)	(-1)	+1	(+1)	(-3)	(+1)
Personne au foyer	-10	-4	+5	(+3)	(+1)	+12	(-5)	(-3)	(-1)
Retraité	=	-2	+4	+4	-1	-4	=	-1	(+1)
Etudiant	+3	-14	+1	(+4)	(-2)	(-2)	(-1)	(+8)	(+1)
Moins de 900 €	+8	+1	(=)	(+3)	(-4)	(-3)	(-2)	(+1)	(-1)
De 900 à 1500 €	-5	-2	+2	(-2)	+2	+5	(-3)	(-1)	=
De 1500 à 2300 €	+2	-5	+8	+2	-2	=	(-2)	-2	(+1)
De 2300 à 3100 €	-3	-1	+2	+3	-2	-2	(+2)	(-5)	(+2)
3100 € et plus	-2	-4	+5	-0	-3	+2	(+3)	=	=
Communes rurales	+2	-2	+2	(-3)	+2	+3	=	(-2)	(+1)
2 000 à 20 000 habitants	-1	-5	+3	+4	+2	+1	(+1)	(-6)	=
20 000 à 100 000 habitants	-3	-10	+8	(+4)	(-3)	-4	(+2)	(+1)	=
Plus de 100 000 habitants	=	-1	+9	-1	-5	-3	-1	=	=
Agglomération parisienne	-4	-6	+1	+5	-3	+7	(+2)	(+1)	(+1)
Ensemble de la population	-1	-4	+5	+1	-2	+1	=	-1	+1

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

4. Questionnaire

Les « *ne sait pas* » en italiques figurent sur l'écran des ordinateurs portables des enquêteurs, mais ne sont pas proposés aux enquêtés.

Question de cadrage

Dans les villes et leur périphérie, certains quartiers sont parfois qualifiés de « sensibles ».
Vous-même ...

(Citez un à un – Une réponse par ligne)

- . Vivez-vous ou travaillez-vous dans un quartier « sensible » ?
- . Vous rendez-vous parfois dans un quartier « sensible ? » ..
- . Avez-vous de la famille ou des amis qui vivent ou travaillent dans un quartier « sensible » ?

Oui	Non	<i>Nsp</i>
1	2	3
1	2	3
1	2	3

Quelques préoccupations sociétales

Dans quelle mesure les sujets suivants vous préoccupent-ils ?

(Présentez la liste – Une réponse par ligne)

	Cela vous préoccupe beaucoup	Cela vous préoccupe un peu	Cela ne vous préoccupe pas beaucoup	Cela ne vous préoccupe pas du tout	<i>Nsp</i>
. Les inégalités de revenus	1	2	3	4	5
. Les quartiers « sensibles »	1	2	3	4	5
. Les discriminations	1	2	3	4	5
. L'insertion professionnelle des jeunes	1	2	3	4	5
. L'intégration des immigrés en France	1	2	3	4	5
. L'insécurité	1	2	3	4	5
. Le traitement de la pauvreté	1	2	3	4	5

Discriminations

Quel est, dans la liste suivante, le type de discriminations qui vous semble le plus préoccupant en France ?

(Présentez la liste – Classez les deux premières réponses)

	1 ^{re} réponse	2 ^{ème} réponse
. Les discriminations entre les hommes et les femmes	1	1
. Les discriminations en fonction de la couleur de la peau	2	2
. Les discriminations en fonction du quartier où l'on habite	3	3
. Les discriminations en fonction du pays d'origine	4	4
. Les discriminations à l'égard des personnes handicapées	5	5
. Les discriminations en fonction de l'orientation sexuelle	6	6
. Les discriminations en fonction de l'âge	7	7
. Les discriminations en fonction de l'état de santé	8	8
. Aucune de ces discriminations ne vous préoccupe	9	9
. Ne sait pas	10	10

Dans quels domaines parmi ceux-ci, y a-t-il aujourd'hui, selon vous, le plus de discriminations ?

(Présentez la liste – Classez les deux premières réponses)

	1 ^{re} réponse	2 ^{ème} réponse
. L'accès à l'emploi	1	1
. L'accès au logement	2	2
. L'accès à l'éducation	3	3
. L'accès aux services publics	4	4
. L'accès à la santé	5	5
. L'accès à la justice, à la police	6	6
. L'accès aux prestations sociales	7	7
. L'accès au crédit	8	8
. L'accès aux mutuelles ou aux assurances	9	9
. Dans aucun de ces domaines	10	10
. Ne sait pas	11	11

Dans quels secteurs pensez-vous que l'Etat doit agir en priorité pour lutter contre les discriminations ?

(Présentez la liste – Classez les deux premières réponses)

	1 ^{re} réponse	2 ^{eme} réponse
. L'emploi	1	1
. Le logement	2	2
. L'éducation	3	3
. Les services publics	4	4
. La santé	5	5
. La justice, la police	6	6
. Les prestations sociales	7	7
. Le secteur financier (banques, organismes de crédit)	8	8
. Le secteur de l'assurance, des mutuelles	9	9
. Ne sait pas	10	10

Image des quartiers « sensibles »

Voici un certain nombre d'affirmations concernant les quartiers « sensibles ». Etes-vous d'accord ou pas avec chacune d'entre elles ?

(Citez un à un - Une réponse par ligne)

(Rotation aléatoire des items)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Nsp
. Dans ces quartiers, il y a une forte solidarité entre les habitants	1	2	3
. Dans ces quartiers, il y a de nombreuses opportunités pour monter des projets	1	2	3
. Dans ces quartiers, il y a trop de délinquance	1	2	3
. L'Etat devrait intervenir davantage pour améliorer la situation dans ces quartiers	1	2	3
. Les jeunes des quartiers « sensibles » sont une richesse pour notre pays	1	2	3
. Dans ces quartiers, les parents ne surveillent pas assez leurs enfants	1	2	3
. Il faudrait améliorer le cadre de vie dans ces quartiers	1	2	3
. L'Etat doit faciliter l'égalité des chances entre ces quartiers et le reste du pays	1	2	3
. Il y a trop de chômage dans ces quartiers	1	2	3
. Dans ces quartiers, les associations sont nombreuses et dynamiques	1	2	3

Diriez-vous qu'en France, ces dernières années, la situation dans les quartiers « sensibles » ?

(Enumérez - Une seule réponse)

- . S'est plutôt améliorée 1
- . S'est plutôt dégradée 2
- . Est restée identique 3
- . Ne sait pas 4

La politique des quartiers « sensibles »

Selon vous, que manque-t-il le plus dans les quartiers « sensibles » ?

(Présentez la liste - Classez les deux premières réponses)

	1 ^{ère} réponse	2 ^{ème} réponse
. Des espaces verts	1	1
. Des commerces	2	2
. Des piscines, des stades, des complexes sportifs	3	3
. Des transports en commun	4	4
. Des lieux culturels	5	5
. Des collèges, écoles, lycées	6	6
. Des activités pour les jeunes	7	7
. Des associations locales	8	8
. Des relais administratifs (mairies, CAF, Pôle Emploi, ...)	9	9
. Des centres de police de proximité	10	10
. Des entreprises	11	11
. Ne sait pas	12	12

Les mesures suivantes vous semblent-elles efficaces pour améliorer la situation dans les quartiers « sensibles » ?

(Présentez la liste – Une réponse par ligne)

(Rotation aléatoire des items)

	Très efficace	Assez efficace	Pas très efficace	Pas du tout efficace	Nsp
. Aider les élèves en difficultés scolaires	1	2	3	4	5
. Développer la police de proximité	1	2	3	4	5
. Développer l'offre de loisirs, les lieux culturels, les équipements sportifs	1	2	3	4	5
. Développer les services publics	1	2	3	4	5
. Développer les transports en commun	1	2	3	4	5
. Apporter plus d'aides financières aux habitants	1	2	3	4	5
. Favoriser la participation des habitants dans des associations	1	2	3	4	5
. Diminuer le nombre de logements sociaux	1	2	3	4	5
. Rénover les immeubles dans ces quartiers	1	2	3	4	5
. Mettre en place des médiateurs locaux permettant de jouer un rôle d'intermédiaire	1	2	3	4	5
. Punir plus sévèrement les délinquants	1	2	3	4	5
. Aider les entreprises à créer des emplois dans ces quartiers	1	2	3	4	5

Dans la liste suivante, quels sont les interlocuteurs qui vous semblent les plus compétents pour améliorer la situation dans les quartiers « sensibles » ?

(Présentez la liste - Classez les deux premières réponses)

	1 ^{ère} réponse	2 ^{ème} réponse
. Les associations locales	1	1
. Les collectivités locales (mairies, conseils généraux...)	2	2
. Le gouvernement, l'Assemblée Nationale	3	3
. Les services sociaux	4	4
. Les habitants des quartiers eux-mêmes	5	5
. Les services publics spécialisés (Pôle Emploi, CAF, Acsé...)	6	6
. Les parents	7	7
. Les enseignants et les éducateurs	8	8
. Les entreprises	9	9
. Ne sait pas	10	10